

CHAP. 13 : L'ÂGE D'OR...

13.1. UNE PROVINCE ROMANISÉE.

Des provinciaux allaient alors faire carrière à Rome, tels l'historien Trogue Pompée (Cnaeus Pompeius Trogus) ou Burrus (Sextus Afranius Burrus) l'un des précepteurs de Néron devenu Préfet du Prétoire (avant Tigellin) et l'un des deux hommes les plus influents de Rome (avec Sénèque) entre 55 et 62. Tous deux étaient natifs de Vaison-la-Romaine, et Burrus était tout naturellement le patron des habitants de la ville.

On a vu dans le chapitre précédent qu'à Cucuron Titus Aemilius et Caius Aemilius (sans *cognomina*, mais ce dernier qualifié de sévir, et donc fort avancé dans les affaires de la cité et très aisé) pourraient être mis en relation avec les frères Caius Aemilius Vastus et Titus Aemilius Burrus, notables connus par une inscription à Aix¹. On pourrait de manière plus incertaine les relier à une Petronia dont on ignore nom et cognomen, vraisemblablement patronne du pays s'étendant sur les environs².

On a mieux, en tout cas plus précis : Gordes, petite localité à l'échelle d'une cité comme Vaison, avait également sa famille de patrons. On a retrouvé dans la crypte inférieure de la cathédrale une inscription qui célèbre l'un de ses membres, Caius Allius Celer, qui fut quattuorvir, flamine, membre du collège des augures et des décurions de la ville d'Apt³ :

C(AIO)ALLIO C(AII) FIL(IO)
VOLT(INIA) CELERI
IIIIIVIR(O) FLAM(INI)
AUGUR(I) COL(ONIA) I(VLIA)
APT(A) EX V DEC(VRIIS)
VORDENSES

¹ Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL), XII, n° 1113. - L. Tallah, Carte archéologique de la Gaule (CAG) 84/2, Le Luberon, le pays d'Apt, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2004, p. 240 (042, HC2). Pour Aix : CIL, XII, n° 537.

² CAG, 84/2, p. 236 (042, 10 ter).

³ CIL, XII, p. 142, n° 1114 et p. 823. - J. Gascou et al., Inscriptions Latines de Narbonnaise, (ILN) IV, Apt, Paris, CNRS, 1997 (supplément à Gallia 44,4), n° 22. - CAG, 84/2, p. 105.

PA(GA)NI
PA(TRO)NO

*"A Caius Allius Celer fils de Caius
de la tribu Voltinia,
quattuorvir flamine
augure de la colonie Julienne d'Apta
membre des cinq décuries
Les habitants du pays
des Vordenses
à leur patron"*

Sans atteindre une destinée comparable à celle de Burrus, on voit que le patron d'un petit pays était localement comblé d'honneurs et avait ses entrées et sa place parmi les notables de la ville dont relevait ce pays.

Une autre inscription retrouvée à Apt (dans la cave d'une maison bordant l'actuelle rue de la République) permet peut-être de situer chronologiquement ce Caius Allius Celer ou son père s'ils portaient les mêmes *cognomina*¹ :

L(VCIO) ALLIO SEVERO
C(AIVS) AL
LIVS CELER PATRVO
PATRI E
T (FILIO) QVART(VM)
STATVAR(VM) DEDICATIONE) HERED(ES)
EX FORM(A) TESTAMENT(I)
DECVR(IONIBVS) SING(VLIS) (DENARIOS) LXX
DEDER(UNT)

*"A Lucius Allius Severus,
son oncle paternel
Caius Allius Celer
a demandé par testament
(d'élever) des statues à son père et à son fils (?)
Lors de leur dédicace les héritiers
selon la lettre du testament
ont donné 70 deniers
à chaque décurion"*

L'absence de référence aux dieux Manes (D. M.) en tête de l'inscription pourrait en effet indiquer qu'elle daterait du Ier s. de notre ère, voire de l'époque julio-claudienne (14-68 AD) c'est-à-dire du temps de Burrus.

Celui-ci, et Trogue Pompée, n'ont pas été les seuls "Narbonnais" à faire carrière à Rome. L'historien Publius Cornelius Tacitus (Tacite) venait peut-être lui aussi de Vaison. Cnaeus Julius Agricola, le "pacificateur" de l'Angleterre, beau-père de Tacite, était pour sa part originaire de Fréjus, tandis que le consul Pompeius Paulinus, beau-père de Sénèque, était d'Arles... On le voit, ces "Narbonnais" se soutenaient entre eux et privilégiaient les alliances au plus haut niveau pour se faire une place à Rome.

¹ CIL, XII, p. 142, n° 1115 et p. 823. - ILN, IV, n° 35. - CAG, 84/2, pp. 175-176.

Tout ceci en attendant que la province, la *Provincia*, donnât en 138 un empereur à Rome en la personne du sénateur Titus Aurelius Fulvius Antoninus Pius (Antonin le Pieux.), nîmois d'origine, qu'Hadrien privé de descendance avait adopté quelques mois avant sa mort pour lui succéder...

La tenue même des Gaulois, sujet de moquerie du temps de César, allait finir par faire mode à Rome : au III^e siècle l'empereur Caracalla (Marcus Antonius Aurélius, fils de Septime Sévère), qui par son édit de 212 (la *Constitutio Antoniniana*) accorderait la citoyenneté romaine à tout homme libre de l'empire, devrait ainsi son surnom à son manteau gaulois sans manches, court ou long suivant la saison...

Mais bien auparavant, dès l'époque augustéenne sans doute, du haut en bas de la pyramide des clientèles, tous les hommes investis d'un pouvoir plus ou moins grand et souhaitant faire carrière ont fait tout ce qu'il fallait, tout ce qu'ils pouvaient, pour que l'adhésion à Rome soit profonde, sinon toujours enthousiaste. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'abandon progressif de certains vieux sites défensifs au profit des propriétés rurales ou d'habitats situés à proximité. Pour utiliser un terme de la romanité, les dynastes que Rome honorait entraînaient tout simplement derrière eux leur clientèle. Tous leurs sujets/clients n'ont pas suivi cependant, et la fréquentation de certains vieux *oppida*, auxquels Rome avait dû laisser quelques mauvaises terres, s'est poursuivie durant tout le Haut Empire, sous l'égide et la responsabilité de certains de ces dynastes - qui de plus géraient les cultes que l'on rendait sur leur territoire, trouvant là une assise supplémentaire à leur légitimité et leur *auctoritas*. Les vieux *oppida* ont parfois été offerts à des divinités très probablement indigènes. C'est le cas au Chastelard de Lardiers comme au Castellar de Cadenet. Dans ce dernier cas, on n'a pas hésité à restaurer la partie supérieure de l'angle nord-est de l'enceinte, qui devait culminer à plus de six mètres et devait être visible d'une bonne partie du pays des Dexivates¹. Dans le même temps, à Nîmes, on a rhabillé la vieille tour symbole devenue la Tour Magne. A Perréal, après une chute du peuplement sensible au milieu du I^{er} siècle, le processus d'abandon s'est poursuivi progressivement jusqu'au II^e siècle. D'autres sites ont résisté plus longtemps. C'est le cas des *oppida* de Castel-Sarrazin à Lourmarin occupé jusqu'au IV^e siècle², de Saint-Julien à La Bastidonne jusqu'aux III^e-IV^e siècles³, de la Vache d'Or à Viens⁴, du site du village de Montfuron (où une partie de l'habitat avait pourtant glissé vers Mériton)⁵, ou plus au nord de l'*oppidum* des Terres Longues à Carniol⁶...

Tournés vers l'Empire, les notables des villes romaines de la Gaule, souvent alliés à des familles romaines à l'instar de Pompeius Paulinus qui avait marié sa fille à Sénèque, ont favorisé sinon piloté directement le développement de nombreuses entreprises industrielles et

¹ Cette restauration paraît indiquer que l'occupation religieuse du site s'est poursuivie après que l'habitat l'eût déserté. Pour le moment en effet, on n'a pas retrouvé de trace d'habitat après la fin du I^{er} s. avant notre ère : D. Isoardi, F. Mocchi et K. Walsh, Un rempart à agger dans le sud de la France ? L'oppidum du Castellar (Cadenet, Vaucluse), ds DAM 32, 2009, pp. 121-150, ici p. 125.

En ligne : <http://dam.revues.org/1916>

² P. Broise, Agglomérations rurales gallo-romaines en Vaucluse, ds Revue Archéologique de Narbonnaise (RAN), 17, 1984, pp. 257-271, ici p. 263.

³ CAG, 84/2, pp. 179-180 : on y aurait même trouvé, avant 1921, un oushebti parmi les vestiges : cf E. Saurin, Statuette-momie provençale, ds Rhoania, 3^e congrès, Besançon, 1921, (1922), pp. 71-74.

⁴ Les sondages de 2002 (BSR 2002, pp. 197-198) n'ont permis de définir qu'une occupation comprise entre le II^e et le I^{er} s. avant J.-C. mais il n'en demeure pas moins que des ramassages antérieurs de poterie sigillée, de verre, de *dolia* et de *tegulae* témoignent clairement d'une occupation gallo-romaine. R. Mistral, Viens, ds Rhodania, IV^e congrès, Nîmes, 1922 (1923), pp. 41-46, ici p. 45. - J. Sautel, Forma Orbis Romani, Carte archéologique de la Gaule romaine, VII, Vaucluse, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1939, p. 13 n° 21.

⁵ G. Bérard, Carte archéologique de la Gaule (CAG) 04, Les Alpes-de-Haute-Provence, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1997, p. 306.

⁶ CAG, 04, p. 458.

commerciales à destination de celui-ci. Comme sur les domaines tout proches des nouveaux Romains on retrouve donc souvent sur les vieux sites d'origine préromaine, parmi une assez grande diversité de céramique, la belle poterie sigillée qui au Ier et au IIe siècle a fait la renommée de la Gaule dans tout l'empire. Imitée de modèles italiques, connus en Gaule du Sud dès le troisième quart du Ier siècle avant J.-C., cette poterie doit son nom au décor imprimé à l'aide de sceaux sur l'argile de ses flancs, avant cuisson bien sûr. Noirâtre à ses débuts, elle a pris ensuite une teinte rouge foncé. Elle était alors plus fine que la poterie italienne dont elle imitait les motifs. On la produisait à La Graufesenque (à Millau sur la rive gauche du Tarn) et à Montans (à 5 km au sud de Gaillac) dès le premier quart du Ier siècle de notre ère¹, certainement à l'instigation de Romains (ou de notables gallo-romains) voulant s'imposer sur le marché gaulois en copiant localement des productions italiques - en particulier celles d'Arezzo dont la diffusion en Gaule du sud remonte à la seconde moitié du Ier siècle avant notre ère. Il y avait eu des précurseurs : dès le deuxième quart de ce dernier siècle avant J.-C. on trouve trace d'une production régionale de mortiers imités de modèles italiques, et dans la seconde moitié de ce siècle une céramique gallo-romaine précoce (caractérisée par sa pâte rugueuse, très sableuse) qui était issue des premiers centres romanisés, Vaison notamment. Mais avec cette poterie sigillée dite sud-gauloise on a véritablement changé d'échelle, toutes les provinces de l'Empire ont été touchées, jusqu'à la Bretagne (Angleterre) et la Syrie. Dans le Midi, Montans approvisionnait plutôt le sud-ouest de la Gaule et le littoral atlantique, La Graufesenque le sud-est de la Gaule et la Catalogne. Cette céramique représente le témoin privilégié pour dater les sites du début du Ier s. jusqu'à la première moitié du IIe siècle. Pour autant l'histoire de la sigillée ne s'est pas arrêtée là : ultérieurement, les ateliers de Lezoux près de Clermont-Ferrand, qui se sont développés à la fin du Ier siècle et surtout au IIe siècle, ont pris le relais jusqu'au IVe siècle.

13.2. LA CAMPAGNE : UNE ORGANISATION POUSSÉE, DES RÉALITÉS DIVERSES.

Grâce à des ramassages anciens, à diverses campagnes de prospection systématique, et au suivi de vastes chantiers, comme celui de l'irrigation du Luberon dans les années 1980², on a pu mettre en évidence une importante concentration de sites gallo-romains, parfois enfouis

¹ Sur la sigillée sud-gauloise, voir M. Passelac, A. Vernhet, Céramique sigillée sud-gauloise, ds M. Py (dir.), *Dicocer, Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è. - VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara, 6, 1993 (2007), pp. 569-580, principalement ici pp. 569-570.

En ligne :

syslat.on-rev.com/ArcheOnLine/PUB1/PUB000147.pdf

ou sur dicocer (SIG-SG) : <http://syslat.on-rev.com/DICOCER/d.index.html>

Pour plus de développements sur la sigillée sud-gauloise : Y. Leon, *Etude de la diffusion en Gaule d'une technique romaine d'élaboration de Sigillées à travers l'analyse microstructurale des surfaces décoratives (ou engobes)*, Thèse, Toulouse, Université 3 Paul Sabatier, 2010.

En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01098597/file/2010TOU30327.pdf>

² Aménagements réalisés par la Société du Canal de Provence à partir de 1984-1989 (sud-Luberon partie ouest, adduction Durance-Bonneix par une galerie traversant le Luberon). Voir en ligne :

<http://www.canal-de->

[provence.com/Accueil/Am%C3%A9nagementshydrauliques/Lesam%C3%A9nagementspard%C3%A9partement/Vaucluse/tabid/321/language/fr-FR/Default.aspx](http://www.canal-de-provence.com/Accueil/Am%C3%A9nagementshydrauliques/Lesam%C3%A9nagementspard%C3%A9partement/Vaucluse/tabid/321/language/fr-FR/Default.aspx)

sous plus de 2 mètres de sédiments (comme à Puyvert, au sud immédiat du chemin de la Jaconne par exemple)¹.

Toutefois il demeure bien souvent impossible de préciser si l'occupation a porté sur le Haut Empire, le Bas Empire, ou les deux. Pour cela il faudrait des fouilles - ou bien, au moins, des sondages qui n'ont pas pu être réalisés faute de temps et de moyens. On se contente donc fréquemment de noter la présence de *tegulae*, fragments de *dolia* ou amphores qui ne permettent pas d'aller plus loin que le pointage d'un site, et parfois d'une séquence particulière. La classification des vestiges demeure elle aussi problématique ou hasardeuse. Plutôt qu'à la certitude raisonnable que peut apporter une fouille, elle ressort couramment d'un consensus accepté par tous mais fondé principalement sur l'opinion ou l'intuition d'un chercheur, souvent liées au hasard des conditions d'un ramassage. Or, même lorsque l'on se trouve face à des vestiges qui paraissent assez cohérents, sur les piémonts du Luberon les phénomènes de violence climatique (et hydrologique) de certaines séquences ont pu apporter, enlever ou remanier leur lot de colluvions² de manière très irrégulière. A. Müller et V. Ollivier ont souligné en 2003 que de nos jours encore les sédiments peuvent être remaniés par des processus d'érosion torrentielle tant sur les nombreuses vastes zones d'épandage de cailloutis mis en place au Würm et exploités à la carrière Bergier, qu'au pied des grands versants sud et en amont de la zone collinaire du piémont où se trouvent notamment les villages de Cucuron, Cabrières d'Aigues, Ansouis... De la sorte il n'est pas exceptionnel que certaines constructions bâties il y a deux ou trois siècles voient aujourd'hui les seuils de leurs portes à 0,60 m ou 0,80 en-dessous des sols actuels. A. Müller avait pu l'observer chez lui, dans le quartier des Vaucèdes. Les mêmes observations prévalent au nord du Luberon où P. De Michèle a insisté sur le régime torrentiel du Calavon et de ses affluents, ponctué d'étiages prolongés et de crues dévastatrices³. L'époque romaine elle-même a connu un calme climatique et hydrologique assez remarquable pour la région⁴ même après le coup de froid du IIIe siècle. Mais cela n'a pas empêché, très ponctuellement, des orages extrêmement violents. L'inondation qui a atteint l'emplacement du théâtre antique d'Apt dans le premier quart du Ier siècle en fournit un bon exemple⁵. Et le phénomène a repris tous ses droits à partir du Ve siècle, et jusqu'au début du petit optimum climatique médiéval au Xe siècle. Il ne faut donc pas s'étonner si autour du village de Puyvert on peut trouver, à de faibles distances les uns des autres, des sites gallo-romains a priori contemporains et pourtant enfouis à des profondeurs très diverses. Ainsi, tant que l'on a affaire aux éléments partiels résultant d'un sondage ou d'un ramassage, on doit garder à l'esprit qu'à quelques mètres ou dizaines de mètres peuvent être enfouis d'autres vestiges qui changeraient complètement notre appréciation des choses.

Avec ces réserves, on peut cependant dresser un panorama rapide des sites repérés depuis plus d'un siècle, notamment au sud du Luberon entre Puget et Lourmarin où ils sont très abondants et bien documentés, en mentionnant chaque fois que c'est possible la datation qui a pu leur être associée et leur nature possible.

¹ Observation réalisée lors des travaux d'aménagement hydraulique du Calavon et du Sud Luberon, Tranche Sud-Luberon ouest, carte de sensibilité archéologique n° IV (immédiatement à l'est du point coté n° 5).

² En ce sens, A. Müller et V. Olivier, 10000 ans de présence humaine sur le piémont méridional du Grand Luberon, ds Bilan scientifique de la région PACA (BSR), 2003, pp. 220-223, ici p. 222.

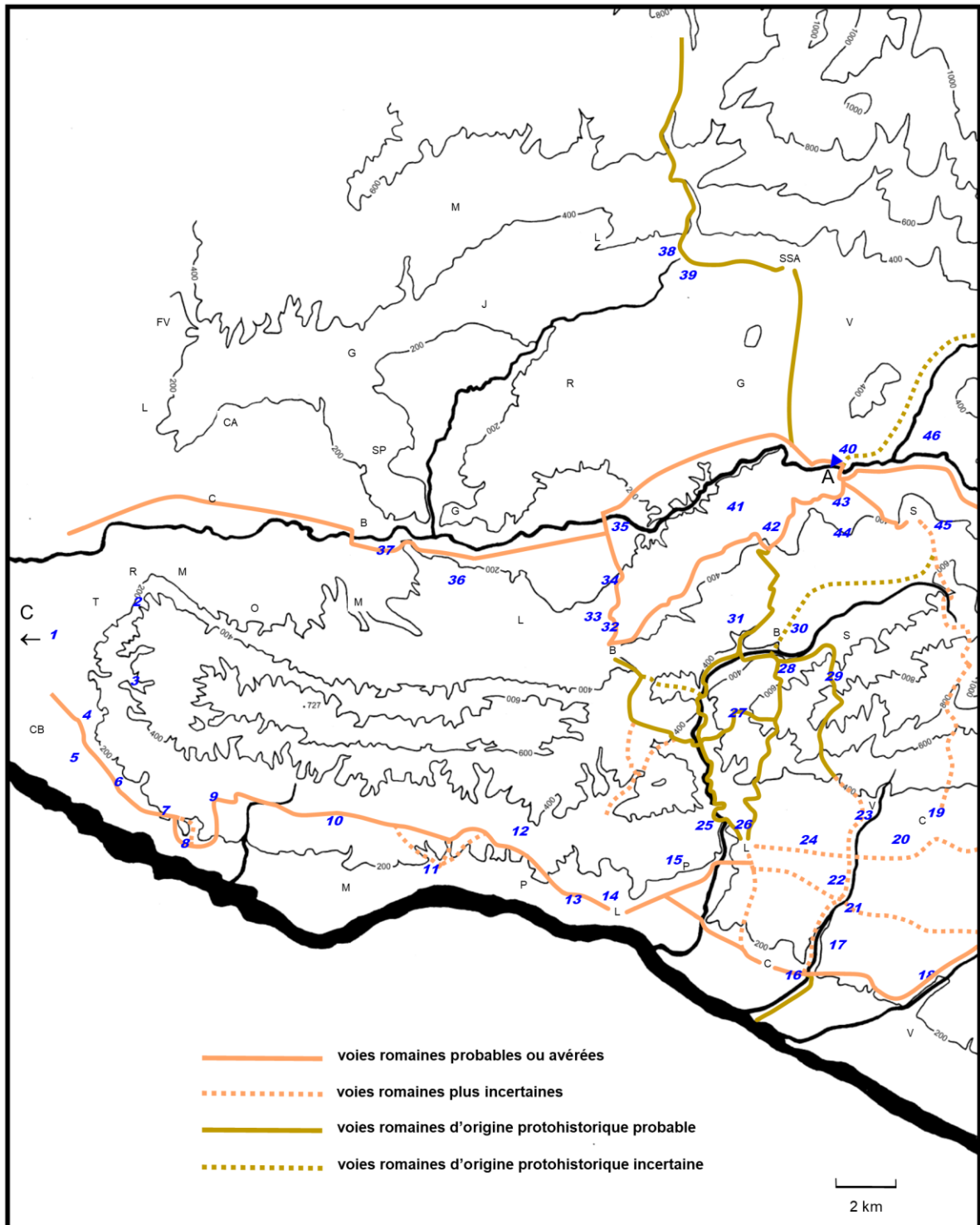
Au Petit Réal à La Bastidonne, on a noté que le site avait été entièrement recouvert d'alluvions après l'époque romaine : CAG 84/2, p. 141 (010, 4).

³ P. De Michèle, Apt, ancienne caserne des pompiers, ds BSR 2013, pp. 181 et 182, ici p. 181.

⁴ A. de Réparaz, Le défilé de Mirabeau, un grand site naturel humanisé à fonction primordiale de passage, ds Méditerranée, 105, 2007, pp. 37-46, ici § 30.

En ligne : <https://mediterranee.revues.org/341>

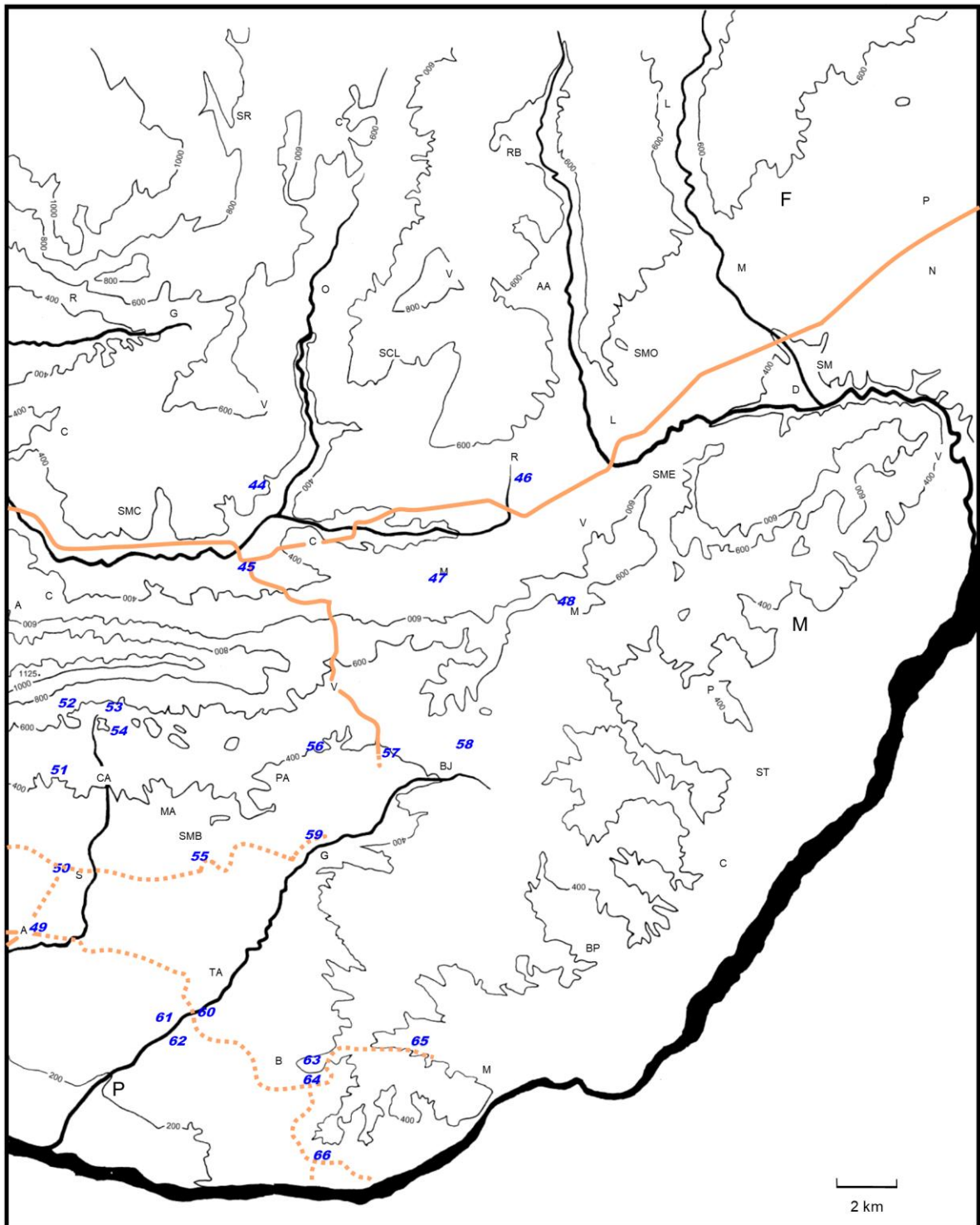
⁵ P. De Michèle, Apt, caves du centre ancien, ds BSR, 2003, p. 201.



PI. 70 : APERÇU DU LUBERON GALLO-ROMAIN.

- | | | | |
|---|---|--|--|
| 1 Mansio de Cabellio | 13 Vicus et villa de Tradevens | 25 Vicus de Castel Sarrazin | 37 Ensemble des Bas-Heyrauds
(<i>mutatio</i> d'Ad Fines ?) |
| 2 Vallon de Boulon (habitat rupestre) | 14 Villa du Claut | 26 Ensemble des Ramades | 38 Temple et habitat rural de
Croagnes-Le Pigeonnier |
| 3 Vallon de Vidauque (hab. rupestre) | 15 Ensemble de la Jaconne-Puyvert | 27 Site du Fort de la Roche | 39 Ensemble des Privades-Bassac |
| 4 Site de Valloncourt | 16 Ensemble (<i>mutatio</i> ?) des Vérunes | 28 Vicus du Fort de Buoux | 40 Apta Julia, ville et mansio |
| 5 Site de la Merletade | 17 Site de l' <i>oppidum</i> du Castellar | 29 Bergerie (?) de l'Ouillon | 41 Habitat rural de l'isolette |
| 6 Site (<i>villa</i> ?) de Saint-Ferréol | 18 Villa de la Tuière | 30 Villa des Crottes | 42 Villa des Tourettes |
| 7 Habitat rural de Fenoulié | 19 Mausolée de Pourrière | 31 Villa d'Aurons | 43 Habitat rural de St-Vincent |
| 8 Site de La Roquette | 20 Villa du Viély | 32 Habitat (<i>villa</i> ?) de Nogant | 44 Habitat rural de Rey |
| 9 Bergerie (?) des Mayorques | 21 Vicus de Malconseil-Grand Plan | 33 Villa de Saint-Jean | 45 Villa de Saint-Eusèbe |
| 10 Bergerie (?) de Saint-Phalez | 22 Ensemble du Roucas-Bessière | 34 Villa de Thourame | 46 Villa de Tourville |
| 11 Villa des Borrys (et <i>mutatio</i> ?) | 23 Vicus de Maguelonne-les Vaisses | 35 Pont Julien | |
| 12 Villa de la Verrerie | 24 Ensemble du Grand Coutouras | 36 Ensemble des Maquignons | |





- 44 Vicus de l'oppidum de la Vache d'Or
- 45 Ensemble des Astiés/la Bastide Blanche/Sibourg (*mutatio* de Catuaca ?)
- 46 Villa de Pinet
- 47 Habitat rural de l'oppidum de Montjustin
- 48 Habitat rural de l'oppidum de Montfuron
- 49 Site d'Ansouis (ancien sanctuaire ?)
- 50 Ensemble des Clots (habitats, nécropole)

- 51 Ensemble de Champonne/Saint-Jean
- 52 Bergerie des Courbons
- 53 Bergerie du Lébron
- 54 Ravin du Loup (bas-relief)
- 55 Villa de Saint-Martin-de-la-Brasque/le Castelas
- 56 Villa des Dônes
- 57 Ensemble de Saint-Pierre/le Plan
- 58 Villa (?) de la Tuilière

- 59 Villa du quartier du Moulin
- 60 Gué du Tourel
- 61 Ensemble de Viade/le Paradou
- 62 Habitat rural des Ribes-Hautes
- 63 Vicus de l'oppidum de Saint-Julien
- 64 Ensemble du Grand Réal/Petit Réal
- 65 Villa de la Grande Bastide
- 66 Vicus et nécropole de la Dévention

Les sites portés sur la carte ne représentent qu'une toute petite partie de ceux qui ont été repérés. Leurs dénominations parfois floues et les nombreux points d'interrogation essaient de rendre compte des incertitudes qui pèsent très souvent sur leur nature. Quant aux chemins, en dehors de la zone montagneuse où les contraintes sont plus sévères, leurs tracés demeurent le plus souvent totalement hypothétiques. En fait on peut considérer que la plupart des chemins que l'on retrouve (sans certitude) au Moyen Age devaient exister - certains dès la protohistoire. Mais leur importance demeure sujette à bien des questions. Des voies qui au départ desservaient peut-être seulement des domaines ont pu acquérir plus tard une dimension territoriale (et d'autres perdre celle-ci) simplement parce que le cadre politique n'était plus le même.



13.2.1. L'exemple du Luberon méridional, entre Puget et Vaugines.

A Lauris, ces sites s'étendent sur toute la commune, à l'exception de la plaine de la Durance. Vers l'ouest a été repéré très tôt le site de Tradevens ou Travedent¹, sur le plateau situé au-dessus du vallon de la Bichouarde et partiellement sur le flanc oriental de celui-ci. En 1892 le site avait déjà livré un fragment de tête de femme en marbre. En 1930, on pouvait voir sur le plateau « *des tas de 1 ou 2 m. de hauteur, de 3 ou 4 de circonférence* », dressés par les agriculteurs « *de tous ces débris qui les gênaient pour labourer et ensemercer leurs champs* ». Il s'agissait de fragments de *tegulae*, de *dolia* et d'amphores. Ils semblent signer la présence d'un habitat important dont on retrouvait les traces une centaine de mètres plus bas. En outre, le quartier était coupé par « *une belle voie large* », qui laissait voir « *ses énormes dalles caractéristiques* », de manière discontinue, sur un kilomètre environ. Malheureusement, G. Daumas, le rapporteur de ce site, n'a pas pensé à mesurer la largeur de la voie, ni même à donner l'orientation de celle-ci. Il semble toutefois probable qu'il s'agissait de la voie secondaire que nous avons dessinée de Cavaillon au pays d'Aigues, et la mention d'un passage dallé ou empierré suggérerait alors que cette voie revêtait une assez grande importance, puisque l'on sait que ces passages étaient assez rares sur la voie Domitienne, même aux abords d'Apt². Toujours selon G. Daumas, « *d'après la situation du terrain [?], il semble que le plateau ait contenu un certain nombre de tombes* ». On a pensé plus tard que le site correspondait à une *villa* et ses dépendances plutôt qu'à un *vicus* gallo-romain comme G. Daumas l'avait cru³. Mais aucun élément de datation n'a pu être mis en évidence, même si l'on a fait parfois état de tombes à incinérations⁴ qui renverraient aux deux premiers siècles de notre ère. Les *tegulae* repérées à Piécaud⁵, 700 à 800 m plus au nord, marquent peut-être une dépendance de cet établissement.

Au nord/nord-ouest de Tradevens par contre, au quartier de La Rialle mais juste en bordure (nord) de la route de Puget (RD 173), on a retrouvé les restes d'une grande assise en béton, peut-être celle d'un mausolée, un acrotère⁶ en calcaire blanc orné de palmettes, ainsi que deux tombes à incinération de la fin du Ier ou du début du IIe siècle renfermant deux urnes cinéraires en verre, une urne en terre cuite, un balsamaire⁷ ainsi que des offrandes funéraires, notamment une petite tresse en bronze formée de quatre fils (peut-être bracelet ou un tour de cou)⁸. On peut envisager, mais sans certitude, que ce groupe de tombes se trouvait dans le

¹ G. Daumas, station préhistorique et romaine de Lauris, ds Mémoires de l'Institut Historique de Provence, 8, 1931, pp. 63-69, ici pp. 68-69. - CAG, 84/2, p. 262 (065, 14).

² CAG, 84/2, pp. 89-90. - C. Moirenc, Projet impérial d'une carte topographique de la Gaule, A la fin de l'Empire romain (4^e siècle de l'Ere Chrétienne), Apt, J.-S. Jean, 1860, pp. 37-38. - G. Barroul, P. Martel, La voie romaine de Cavaillon à Sisteron sous le Haut Empire, Etude topographique, ds Revue d'Etudes Ligures, 28, 1962, pp. 125-202, ici p. 191.

³ H. Broise, Un terroir du pays d'Aigues dans l'Antiquité, Terroir occidental, Paris, Ecole Pratiques des Hautes Etudes, 1973, pp. 66-67.

Un *vicus* est une petite agglomération rurale, souvent placé près d'une voie de communication.

⁴ CAG, 84/2, p. 262.

⁵ CAG, 84/2, p. 261.

⁶ Un acrotère est un socle supportant divers ornements, au sommet ou aux deux extrémités d'un fronton.

⁷ Il s'agit de petits flacons en verre, plus rarement en terre, liés à l'utilisation des parfums et des onguents dans le rituel funéraire. Ils sont très courants aux Ier-IIe s. de même que les lacrymatoires, censés recueillir les larmes (*lacrimae*) des proches du défunt, mais qui contenaient également des onguents.

Pour les balsamaires, dans la région, on peut voir R. Guéry, G. Hallier, Le mausolée de Cucuron, Tombes et architecture. ds Gallia, 47, 1990. pp. 148-185, ici p. 163.

⁸ F. Salviat, Information archéologiques, PACA (région nord), ds Gallia, 25, 2, 1967, p. 376.

prolongement de la voie dallée reconnue à Tradevens, probablement la voie romaine secondaire reliant Cavaillon au pays d'Aigues.

Beaucoup plus à l'ouest, celle-ci pouvait passer immédiatement au sud de La Boîte (et bien au nord de la RD 173) : en 1973 H. Broise a signalé la présence d'un clavier (tas de pierres) riche en *tegulae* qui lui a permis d'évoquer une voie romaine est-ouest¹. De là, en passant au sud du Pouciou, elle pouvait rejoindre le site des Borrrys déjà évoqué dans le chapitre précédent.

Entre La Boîte et La Rialle, cette voie aurait pu passer au sud de la Verrerie. Le site a livré un abondant matériel de *tegulae*, *dolia*, mais aussi poterie indigène grise, poterie grecque et sigillée : C. Jacquème y voyait déjà, en 1922, un habitat très ancien, même si le vocable d'*oppidum* paraît ici peu adapté². Il y a eu là une belle *villa* alimentée par un aqueduc partant d'une source captée au bas du vallon du Muletier (alt. 250 m)³. Le plan de la *villa*, couvrant plusieurs hectares, classiquement organisée autour de plusieurs cours, a pu être esquissé. Au sud, elle aurait comporté un quartier artisanal groupant moulin à huile, forge et verrerie antique - de même peut-être qu'un entrepôt d'huile et de vin. La *villa* aurait été occupée du Ier aux IVe-Ve siècles. Une petite nécropole de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Age indiquerait que le site a continué à être occupé après la disparition de la *villa*. Là encore, en 1922, C. Jacquème y a évoqué une ancienne route de « Cadenet à Cavaillon » couverte de dalles « dans les temps passés », mais sans préciser à quel niveau elle se situait.

Entre la Boîte et la Verrerie, le site de la Font Vieille aurait abrité une bergerie : on y a repéré en tout cas des murs en pierre sèche, des fragments de *tegulae*, de *dolia* et une jatte qui a été associée à la fabrication de fromage. Il pourrait s'agir d'une dépendance de la *villa* de la Verrerie. Il n'est pas exclu que la voie secondaire ait remonté assez haut pour franchir le ruisseau de la Tapi, passant ainsi tout près du site de la Font Vieille, sinon directement par celui-ci, alors qu'il pouvait ensuite aisément laisser de côté la Verrerie (selon les sages préceptes de Columelle évoqués plus haut)⁴. En contrebas de la Verrerie, le site de la Grande Bastide, qui a livré des *tegulae*, correspondrait à une autre dépendance de la grande *villa*.

A l'est de la Verrerie, le domaine du Jas de Méry a également été occupé par deux sites occupant respectivement 400 et 7000 à 8000 m². Des murs en moellons et un bronze tardif de Constance (337-361) ont permis d'évoquer un habitat rural⁵, éventuellement dépendant de la Verrerie. Mais l'étendue du site suggère qu'il pourrait aussi y avoir eu là un établissement plus important. Ce sentiment est renforcé par les restes d'un aqueduc partant vraisemblablement du vallon de la Font Pudon⁶. Entre les grandes *villae* couvrant plusieurs hectares, du type de celle de la Verrerie, et les petits habitats ruraux, il ne faut pas exclure la possibilité d'autres *villae* plus modestes, voire de dépendances assez évoluées des *villae* principales. On retrouvera cette possibilité dans l'ensemble de la Jaconne/Puyvert.

A 500 m au nord-ouest de Lauris, les vestiges repérés au Claut n'ont rien de très modeste. Dans une ancienne carrière H. Broise a décelé les thermes d'une *villa* romaine alimentés par un aqueduc qui descendait du vallon de Valbigonce, à 2,5 km au nord/nord-ouest. Les thermes de la *villa* du Claut comportaient cinq ou six salles. Toutes sont en petit appareil sauf une, taillée dans le rocher. Cette dernière, qui semblait reposer sur un sol à hypocauste

En ligne : https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1967_num_25_2_2483

¹ H. Broise, Un terroir du pays d'Aigues dans l'Antiquité, p. 62. - CAG, 84/2, p. 299.

² C. Jacquème, Histoire de Cadenet, Marseille, 1922 / Marseille, Laffitte Reprints, 1979, pp. 83-84.

³ H. Broise, Un terroir du pays d'Aigues dans l'Antiquité, pp. 62-64 et 74. - CAG, 84/2, pp. 299-300.

⁴ Columelle, *De re rustica*, livre I, 4.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/columelle/livre1.htm>

⁵ H. Broise, Un terroir du pays d'Aigues dans l'Antiquité, p. 66 et p. 94. - CAG, 84/2, p. 299.

Le terme d'habitat rural revêt toujours une certaine ambiguïté dans la mesure où il sert à désigner aussi bien une habitation isolée relativement modeste qu'une petite agglomération.

⁶ CAG, 84/2, fig. 348 et 349 p. 300 (curieusement le texte de la p. 299 ne mentionne pas cet aqueduc, pourtant figuré sur la carte des pp. 70-71...)

marqué par des pilettes, avait des murs couverts d'enduits polychromes, avec peut-être une plinthe en marbre à la base. Le corps de logis se trouvait juste au nord. Les vestiges qui le signalent couvrent environ 3000 m² où H. Broise a recueilli de la céramique sigillée, des meules en lave et du verre à vitre. Dans les canalisations des thermes, le chercheur a relevé de la céramique des IIIe-IVe siècles, ce qui semble indiquer que les thermes au moins de la *villa*, sinon celle-ci, étaient alors abandonnés puisque ces canalisations n'étaient plus entretenues et brisées.

L'aqueduc de Valbigonce-le Claut semble avoir encore alimenté au passage une petite *villa* située à Maupas. Elle se signifierait très modestement par quelques plaques de béton et un chapiteau chanfreiné en calcaire, en plus des sempiternels fragments de *tegulae* et de *dolia* également présents bien sûr au Claut. Il pourrait toutefois s'agir simplement d'une dépendance de ce dernier site, un peu plus élaborée que d'autres.

Avec les réserves qui s'imposent en l'absence d'une chronologie précise, dans ce secteur les foyers d'habitat seraient donc un peu plus rapprochés que plus à l'ouest. Il pourrait en effet y en avoir eu un autre sur le site même du village de Lauris, un peu en retrait de la falaise (place de l'église, rue du portail). On y a découvert des *tegulae* et de la sigillée, une colonne cannelée, et dans une citerne du château, bien sûr pas en place, une stèle portant l'inscription¹ :

L(VCIO) CORNELIO...

"A Lucius Cornelius..."

qui a été rattachée assez arbitrairement au IIe siècle. Il aurait donc pu y avoir là un habitat et un sanctuaire. Par ailleurs des tombes sous tuiles en bâtière indiquent là encore que le site a été occupé, ou réoccupé, pendant l'Antiquité tardive. Trois *dolia* retrouvés aux Grilles, sous la falaise des Mességuières, indiquent par ailleurs que les ressources de ce quartier, abrité et bien irrigué par de nombreuses sources et mines, n'étaient pas ignorées².

Au Grès (1 km au nord-est de Lauris) un escalier et une colonne en marbre blanc, des restes de *dolia* et d'amphores, du béton de tuileau, des enduits peints, de la sigillée, de la verrerie, des monnaies, suggèrent la présence d'un habitat étendu, cependant que des balsamiques, des lacrymatoires et des urnes cinéraires signalent celle d'une nécropole du Ier ou IIe siècle. Sans doute y avait-il là, en bordure cette fois d'un chemin, ou peu éloigné de celui-ci, une *villa* et ses dépendances³. A quelques centaines de mètres de là, à la chapelle Saint-Roch (700 mètres au nord du village actuel) on a localisé un site à *tegulae* sans pouvoir l'interpréter⁴.

Plusieurs autres sites traduisent la dense occupation de l'espace disponible : au Cade (1,5 km au nord du village actuel, du matériel gallo-romain non précisé), à la Marchande (2,5 km au nord-est du village, site à *tegulae*, bassins) au Sui (400 m au sud-ouest du site précédent, des *tegulae* encore) à la Marquette (300 m à l'ouest du précédent, une construction à caractère rustique, des *tegulae*, de la céramique), à la Tuilière (300 m encore au nord-ouest du précédent, des *tegulae* et des structures indéfinies)⁵. L'occupation des pieds de pente du petit

¹ CAG, 84/2, p.259.

² C. Jacquème, Histoire de Cadenet, Marseille, Laffitte Reprints, 1979, p. 86.

Les trois *dolia* des Grilles (hauteur 2 m, largeur 1,5 m) portaient trace d'un renfort, placé au fond et à l'extérieur du vase, formé de 4 crampons en plomb de 20 cm de long et 5 cm de large. Selon l'auteur, il ne s'agissait pas d'une réparation mais bien d'un dispositif destiné à renforcer le vaisseau.

³ G. Daumas, station préhistorique et romaine de Lauris, ds Mémoires de l'Institut Historique de Provence, 8, 1931, pp. 63-69, ici p. 68. - H. Broise, Un terroir du pays d'Aigues dans l'Antiquité, pp. 69-70, 75, 78-79. - CAG, 84/2, pp. 260-261.

⁴ H. Broise, Un terroir du pays d'Aigues dans l'Antiquité, p. 69. - CAG, 84/2, p. 261.

⁵ CAG, 84/2, pp. 261-262 (en désordre).

Luberon (qui constitue une zone de pacage naturelle pour les ovicapridés, encore prisée par les quelques troupeaux subsistant de nos jours) suggère une activité pastorale assez importante. La contemporanéité des sites n'est pas établie, et on ne peut exclure que certains de ces repérages concernent de petits habitats ruraux. Sans qu'une structuration nette de l'espace se dessine pour autant, on peut être tenté d'y voir des dépendances de la *villa* du Grès ou de celle (plus hypothétique) de Maupas, voire des *villae* du Claut ou de la Jaconne/Puyvert.

Ce dernier site est particulièrement impressionnant : sur plus de 90 ha, entre le chemin faisant limite avec Lourmarin à l'est, le Vallat de Bagnol à l'ouest, la route de Lauris à Lourmarin au sud et la Jaconne au nord, c'est une trentaine de constructions qui ont été reconnues¹. La *villa* principale elle-même serait localisée au sud-est de la Jaconne, à quelques petites dizaines de mètres de l'avenue de la Gravière. Alimentée par un aqueduc prenant sa source à une centaine de mètres au nord-est de la Jaconne, elle comportait une zone de stockage (nombreux morceaux de *dolia*) et peut-être une forge (scories). Au sud de ces dépendances, de part et d'autre d'une cour, dans deux ailes, on a retrouvé des sols bétonnés, des fragments de murs recouverts d'enduits peints et des restes de plinthes en marbre. Le mobilier ramassé comportait des fragments de sigillée et une cuillère à fard en argent. Juste au sud, mais détachés du reste, devaient se trouver des thermes (traces d'hypocauste, sol bétonné, fragments de marbre, corniche moulurée, verre à vitre). Là encore on a trouvé des fragments de sigillée. Sur le reste des 90 hectares du site H. Broise a pu définir plusieurs types de constructions : tout d'abord des habitats plus modestes que la *villa* principale mais dotés cependant d'un certain luxe (fresque, marbre, sols de béton), mais aussi des habitats sans décor mais pourvus du confort de sols en béton. Dans ces deux premiers types d'habitat on trouve un grand nombre de tessons de *dolia*, d'amphores et de sigillée. Deux sites assimilés au premier type, à un peu plus de 200 m au sud-ouest de la Jaconne, ont livré l'un, un as d'Auguste (27 BC, 14 AD), et l'autre, un as d'Antonin (138-161). Enfin un troisième type d'habitat, matérialisé par des *tegulae*, des *imbrices*² et des moellons, regrouperait des bâtiments à usage agricole, y compris sans doute les logements des esclaves - car on oublie trop facilement dans nos descriptions et nos projections que le système économique du monde romain reposait majoritairement sinon exclusivement sur l'esclavage.

Selon leur découvreur, l'implantation de ces diverses constructions ne paraît pas relever d'un plan préconçu, mais procéderait au contraire de rajouts dans l'espace et dans le temps en fonction des besoins. De fait l'ensemble de ces sites s'étale sur une longue période, du Ier siècle (au nord du Grès notamment, au nord/nord-est du village actuel) jusqu'au haut Moyen Age (aux Saumades, à 150 m environ au sud-ouest du village actuel) sans que l'on puisse présumer s'il y a eu partout continuité de l'occupation. Malgré l'extraordinaire richesse de cet ensemble, la multiplication des constructions modernes interdit de dresser la carte des sites contemporains qui permettrait de comprendre l'ensemble de ces stations, leurs relations et leur développement dans le temps comme dans l'espace, de se doter d'une vision du domaine à toutes les époques - si domaine il y avait. Car on a postulé ou suggéré que l'ensemble correspondait à un vaste domaine et que les différents types d'habitat dessinaient une sorte de hiérarchie à l'intérieur de ce domaine. Or il ne faut pas perdre de vue qu'il pourrait également s'agir d'une juxtaposition de domaines indépendants, de différentes tailles, appartenant à une même époque ou à des époques différentes. Les vestiges retrouvés n'excluent pas davantage

¹ CAG, 84/2, pp. 301-303 et plan p. 302.

² Les *tegulae* (pluriel de *tegula*) étaient de grandes tuiles plates garnies d'un côté d'un rebord creux épousant l'autre bord de la *tegula* voisine. Les *imbrices* (pluriel d'*imbrex*) étaient des tuiles rondes (comparables en fait à nos tuiles traditionnelles mais un peu plus creuses et moins larges) qui assuraient l'étanchéité du tout en recouvrant les rebords des *tegulae*.

une concentration au fil du temps de petits domaines en un seul ensemble appartenant à une même famille que l'éparpillement d'un vaste domaine initial.

En fait, on a là énormément de choses, mais toutes les hypothèses restent ouvertes - et du fait de l'urbanisation récente on ne pourra sans doute jamais les refermer, en tout cas sans doute pas avant qu'elles se soient perdues, dissoutes là encore, dans le temps. C'est ainsi que l'histoire et l'archéologie se réinventent - et progressent, parfois.

Ce site de la Jaconne/Puyvert pour être exceptionnel, n'est cependant pas unique : à Cabrières-d'Aigues, un site d'une quarantaine d'hectares s'étend des restes de la chapelle Saint-Jean à Champonne en passant par les Jonquiers et Jacquémus (la Carade). On y a retrouvé en grande quantité des *tegulae* et de céramique commune, qui paraissent indiquer un ensemble comparable à celui de la Jaconne, bien que ses centres névralgiques fussent sans doute plus pauvres : les stations qui y ont été reconnues comme des *villae* possibles offrent en effet peu d'éléments de luxe, que ce soit autour de la chapelle Saint-Jean (marbre) ou, plus nettement, à l'est de Champonne (hypocauste)¹. On n'y a pas découvert non plus de traces d'ateliers de production céramique ni de scories. Il est possible que cet ensemble ait eu une vocation pastorale plus affirmée : on pourrait alors le mettre en relation avec les stations des Courbons et du Lébron que l'on peut interpréter comme des bergeries². Là encore en tout cas, l'occupation s'étend - autour de la chapelle Saint-Jean - du Ier s. (sigillée sud-gauloise) à l'Antiquité tardive (D-S-P).

Pour en revenir à Puyvert, au sud-ouest de l'ensemble de la Jaconne, en revenant vers Lauris, le site de Saint-Pierre de Méjans a fourni les restes de *tegulae*, d'amphores, de céramique. H. Broise, qui y avait également vu des morceaux de marbre blanc, considérait qu'il s'agissait de l'une des principales *villae* du secteur. Des prospections plus récentes qui n'ont pas décelé de marbre auraient remis en question cette hypothèse selon L. Tallah³. Le site en tout cas a été fréquenté longtemps ou à plusieurs reprises (sigillée sud-gauloise du Haut Empire et céramique grise tardive du Bas Empire).

Plus au sud, on trouve encore les restes d'un point de peuplement gallo-romain au sud-ouest de la Lombarde, au-dessus d'un chemin descendant vers les Grilles de Vachon⁴. Une carrière ancienne en a emporté une partie, mais le site a livré les vestiges d'un sol (épais de 50 cm, formé d'un hérisson de pierres entre deux couches de béton mêlant cailloutis et tuileau), des moellons, un morceau de mur, *tegulae* et *imbrices* brisées, meule en basalte, sigillée sud-gauloise, céramique commune et verrerie.

Lors d'un ramassage de surface, à la recherche de matériel pouvant se rapporter aux stèles chalcolithiques de Puyvert⁵, on a trouvé entre 1986 et 1988 à la Ponche des Boumians, dans l'espace circonscrit par la rive gauche de l'Aiguebrun et la RD 139, une fusäiole gallo-romaine et des tesselles (abacules grises)⁶ qui pourraient signaler la présence d'un habitat remontant vers les Courriers.

En remontant l'Aiguebrun, on se dirige un ensemble de sites non moins intéressant sans doute que celui de la Jaconne/Puyvert. On a déjà évoqué la stèle de la Corrée et sa dédicace à Mars Div(annos ?). Un peu plus haut se dresse la butte du Clos de Pierrouret. A environ 300 au nord de celle-ci, sur le coteau orienté vers le sud-est situé sous un cabanon (dit de Castel Sarrazin), on a reconnu sur 1 ha un site occupé au Bronze final, à l'âge du fer et pendant le

¹ CAG, 84/2, pp. 209-210 (024, 9 à 17).

² CAG, 84/2, p. 212 (024,34) pour les Courbons. Observation personnelle de fragments de *tegulae* au Lébron.

³ H. Broise, Un terroir du pays d'Aigues dans l'Antiquité, pp. 70 et 75. - CAG, 84/2, p. 303. - H. Oggiano-Bitar, Puyvert, commune, ds BSR, 2001, p. 192.

⁴ H. Broise, Un terroir du pays d'Aigues dans l'Antiquité, p. 70. - CAG, 84/2, p. 303.

⁵ Avec A. Müller, R. Coutel et un groupe d'étudiants.

⁶ Les tesselles sont les éléments constitutifs des mosaïques. Les abacules sont des tesselles de forme cubique ou parallélépipédique.

Haut Empire. On y a notamment retrouvé les restes, rares ici, d'un canthare en *bucchero nero* (céramique noire) étrusque. Vers l'ouest, le site gallo-romain (*tegulae, dolia*, céramique sud-gauloise) pourrait se prolonger jusqu'à Pierrouret, à quelque 200 m de là, où l'on a également reconnu de la céramique sigillée¹.

Vers l'est, on se heurte au site de Castel Sarrazin, *oppidum* préromain (monnaies massaliotes) sans doute réutilisé lors de chaque séquence de troubles, au III^e siècle comme pendant le haut Moyen Age (auquel on pourrait rattacher deux murs, en haut du site, dans l'alignement des deux remparts protohistoriques tournés vers la Combe du Bon Dieu). A l'époque romaine, la pente sud-est n'était pas encore occupée, en tout cas pas en totalité, par les restanques dont on peut voir les restes aujourd'hui, et qui se sont superposées au vieux système défensif en réutilisant une partie de ses matériaux - tout en gommant celui-ci et les structures qu'il pouvait abriter, ou surplomber. Parmi ces dernières, on peut supposer la présence d'au moins un bâtiment à caractère monumental. A mi-pente en effet, les murs de deux restanques remploient ou s'appuient sur des blocs taillés de grandes dimensions². A ce niveau, on trouvait encore en 1922 des débris de poterie grecque et sigillée (samienne pour C. Jacquème) ainsi que des monnaies massaliotes associées à « *des monnaies des divers empereurs romains jusqu'à Constantin* » (306-337)³. H. Broise y a également distingué les restes d'un mur en grand appareil et ceux d'un mur en petit appareil. A proximité, il a trouvé des plaques de revêtement en marbre blanc⁴. On a donc envisagé la présence d'un sanctuaire⁵. L'occupation du site de l'*oppidum* lui-même (le haut de la pente) pendant le Haut Empire pourrait se confondre avec son éventuelle réoccupation pendant les troubles du Bas Empire. Pour C. Jacquème en tout cas, avant 1922, elle ne semblait faire aucun doute et s'inscrivait dans la continuité de l'occupation préromaine des lieux⁶. Ce qui paraît certain en outre, c'est que l'habitat gallo-romain s'est largement étendu vers le bas de la pente, qu'il a débordé en direction du Paradou/ Pont de Peyre (moellons, *tegulae, imbrices, dolia*, amphores, poteries communes et sigillée).

En franchissant l'Aiguebrun, un site gallo-romain a été signalé dans le secteur des Lointes Bastides (*tegulae* brûlées, *dolia*, pas de céramique) et un habitat dans le village, à l'est de la rue du Galinier (débris de murs, moellons, *tegulae, imbrices*, gros morceaux de *dolia*). Un site enfin a été repéré le long de la draille de Lautin, à côté du cimetière (*tegulae*, céramique commune)⁷.

Mais le plus intéressant est au nord du village, où l'on trouve un vaste ensemble que l'on a cru centré d'abord sur le quartier des Ramades. On a pensé à une *villa*. Sur plus de 4 ha, H. Broise avait en effet reconnu des substructions, des morceaux de *tegulae* et de *dolia*, des fragments d'amphores et de sigillée sud-gauloise⁸. Plus récemment cependant H. Oggiano-Bitar a réduit les dimensions du site à 1 ha tout en le structurant. Il pourrait avoir abrité une zone artisanale (au sud) avec déchets de cuisson d'un four de tuilier et scories (forge ?), une zone d'habitat assez pauvre (au centre-est) et des entrepôts de stockage (au nord-est). Un peu plus à l'ouest,

¹ CAG, 84/2, p. 269 (068, 10).

Le site avait précédemment été associé à une bergerie gallo-romaine.

² CAG, 84/2, p. 267-268 (068, 3). - H. Oggiano-Bitar, Lourmarin, Commune, ds BSR, 1999, pp. 177-178, ici p. 177.

³ C. Jacquème, Histoire de Cadenet, Marseille, Laffitte Reprints, 1979, p. 65 (seconde station). Identification de la poterie sigillée à la poterie samienne par l'auteur, p. 84.

⁴ CAG, 84/2, p. 268 (068, 4). Une partie de ce (068, 4) recoupe le (068, 3).

⁵ On pourrait être tenté de mettre ce sanctuaire en rapport avec la stèle dédiée à Mars Div(?) retrouvée à la Corrée, mais cela reste très incertain.

⁶ C. Jacquème, Histoire de Cadenet, Marseille, Laffitte Reprints, 1979, p. 65 (*oppidum* ligure).

⁷ CAG, 84/2, p. 269 (068, 9), p. 268 (068, 7) et p. 270 (068, 16).

⁸ H. Broise, Un terroir du pays d'Aigues dans l'Antiquité, p. 79. - CAG, 84/2, p. 269 (la fig. 29 p. 85 n'est malheureusement pas utilisable).

on a cependant trouvé deux murs parallèles, des amas de morceaux de *tegulae*, d'*imbrices*, de *dolia*, d'amphores et de céramique commune. Cela pourrait constituer une extension de la zone d'activité déjà signalée (tuilier). Quelques centaines de mètres plus à l'est, c'est tout autre chose : sur un site (1 ha) qui s'était déjà signalé par la présence de béton, de *tegulae* et de nombreux tessons, on a trouvé les traces d'un habitat relativement évolué (un as de Domitien frappé en 89, un mur en pierre sèche recouvert d'enduit rouge, un sol bétonné associé à un fond de dolium, des fragments d'amphores, des tessons de sigillée, un petit vase en céramique fine, des lampes à huile, des débris de verre bleuté, une feuille en cuivre, de nombreux clous et crochets en fer)¹. Ce site a en outre fourni du matériel protohistorique, notamment une anse de canthare en *bucchero nero* qui renvoie à l'exemplaire trouvé au cabanon dit de Castel Sarrazin. On a donc là sur plusieurs hectares - ce qui justifierait finalement en partie les observations d'H. Broise - un groupement très conséquent de vestiges gallo-romains disposés sur un coteau faiblement incliné, orienté sud-sud-est, et bordé par le ruisseau du Vallat des Vignes. Celui-ci servait assez vraisemblablement de guide au chemin qui montait par le bas de la Combe des Cavaliers et la Combe d'Apt pour traverser le Luberon. Malgré la présence d'un habitat assez évolué, du fait de l'imprécision des données publiées il reste cependant difficile d'interpréter cet ensemble. Il pourrait s'agir tout aussi bien des restes d'un *vicus* faisant pendant à celui qui occupait le bas de la pente de Castel Sarrazin. L'ensemble dit des Ramades se poursuit en tout cas vers le nord, le long du Vallat des Vignes et sur sa rive droite : à 350 m environ au sud des Cavaliers, sur un coteau incliné là encore vers le ruisseau, on a trouvé les vestiges d'un habitat rural présentant moellons, *tegulae*, *imbrices*, débris de meules domestiques en basalte, amphores, cruches et plats en céramique commune, sigillée sud-gauloise et très gros débris de *dolia*. Et encore un peu plus au nord, à 200 m environ des Cavaliers cette fois, encore des *tegulae* et de la céramique commune... Aux Cavaliers même on a découvert un autel en calcaire avec une dédicace à Silvain déjà mentionnée parmi d'autres² :

SILVANO
V(OTVM) S(OLVIT) L(IBENS) M(ERITO)
VERVS
GESATI F(ILIVS)

"A Silvain,
avec reconnaissance en accomplissement de son vœu,
Verus
fils de Gesatus"

Même si rien n'indique une continuité de celle-ci, la longue occupation du site, qui reflète sans doute la pérennité de l'axe transversal passant par les crêtes, est attestée par une assiette en D-S-P (dérivée de la sigillée paléochrétienne, bon marqueur des IVe-VIe s.)³ retrouvée dans la zone artisanale présumée (four, forge) du quartier des Ramades.

Pour trouver une grande *villa*, il faut peut-être aller un peu plus à l'est, au nord du domaine des Baumelles, où selon M. Deydier⁴ on a retrouvé « un pied d'homme en marbre blanc, brisé

¹ CAG, 84/2, p. 270 (068, 13).

² CAG, 84/2, p. 266 (068, 2).

³ C. Raynaud, Céramique estampée grise et orangée dite "dérivée de sigillée paléochrétienne" ds M. Py (dir.), *Dicocer, Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara, 6, 1993 (2007), pp. 410-418, spécialement p. 411.

⁴ Marc Deydier (1845-1920), clerc puis notaire à Cucuron, paléontologue, préhistorien, photographe, fondateur du Syndicat Agricole de Cucuron, co-fondateur de la Société Préhistorique Française en 1904.

au-dessus de la cheville » et à la deuxième phalange qui mesurait encore 34 cm et devait à l'origine avoir une longueur de 45 cm¹ (ce qui est vraisemblable s'il s'agit de la deuxième phalange du petit orteil, ou si le personnage avait de longs doigts de pied). Mais en-dehors de ce fragment le secteur n'a rien livré, peut-être parce que les vestiges se trouvent trop profondément enfouis sous des colluvions venues du Luberon. On a juste signalé un habitat rural (*tegulae, dolia*, quelques tessons de sigillée sud-gauloise) à La Ferrière, à 200 m au nord de la Tuilière, et plus à l'est un autre habitat plus évolué au Plan Nord, peut-être une petite *villa* (moellons et pierres de taille, mortier, enduit peint, béton de sol, gros débris de *dolia*, tessons d'amphores et de sigillée sud-gauloise)².

L'occupation se poursuit vers l'est sur le domaine du Grand Coutouras. On peut pointer là plusieurs habitats : dans tout le secteur nord de la ferme ou bastide (bâtiments en petit appareil, *tegulae*, fragments d'enduit peint, sigillée sud-gauloise, céramique commune), sur la butte du moulin et à ses environs immédiats (*tegulae, imbrices*, morceaux de *dolia*, céramique commune et pierres provenant sans doute d'un bâtiment antique) mais aussi au sud-est et à l'ouest de celle-ci³. On a également trouvé au nord-ouest de la bastide actuelle une nécropole à inhumation succédant à un habitat - un peu spéciale puisque les corps, une cinquantaine, étaient groupés par 3 ou 4 dans des tombes recouvertes de *tegulae*⁴. Cela paraît recouper la découverte par P. Cotte, en 1948, de plusieurs tombes sous tuiles enfouies à une cinquantaine de centimètres sous une couche de béton romain, et notamment l'une qui avait retenu son attention parce qu'elle renfermait deux corps⁵. En 1983, il avait daté cette tombe des années 160 de notre ère par analogie avec des tuiles a priori de même facture (marquées d'une boucle tracée avec les doigts sur leur face supérieure)⁶ qu'il avait trouvées à La Motte-d'Aigues en connexion avec une monnaie de bronze dédiée à LUCILLA AUGUSTA, identifiée comme la fille de Marc-Aurèle. A priori cela contredit la pratique de l'inhumation qui se généralise plus tard. P. Cotte avait mis la datation haute qu'il proposait en relation avec l'épidémie qui a frappé l'empire au retour d'Asie du mari de Lucilla, Lucius Verus. Dite peste antonine, il pourrait s'agir d'une forme de variole. Dans ce contexte, on pourrait envisager que les survivants aient enterré les morts (par deux, trois ou quatre) au lieu de les brûler pour se débarrasser au plus vite des corps. Mais si cela pourrait s'accommoder d'un bétonnage de certaines tombes après l'épidémie, il reste que ce type de tombes, leur orientation et les réductions que P. Cotte a décrites, ne coïncident guère avec la datation qu'il a proposée ni avec un ensevelissement précipité. Il faudrait donc plutôt voir dans ces sépultures un témoin de la pérennité de l'occupation du terroir du Grand Coutouras jusqu'au Bas Empire et vraisemblablement l'Antiquité tardive. M. Deydier a fait état d'une tradition selon laquelle se trouvait jadis là une église⁷. Cela ne semble pas impossible. Au Moyen Age le terroir appartenait en 1383 à la seigneurie de Cucuron et a été donné en 1408 par Elzéar de Sabran en arrière-fief à son vassal

Sur cette figure, voir A. Müller, J.-M. Gassend, *Parcours archéologique à... Cucuron, Ollioules*, Editions de la Nerthe, 2000, pp. 28-29.

¹ CAG, 84/2, p. 266.

² CAG, 84/2, p. 270.

³ CAG, 84/2, p. 362-363.

⁴ CAG 84/2, pp. 362-363 (140, 18 et 19, peut-être également 21)

⁵ P. Cotte, *Les amants du Grand Coutouras*, ds *ahiers 7 de Luberon Nature*, 1983, sans pagination.

⁶ A la différence des cercles tracés avec les doigts connus à Apt (quartier du Clos) et à Peypin -d'Aigues (rive droite du ruisseau à 250 m à l'ouest/sud-ouest de Saint-Jérôme), cette marque semble cependant assez courante : L. Goulpeau Louis, F. Le Ny, *Les marques digitées apposées sur les matériaux de construction gallo-romains en argile cuite*, ds *Revue archéologique de l'ouest*, tome 6, 1989. pp. 105-137.

⁷ CAG, 84/2, p. 363 (140, 9).

Jean de Cucuron, ce qui suggère qu'il avait pu constituer auparavant un tènement indépendant¹.

Pour en revenir aux témoins du Haut Empire, on a déjà mentionné dans le chapitre précédent à quelques centaines de mètres plus à l'est, dans la carrière Bergier, la présence d'une exploitation agricole vouée à la viticulture, ainsi que des tombes (à incinération cette fois) dont le mobilier céramique paraissait globalement contemporain de celui de l'exploitation (Ie, Iie s.)². Il semble possible de mettre l'exploitation en relation avec l'habitat repéré au nord de la ferme moderne ou avec celui qui était centré sur la butte du moulin. Au sud-est du Grand Coutouras enfin, on rejoint le vaste complexe de fabrication d'amphores situé entre les fermes du Roucas et de Bessière³, et au nord-est l'ensemble de sites qui s'étend entre le cours Saint-Louis à Vaugines, la Ferrage, la Maguelonne et les Vaisses⁴. Nous l'avons déjà entrevu dans le chapitre précédent.

On pourrait continuer encore vers l'est, énumérer les nombreux autres sites repérés à Vaugines, à Cucuron, à Cabrières d'Aigues... mais des Borrys au Grand Coutouras, malgré les imprécisions de datation, et parfois même de localisation, on a déjà pu mesurer la vigueur de l'implantation romaine, tant en termes de densité que d'activités. Cela ne se dément pas plus à l'est.

Pour la première fois en effet, sauf à La Tour-d'Aigues⁵, on se trouve confronté à un nombre de sites supérieur à celui du Néolithique final - et ces sites recouvrent une densité de peuplement bien plus importante. On a en effet estimé qu'il fallait 9 personnes pour exploiter 100 jugères⁶, c'est-à-dire 25 hectares de terres vouées aux céréales, à la vigne et aux fruitiers souvent associés à celle-ci dans le cadre de cultures mixtes. Depuis l'époque préromaine, la technicité acquise permettait de gérer l'espace avec beaucoup moins de monde que durant la préhistoire. Mais pendant le deuxième âge du fer, l'état de guerre plus ou moins permanent a dû freiner l'expansion des terres cultivées. C'est la *pax romana* qui a permis d'accroître considérablement l'espace disponible. Les progrès réalisés dans les façons agricoles ont pu être mis en pratique. Nombre d'entre eux n'étaient pas dus aux Romains, mais aux peuples qu'ils avaient conquis⁷. Mais après les avoir observés, les Romains se les sont appropriés, et ont entrepris de s'en servir à grande échelle pour rendre l'agriculture plus efficace. On a vu naître les premiers traités d'agronomie. Pour autant il ne faut pas s'exagérer leur portée. Plutôt que des ouvrages innovants, il s'agissait de recueils de techniques ayant fait leurs preuves. L'efficacité recherchée par les Romains s'accommodait mal d'expérimentation. Seuls quelques grands patriciens ont tenté celle-ci, et davantage dans le domaine de l'aquaculture que dans celui de l'agriculture. Pour une civilisation née dans la ville, même si elle tirait ses ressources

¹ P.-A. Février (dir.), Inventaire Général des Monuments et des richesses artistiques de la France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Vaucluse, Le pays d'Aigues, Paris, Imprimerie Nationale, 1981, p. 330. - H. Oggiano-Bitar, Vaugines, Commune, ds BSR, 1999, pp. 196-197, ici p. 197.

² P. de Michèle et P. Prévot, Vaugines, Carrière Bergier, ds Bilan scientifique de la Région PACA (BSR), 2010, pp. 244-245.

³ H. Oggiano-Bitar, Vaugines, Commune, ds BSR, 1999, pp. 196-197, ici p. 197. - CAG, 84/2, p. 221.

⁴ CAG 84/2, p. 160 (140, 26 et 27).

⁵ A. Müller, Piémont du Luberon, 10000 ans de présence humaine, ds BSR, 2001, p. 202. - A. Müller, V. Ollivier, 10000 ans de présence humaine sur le piémont méridional du Grand Luberon, ds BSR, 2003, p. 222.

⁶ M. Le Glay, La Gaule romanisée, ds G. Duby (dir.), Histoire de la France rurale, Paris, Seuil, 1975, Tome 1, p. 241.

Au I^o siècle avant notre ère, selon Columelle, les Sasernae (deux membres de la famille Saserna auteurs d'un traité d'agriculture aujourd'hui perdu) avaient estimé qu'il fallait 1 homme pour exploiter 8 jugères, ce qui faisait encore plus : une douzaine d'hommes pour 100 jugères. : Columelle, livre II, 13.

Ils avaient également estimé qu'il fallait deux attelages de bœufs pour travailler deux cents jugères

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/columelle/livre2.htm>

⁷ M. Le Glay, La Gaule romanisée, ds G. Duby (dir.), Histoire de la France rurale, p. 255.

de la campagne, et si elle aimait y placer sa fortune, la glèbe devait coller aux semelles. C'est pourquoi peut-être les Romains sont passés à côté de découvertes majeures qui eussent été à leur portée s'ils avaient été davantage attentifs à certaines techniques décrites ici ou là dans l'Empire. C'est le cas de perfectionnements apportés à l'araire qui, s'ils avaient été réunis, eussent permis la découverte de la charrue. Les vieux araires se composaient de quatre pièces de base : le soc qui ouvrait le sillon était fixé sur un sep, rattaché à l'avant au timon (qui le reliait au joug) et à l'arrière aux mancherons qui permettaient au laboureur de guider l'ensemble. Celui-ci demeurait peu maniable et requérait d'importants travaux supplémentaires. Lorsque la terre était trop dure, il fallait défoncer le sol à la pioche pour que le soc de l'araire pût s'enfoncer dans le sol. Et parce que ce soc était symétrique il fallait passer l'araire plusieurs fois, en croisant les raies, pour obtenir un terrain suffisamment ameubli et à peu près régulier. Or ici ou là les populations préromaines avaient doté l'instrument de modifications révolutionnaires. Dans certaines régions l'araire avait été équipé d'un avant-train à roues qui permettait au laboureur de le manœuvrer plus aisément et de mieux doser la force de son travail en faisant levier. C'était le cas dans les Grisons et en Rhétie (Tyrol). Ailleurs - en Belgique, le long de la Manche¹ - tout en ignorant l'avant-train, on avait doté l'araire d'un coutre (une pièce tranchante destinée à fendre la terre en avant du soc, rendant inutiles les défonçages préalables à la main) et par-dessus tout d'un versoir. Cette large pièce incurvée fixée d'un seul côté de l'instrument avait plusieurs fonctions : elle entaillait la terre en profondeur et, comme son nom l'indique, elle rejetait celle-ci d'un seul côté, adossant les sillons l'un à l'autre - de sorte qu'il n'était plus besoin de croiser ceux-ci plusieurs fois pour obtenir un sol bien travaillé. Pline a eu connaissance de ces améliorations. Dans son Histoire Naturelle, il a décrit successivement l'araire à avant-train ainsi que l'araire muni d'un coutre et d'un « *soc renversé* »². Mais il n'a pas imaginé qu'on pût les associer - au demeurant ce n'était pas son propos. Les agronomes romains ne sont pas allés plus loin. Ou bien ils n'avaient pas lu Pline, ou bien plus vraisemblablement leur objectif n'était pas de réfléchir à de nouvelles techniques mais simplement de proposer à leurs lecteurs une collection de pratiques efficaces ayant déjà fait leurs preuves et susceptibles ainsi de fournir la plus grande efficacité. Les perfectionnements découverts ici ou là ne les ont pas retenus - peut-être parce qu'à leurs yeux il ne s'agissait que de particularismes locaux. S'ils n'avaient pas réussi à s'imposer plus largement, c'est qu'ils ne le méritaient pas. Ainsi dans un monde où la céramique sigillée sud-gauloise s'est répandue jusqu'en Syrie, certaines techniques agricoles innovantes ont pu rester cantonnées à un usage régional - alors même qu'elles étaient bien documentées et que leur combinaison aurait pu entraîner un progrès considérable. On pourrait en dire autant de la grande faux à deux mains, connue en Champagne³, ou de la machine à moissonner dans le nord des Gaules⁴. On a pu avancer que l'abondance de la main d'œuvre servile rendait vaines ces innovations⁵. Mais au-delà, il y a bien sans doute un manque de curiosité de ceux qui auraient dû être des techniciens, pour tout ce qui n'avait pas fait ses preuves.

L'existence en tout cas des premiers traités d'agronomie reflète la volonté bien réelle de rationaliser l'espace et d'optimiser les ressources qu'il pouvait fournir.

¹ G. Baillood, Avant l'histoire, ds G. Duby (dir.), Histoire de la France rurale, Paris, Seuil, 1975, Tome 1, p. 182.

² Pline, Histoire naturelle, Livre XVIII, XLVIII, 2 pour l'araire à avant-train; et Livre XVIII, XLVIII, 1 pour l'araire à coutre et versoir (soc renversé).

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/plineancien/livre18.htm>

³ M. Le Glay, La Gaule romanisée, ds G. Duby (dir.), Histoire de la France rurale, p. 256.

⁴ Pline, Histoire naturelle, Livre XVIII, XXX, 296. - M. Le Glay, La Gaule romanisée, ds G. Duby (dir.), Histoire de la France rurale, pp. 256-258.

⁵ M. Le Glay, La Gaule romanisée, ds G. Duby (dir.), Histoire de la France rurale, p. 259.

A notre échelle, on vient de le voir, tout le piémont méridional du Luberon a été occupé, très densément selon les secteurs. Et l'implantation montait parfois assez haut : à Cabrières-d'Aigues on a retrouvé des *tegulae* jusqu'aux bergeries des Courbons et du Lébron, derrière la ligne des premières collines¹...

On pourrait en dire autant de la vallée d'Apt où la campagne est également parsemée de *villae*, d'habitats ruraux, de bâtiments agricoles qui semblent parfois assez éloignés des centres d'exploitation (principalement semble-t-il des bergeries) et de quartiers artisanaux rattachés à ces mêmes centres.

13.2.2. Des établissements très différents.

Tous les établissements bien sûr n'avaient pas le même statut ni la même importance. Parmi les habitats ruraux, lorsqu'il paraît s'agir de petites habitations, ou même à l'intérieur d'un petit habitat groupé - pour certaines d'entre elles, alors - on a vu plus haut que l'on peut définir une sorte de hiérarchie en fonction de la présence de sols en béton ou d'enduits muraux peints.

On pourrait de même établir une liste d'éléments de natures très diverses contribuant à définir la richesse des *villae* : la superficie du site, la présence de peintures murales, de marbre ou de placages de marbre (plus rares), de colonnes, de mosaïques, d'un aqueduc desservant le domaine, d'un hypocauste ou de thermes, de verre ordinaire ou (plus rare également) de verre à vitre, ou bien encore celle de sculptures ou d'un péristyle. Certains de ces éléments peuvent être trompeurs : les débris de verre marquent très souvent des tombes, l'association de colonnes et de marbre peuvent signer la présence d'un petit temple (*fanum* de tradition indigène, ou *sacellum*) tout aussi bien que d'une *villa*. Pour qu'ils soient probants, il vaut mieux que l'on ait conjonction de plusieurs d'entre eux. En outre, on peut trouver des éléments de luxe dans des *villae* qui paraissent par ailleurs assez pauvres. Ainsi qu'on le verra c'est le cas aux Crottes à Buoux (enduits peints médiocres, mais salle à hypocauste avec baignoire et latrines). Comme on pouvait s'y attendre, au-delà de leurs moyens il semble donc que l'on doit également compter... avec les goûts des propriétaires ! Enfin, il ne faut pas négliger le hasard des prospections et des fouilles. A Saint-Jean, à 1,5 km au nord-ouest de Bonnieux, on avait trouvé depuis longtemps de nombreux vestiges (moellons, mortier, fragments de pilastre et de colonne cannelée en molasse jaune, nombreuses céramiques, monnaies). Ils semblaient signaler une belle *villa*, d'autant que le site, occupé de la seconde moitié du IIe s. de notre ère jusqu'aux VIIe-Xe siècles, s'étend sur 1,25 ha. Mais un sondage, mené en urgence en 1988 autour des travaux d'irrigation du canal de Provence, n'a pas tenu ces promesses. Devant la pauvreté relative des résultats, on a donc conclu que l'on se trouvait là dans la *pars rustica* de la *villa*² - mais en fonction seulement des autres trouvailles déjà effectuées. Autre hésitation à Thourame, à 1 km au nord (2,5 km de Bonnieux) qui renvoie au problème de sériation temple/*villa* : on a retrouvé là un petit autel entouré d'une mosaïque géométrique (marbre blanc et basalte gris/noir) ornée de quatre dauphins à ses angles, ainsi que des enduits peints, des fûts de colonnes et des chapiteaux. D'abord interprétés par F. Sauve comme un temple à Neptune (en raison des dauphins) ces vestiges ont été considérés en dernier (?) lieu comme la *pars urbana* d'une *villa*... Enfin, toujours à Bonnieux, à quelques centaines de mètres à l'est/sud-est de Saint-Jean, le quartier de Nogant a fourni des enduits peints et des débris de verre antique en plus d'une abondante série céramique qui indique qu'il a, lui aussi, connu une

¹ Renseignement verbal A. Müller, 2002.

² CAG, 84/2, pp. 195-196.

La *pars rustica* désigne les communs d'une villa, sa partie agricole et artisanale, ainsi que le logement du personnel et des esclaves, par opposition à sa *pars urbana*, partie noble ou partie d'habitation des maîtres du domaine.

longue occupation (ou plusieurs occupations) du Ier aux Ve-VIe s. de notre ère¹. Comme aux Vérunes/N.-Dame-des-Anges à Cadenet, il pourrait s'agir d'un habitat rural. On l'a vu, ce terme peut être ambigu. Il peut désigner une habitation aussi bien qu'une petite agglomération. A Cadenet toutefois, on se trouve sur un axe de communication qui accrédite l'hypothèse d'un *vicus* agrémenté d'une auberge. Rien de tel apparemment à Nogant, qui semble un peu en retrait des chemins. On pourrait donc également se trouver face aux restes d'une *villa* moins riche, ou encore de la *pars rustica* d'une autre grande *villa*² - mais dans ce dernier cas on ignore encore totalement où se trouve sa *pars urbana*. Peut-être enfin, en liaison avec les vestiges retrouvés à Saint-Jean, faudrait-il envisager là un ensemble comparable à celui de la Jaconne/Puyvert...

La même problématique (de carence de fouilles) se retrouve à Pertuis, au quartier du Paradou à 1,5 km au nord-est de l'agglomération, où l'on a depuis très longtemps signalé une assez grande quantité de vestiges (fragments de marbre dont un bras de statue, petit écureuil en bronze) mais aussi des tombes plus récentes (orientées est-ouest) ainsi que le bref tronçon possible d'une voie secondaire³. Le site se poursuit jusqu'au sud-ouest de Viade (sigillée sud-gauloise), et sans doute également de l'autre côté de l'Eze aux Ribes Hautes (très grands *dolia*, murs, *tegulae*, enduits peints, habitat rural du Haut et du Bas Empire)⁴. Un autre habitat a été décelé au nord de Viade (*tegulae*, *dolia* interprétés comme un habitat du Haut Empire). Il va peut-être jusqu'au grand site du quartier Sainte-Thérèse (à l'est de la ferme de Saint-Jean et au nord/nord-ouest de Viade) repéré en 1967 par prospection aérienne. On y a trouvé de nombreux vestiges : de la sigillée sud-gauloise, des amphores, des *dolia*, des *tegulae*, des *imbrices*, des fossés, un ensemble de murs de moellons liés au mortier de chaux, des monnaies de Nerva (96-98) et de Faustine (IIe s.), des fragments de verre à vitre, et surtout les restes d'un ensemble chauffé par hypocauste de 47,5 m² au moins (de la fin du Ier ou du début du IIe s.), qui ont permis d'évoquer une grande *villa* avec *pars urbana* et *pars rustica*⁵. Il y a sans doute eu ici, du Paradou à Sainte-Thérèse, un îlot de grande richesse. Ce sont peut-être les restes de cet ensemble, centré sur la propriété de Viade, qui ont fourni ses fondements à la *villa Bedada* mentionnée au IXe siècle dans le polyptique de Wadald dressé en 813-814⁶ : le nom pourrait bien être à l'origine de celui de Viade, où l'on a en outre recueilli une céramique grise indéterminée, gallo-romaine ou médiévale⁷.

Enfin, au domaine du Val Joannis⁸, on a retrouvé sur une assez grande superficie des vestiges (nombreux fragments de canalisations, poteries diverses notamment sigillées) ainsi qu'une inscription funéraire (aux dieux mânes) incomplète et aujourd'hui perdue, qui pouvait évoquer toute une famille puisqu'on aurait pu y lire les noms de Marcus Decinus, Aelia, Aeliana, Frontonia... Le manque de tout autre vestige d'éléments luxueux fait problème mais la présence d'une *villa* paraît très probable.

¹ CAG 84/2, p. 195 (020, 24).

² En ce sens, M.-E. Bellet, H. Marchesi, Notices d'archéologie vaclusienne, 1, Vallée du Calavon, Avignon, Service d'archéologie de Vaucluse, 1990, p. 40 (le site est répertorié avec Saint-Jean et Thourame, parmi les *villae*).

³ CAG, 84/2, p. 295.

⁴ CAG, 84/2, p. 297.

⁵ CAG, 84/2, p. 296. - J.-J. Dufraigne, Pertuis/La Tout d'Aigues, Réseau de la Société du Canal de Provence, ds BSR, 1998, pp. 170-171.

En ligne : <https://www.culture.gouv.fr/Media/Regions/Drac-Paca/Files/Ressources/Bilan-scientifique-regional/1998/Bilan-scientifique-de-la-region-Paca-1998-2e-partie>

⁶ M. Guérard, Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, Tome 2, Collection des Cartulaires de France, IX, Paris, Lahure, 1857, *Descriptio mancipiorum* (Description des biens de l'abbaye), pp. 633 et s. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6250523s>

⁷ J.-J. Dufraigne, Pertuis/La Tout d'Aigues, Réseau de la Société du Canal de Provence, ds BSR, 1998, p. 170. -

⁸ CAG, 84/2, pp. 296-297.

A Saint-Saturnin-lès-Apt enfin, à Croagnes, c'est l'ancienneté de certaines trouvailles qui nuit à leur interprétation. Outre deux dédicaces à Mars, on y a retrouvé en 1698 deux statues de pierre, masculine et féminine. La statue masculine, sans bras ni jambes, portait un fourreau d'épée à gauche et un manteau attaché sur les épaules. On a voulu y voir le *paludamentum* d'un dieu mais il pourrait tout aussi bien s'agir du manteau d'un soldat, comme à Vachères, ce qui expliquerait les dédicaces à Mars. La statue féminine, dont il ne reste que la partie inférieure coupée à mi-corps, a été interprétée comme celle de Junon. A proximité on a retrouvé quelques têtes de statues dont une tête de femme aux cheveux rehaussés sur le devant par un bandelette et l'arrière de la tête couvert d'un voile¹. On a conclu à la présence d'un temple, mais il pourrait s'agir d'un mausolée - et dans ce cas, un habitat plus ou moins riche pourrait se cacher dans les environs. A Vachères également, on n'a rien retrouvé dans les environs du lieu présumé de découverte de la statue du guerrier, sinon à quelque distance déjà quelques murs en pierre sèche et des *tegulae*²... Les restes d'une éventuelle *villa*, assez pauvres cependant (enduits peints, marbre) ont justement été reconnus plus récemment aux Bassacs (en même temps qu'un four à céramique et des scories qui pourraient constituer les restes du quartier artisanal de la *villa*) tandis qu'on a observé au Pigeonnier, juste sous Croagnes, de nombreux fragments de *tegulae*, de *dolia*, et de céramique commune, et aux Privades, un peu plus à l'est, un ensemble de *tegulae*, de *dolia*, d'amphores avec fort peu de céramiques domestiques. On a interprété ces derniers comme les dépendances de la *villa*, tandis que les vestiges du Pigeonnier étaient considérés liés au sanctuaire³. Ce groupement de sites, qui paraîtrait très isolé sinon, prend tout son sens si on le met en relation avec la grande voie protohistorique dont G. Chapotat avait formulé l'hypothèse en 1981⁴ et qu'il convient sans doute comme on l'a vu de faire passer un peu plus à l'est, à Saint-Saturnin-lès-Apt plutôt qu'à Goult et à Gordes.

13.2.2.1. Des *villae* très riches,

Sur la base de la conjonction d'éléments de luxe, parmi les *villae* les plus riches on peut citer au sud du Luberon celles des Borrys à Mérindol (mosaïques, aqueduc, thermes, péristyle), de la Verrerie à Puget (enduits peints, colonnes, marbre et placage de marbre, aqueduc), du Claut à Lauris (placage de marbre, aqueduc, thermes, verre et verre à vitre), de la Jaconne à Puyvert (marbre et placage de marbre, aqueduc, thermes et hypocauste, verre et verre à vitre) et du Viély à Cucuron (peintures murales, marbre et placage de marbre, colonnes et chapiteaux corinthiens, tesselles classiques et en pâte de verre, aqueduc, thermes, péristyle)⁵. L'importance et l'originalité d'une série de vestiges découverts sur ce site méritent que l'on s'y arrête un peu. Dès le Ier s. (de notre ère) on peut dessiner là une habitation centrée sur une cour à péristyle occupée par un bassin. Dégagé d'un côté, le soubassement du péristyle indique que l'une des dimensions de la cour était de 14,50 m. Il était garni de six colonnes. Le bassin était important : mesurant de près de 8 m de ce côté, il avait une profondeur de 1 m environ et il était bordé par une margelle de 40 cm de large. Il était alimenté par un tuyau en plomb traversant la galerie entourant la cour. Sa fonction n'était sans doute pas seulement

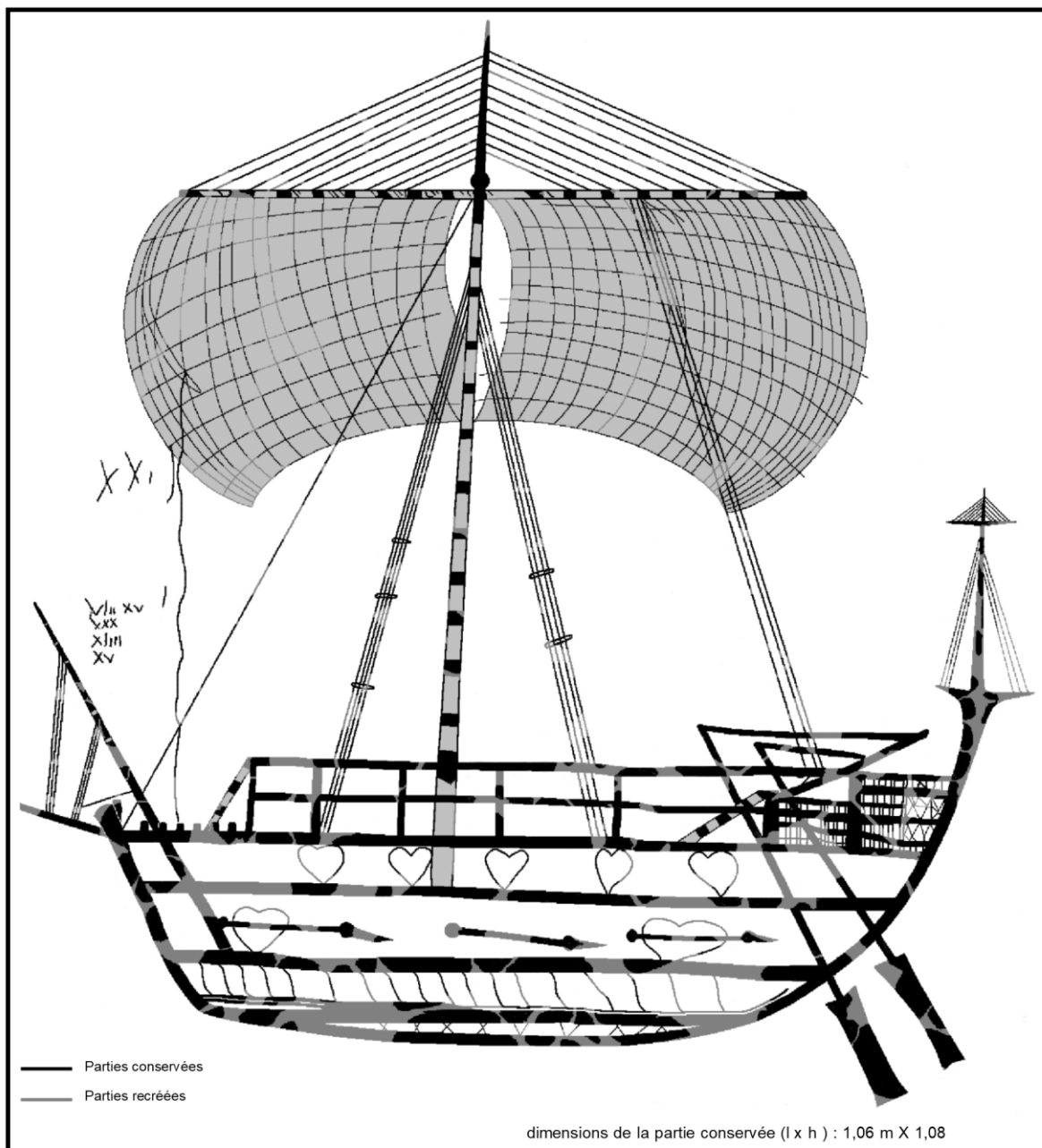
¹ CAG, 84/2, pp. 337-338.

² CAG, 04, p. 485.

³ CAG, 84/2, pp. 338 et 339-340 (118, 20, 32 et 33).

⁴ G. Chapotat, La voie protohistorique Sud de la Croisée de Vienne, Essai de reconstitution de son tracé jusqu'à Marseille, ds Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, XXXII (Etudes offertes à Jean-Jacques Hatt), fasc. 3-4, p. 83-91, spécialement fig. 1 p. 84.

⁵ M. Gauthier, Cucuron, ds Gallia, 42, 2 (informations archéologiques), 1984, p. 415 (1 km au sud-ouest du village). En ligne : https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1984_num_42_2_1930
CAG, 84/2, pp. 237-239.



PI. 71 : LE NAVIRE DE CUCURON.

Découverte en 1980, la *villa* gallo-romaine du Viély à Cucuron a connu plusieurs remaniements entre le I^{er} et le IV^{ème} siècle de notre ère, séparés par une phase de déclin ou d'abandon au III^e siècle.

La première période d'occupation offre plusieurs pièces, qui s'ouvraient sur une cour à péristyle. C'est à l'étage que se serait trouvé le panneau peint d'un *graffito*, représentant un navire antique, qui a fait la renommée du site.

Il s'agit d'un navire de commerce. On distingue clairement, sur les restes qui ont été retrouvés et patiemment remontés, le mât bien haubané, la grande voile hissée, les deux gouvernails, le château arrière et sa cabine aux parois garnies d'un plessis. Sur les flancs du navire on peut distinguer les avirons servant à la manœuvre ainsi que les coussins (en forme de cœur) qui paraient les chocs latéraux au niveau du bord et des avirons. Le mât de proue, incliné comme sur tous les navires antiques, n'est pas gréé. Le mât de poupe était étonnamment fourni et figuré, avec un grand luxe de détails.

On pense que le maître de la *villa* était un armateur ou un commerçant.



ornementale : un escalier, réalisé en grand appareil, dont les marches étaient usées, permettait d'y descendre. Il a pu assurer une fonction thermique de la *villa* assez limitée, avant que des thermes fussent ajoutés à celle-ci à une époque indéterminée (*frigidarium* et *tepidarium* avec dallage et placage en marbre, *caldarium* sur hypocauste, banquettes de marbre). Certaines au moins des pièces qui donnaient sur cette cour étaient séparées par des cloisons en colombage. Les murs de ces pièces étaient couverts d'enduit peint. Un décor à fond blanc, bandes orange et lignes noires ou rouges divisait les panneaux muraux en deux parties. Au pied, une plinthe mouchetée de rouge et d'orange était censée imiter le marbre. Mais le mur du fond de ces pièces était construit contre un ressaut rocheux qui a dû générer une forte humidité. Elles semblent donc avoir été abandonnées très tôt, peut-être dès le milieu du Ier siècle. L'une d'entre elles a été réaffectée au stockage (*dolia*). Ce bâtiment avait sans doute déjà un étage. On a retrouvé les restes d'un plancher et de cloisons (briques et bois, comme celles du rez-de-chaussée) parmi le remplissage provenant de l'effondrement du bâtiment après son abandon définitif. C'est à ce niveau que l'on trouvait les belles peintures murales qui font toute l'originalité de cette *villa* : un décor à candélabres, rattaché au troisième style pompéien (qui s'est manifesté en Campanie de 20 avant notre ère jusqu'au règne de Claude entre 41 et 54 de celle-ci) et surtout deux représentations de navires, l'une très bien conservée s'inscrivant dans un panneau carré (1,08 x 1,06 m) et l'autre en moins bon état sans doute plus grand. Toutes deux présentaient un luxe de détails qui ont permis d'affirmer que l'auteur anonyme de ces peintures murales connaissait parfaitement les bateaux. La plus célèbre, et la mieux conservée, représentait un bateau marchand de haute mer (du type *cordica*), descendant de l'un de ces bateaux ronds que l'Illiade et l'Odyssée chantaient déjà.

A première vue assez incongrue, cette figuration montre bien (et sans doute intentionnellement) que ses propriétaires dépassaient largement le cadre de leur demeure rurale - en même temps qu'elle indique clairement que, pour quelques-uns au moins, la vieille distance qui existait entre la côte et l'arrière-pays avait été (momentanément) abolie par l'unité que Rome et ses infrastructures avaient imposée à la Provincia. Après une période de déclin sinon d'abandon, la *villa* du Viély a connu une occupation plus récente entre la fin du IVe et le Ve siècle. On pourrait lui attribuer des murs construits avec des matériaux en remploi, et un foyer bâti à même le sol en terre battue, constitué de *tegulae* et d'*imbrices* liées à l'argile. Les communs de la *villa* du Haut Empire, sa *pars rustica*, se trouvaient peut-être à une cinquantaine de mètres à l'est de celle-ci, où l'on a reconnu un site à *tegulae*, amphores, *dolia*, et sigillée sud-gauloise. A 300 m au sud-ouest de la *villa*, près de l'actuel chemin de Roque-Bugne, ont également été repérés les restes d'un four à amphores, *dolia* et *tegulae*.

Un peu plus à l'est, et surtout au sud, le site de la Tuilière à Villelaure¹ se révèle également très intéressant. On pressentait qu'il y avait là une grande *villa*. Mais les preuves ont longtemps fait défaut. A part les exceptionnelles mosaïques entrevues en 1836 et redécouvertes à la fin du XIXe siècle, le site offrait en effet très peu d'éléments de luxe (marbre et vraisemblablement placage de marbre)². On peut à ce titre considérer le site comme exemplaire des limites d'un classement établi en fonction des éléments de luxe lorsque ceux-ci sont uniquement connus par des sondages ponctuels ou des ramassages de surface. Car la série de sondages programmés, réalisés par R. Gaday en 2006 sous l'égide de l'INRAP, a complètement changé la donne à la Tuilière³. Sur plus de 5000 m² sont apparus les vestiges d'un aqueduc principal et de canaux d'adduction d'eau secondaires, de deux bassins - le

¹ CAG, 84/2, p. 375.

² L.-H. Labande, Les mosaïques romaines de Villelaure, Vaucluse, I, ds Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Scientifiques et Scientifiques, 1903, Rapports et communications, pp. 3-13, ici p. 6.

³ Sur ces sondages voir R. Gaday, Villelaure, la Tuilière, ds BSR 2006, pp. 232-233.

Pour le plan des travaux effectués, on peut également consulter en ligne, en dernier lieu (mars 2018) : <https://www.villalaurus-enluberon.com/association-villa-laurus-en-luberon.html>

premier reconnu sur 26 m mais sans doute bien plus long (pour une largeur approximative de 4 m) terminé du côté fouillé par une exèdre, le second de dimensions inconnues mais plus retraits entouré d'une colonnade à chapiteaux corinthiens - et d'une série de pièces d'habitation ou d'apparat (dont certaines abritaient les mosaïques et qui devaient donner, pour certaines d'entre elles encore, sur le bassin à colonnade ou le grand bassin à exèdre). Le grand bassin et certaines de ces pièces ne se trouvaient qu'à une trentaine de mètres du Marderic. L'ensemble est énorme, et les sondages n'ont fait que dévoiler un peu du site. Le plan demeure inconnu. Au nord en tout cas, et légèrement en contre-haut, on trouvait une série de bâtiments d'exploitation à vocation agricole et artisanale, la *pars rustica* de la villa sans doute. Ils étaient longés par une voie de direction sud-ouest/nord-est, peut-être la voie d'accès au domaine. Au nord-ouest de cette voie, de l'autre côté par rapport à la villa, ont été retrouvés des tombes à incinération. La voie elle-même suivait l'aqueduc principal, souterrain, sur lequel se branchaient les canaux d'adduction d'eau, notamment du grand bassin à exèdre. Le terme de l'aqueduc n'a pas été découvert lors des sondages, ce qui suggère la présence d'autres bâtiments, voire d'autres quartiers de la villa, encore enfouis. Parmi les éléments repérés dans la *pars rustica*, il y avait déjà la sole circulaire d'un grand four à céramique (diamètre 3,80 m) dont le sondage n'a pu préciser s'il produisait de la vaisselle, des tuiles ou des récipients de stockage (amphores ou *dolia*). Mais au vu de l'importance des éléments décelés, on peut envisager bien d'autres activités. En l'état actuel des connaissances, l'établissement paraît assez récent (IIe s.) par rapport à certains de ceux que nous avons rencontrés plus haut. Toutefois des traces d'occupation antérieure à la villa, vraisemblablement protohistoriques, ont été relevées ponctuellement. Il n'est donc pas exclu que l'on se trouve, comme à la Verrerie à Puget, à Tourville ou à Saint-Eusèbe à Saignon, face à un site préromain réoccupé par un établissement gallo-romain. Sur le modèle d'autres exemples connus, on pourrait alors envisager un premier établissement, plus précoce et aussi moins important, à la Tuilière. Seules des fouilles plus extensives pourront répondre à la question. Les mosaïques qui ont attiré l'attention sur le site, découvertes en 1836 mais restées recouvertes jusqu'en 1898-1899, étaient au nombre de quatre. Elles ont été rattachées à l'époque sévérienne¹, c'est-à-dire l'extrême fin du IIe s. et le premier tiers du IIIe. Elles seraient donc plus récentes que le premier état de la villa. Les restes de la première, la plus endommagée, qui avait une largeur de 3,10 m, ont été enlevés en par l'Académie de Vaucluse, qui les a donnés au musée Calvet où ils se sont perdus. Il ne restait que l'angle inférieur gauche du tableau de la seconde (largeur 4,56 m). Il représentait une scène nilotique (palmier-dattier, ibis, crocodile). La troisième, la plus entière malgré un manque au centre haut, illustrait le combat de Darès et Entelle d'après l'Énéide de Virgile² (largeur 5,50 m). On avait trouvé une autre représentation de la scène à Aix en janvier 1790, malheureusement aussitôt détruite par le gel, mais dont le dessin avait été communiqué à E. Calvet³. La quatrième était sans doute la plus belle mais seule la moitié inférieure était conservée, avec en outre un manque sur le panneau central. Elle figurait un épisode de la légende de Diane et Callisto tiré des Métamorphoses d'Ovide⁴ (largeur 4,72 m). Enlevées par le propriétaire de l'époque, les trois dernières mosaïques ont été vendues à un antiquaire d'Avignon en 1920. Le Louvre n'en voulant pas selon la petite histoire, elles ont été achetées par un antiquaire new yorkais en 1926. Il semble qu'elles aient ensuite gagné la côte ouest. La troisième mosaïque, celle de Darès et Entelle, a été acquise par

¹ CAG, 84/2, p. 375.

² Virgile, Énéide, V, vers 362-484.

En ligne : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/Virg/V05-362-484.html>

³ L.-H. Labande, Les mosaïques romaines de Villelaure, Vaucluse, I, ds Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Scientifiques et Scientifiques, 1903, Rapports et communications, pp. 3-13, ici pp. 8-10.

⁴ Ovide, Métamorphoses, II, vers 401-530.

En ligne : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/META/02.htm>

le musée Getty. Elle se trouve aujourd'hui à la villa Getty (qui reproduit la *villa* des Papyrus à Herculaneum) à Los Angeles. La quatrième, celle de Diane et Callisto, se trouve au Los Angeles County Museum of Art (LACMA). La deuxième, celle à la frise nilotique, paraît aujourd'hui perdue. C'est donc une vraie chance que le musée Getty et le LACMA aient pu récupérer les deux premières. Au-delà de cette remarque de bon sens, c'est la question de la gestion des pièces archéologiques qui se pose. Aujourd'hui on a souvent tendance à stigmatiser le pillage organisé par les pays occidentaux à l'encontre des richesses de l'Asie, de l'Afrique de l'Amérique du Sud ou de l'Océanie. Mais à la lumière de l'histoire des mosaïques de Villelaure, parce que tout d'un coup on se sent en quelque sorte dans l'autre camp, celui des pillés, on peut regarder les choses sous un autre angle. Sans ce pillage, où seraient les éléments majeurs qui ont été enlevés ici ou là et mis à l'abri ? Où serait la pierre de Rosette, si elle n'était au British Museum ? Au Louvre ? Plus vraisemblablement enfouie dans une collection privée, ou perdue à jamais... L'Occident semble parfois avide de se découvrir des culpabilités - surtout dans son passé, d'ailleurs, peut-être parce que cela le dispense de se confronter à ses responsabilités présentes. C'est vrai que ce serait bien de pouvoir montrer à Villelaure une réplique des mosaïques de la Tuilière. Quant aux originaux, ma foi, il me semble qu'ils sont bien là où ils sont : ceux qui les ont conservés, parce qu'ils les ont conservés, ont bien gagné le droit de les garder. Après tout, cela aussi fait partie de l'histoire de ces pièces - et c'est grâce à eux qu'elles ont encore une histoire. Là encore il serait donc souhaitable que l'on dépassât les critères stupidement nationalistes (souvent sous-tendus par des ambitions politiques) pour considérer que toute œuvre d'art sauvée et offerte au public, où qu'elle se trouve, constitue une œuvre sauvée pour l'Humanité. Mais revenons à la Tuilière. Nous n'en avons pas fini avec les mosaïques que le site a livrées. Car en 2006, une cinquième pièce a été découverte¹. Plus petite (largeur 1,65 m), on a pu déceler dans un de ces coins une petite faute du mosaïste - ou une réparation antique. Le tableau central, qui s'inscrit dans un cercle, paraît représenter pour ce qu'il en reste un homme nu, partant une cape rouge qui paraît flotter jusqu'à ses mollets : cette cape (ou ce voile) est conservée au-dessus du bras droit et le long de la jambe droite. Du personnage il ne reste cependant que le bras et la main droite, ainsi que la jambe droite jusqu'à l'aîne et la jambe gauche jusqu'au genou. Il porte des bottines vert foncé qui montent jusqu'à mi-mollet, avec un revers retombant vers la cheville. Leur originalité réside dans le fait qu'elles laissent les orteils dégagés. Certains ont pensé que ces bottines désignaient un chasseur. On le voit, la *villa* de la Tuilière est probablement très loin d'avoir livré tous ses secrets.

De l'autre côté du Luberon on peut retenir, parmi les plus riches, les *villae* de Villeneuve à Gordes, au sud des Gros (colonnes et colonnettes en marbre dont certaines en marbre rouge du Péloponnèse, fragments de porphyre vert du Péloponnèse et d'Égypte, fragment de pilastre en marbre blanc, mosaïque, hypocauste, thermes, monnaies du troisième tiers du Ier s. de notre ère jusqu'au milieu du IVe s.)², ou encore celle de Saint-pierre d'Agnane à Saint-Saturnin-lès-Apt (enduits peints, hypocauste, fragment de sculpture et volute en molasse, inscriptions dont une dédicace à Obion).

Malgré leur ancienneté et l'imprécision de la localisation³, on ne peut passer sous silence les nombreuses découvertes effectuées aux Tourettes depuis le XVIIe siècle (1600 ou 1648)⁴. Il

¹ Très bonne description dans : <https://www.villalaurus-enluberon.com/association-villa-laurus-en-luberon.html>

² CAG, 84/2, pp. 248-249 (050, 17).

³ Entre l'abbaye des Tourettes, le vieux château des Tourettes, le château moderne des Tourettes et le hameau des Tourettes, on a plus de 1 km de long et 250 m de large... Les expressions "lieu-dit les Tourettes" ou "quartier des Tourettes" fréquemment employés (par exemple A. Dumoulin, Apt, ds Informations archéologiques, Gallia, 12, 2, 1954, p. 456) ne reflètent donc rien de précis.

⁴ CAG, 84/2, pp. 158, 160.

s'agit tout d'abord d'une statue de Minerve, grandeur nature : donnée au musée Calvet, elle est aujourd'hui perdue. Elle était accompagnée de deux dédicaces déjà citées plus haut. La seconde surtout¹ demeure pour nous la plus intéressante :

MINERVAE
V(OTVM) S(OLVIT) (LIBENS) M(ERITO)
OPTATVS
FRONTONIS F(ILIVS)

"A Minerve,
avec reconnaissance, en accomplissement de son vœu
Optatus
fils de Fronton"

Il faudrait sans doute rapprocher statue et inscriptions de trouvailles effectuées en 1954 "au quartier des Tourettes" : la moitié de la base d'une colonne en marbre rose, un fragment de récipient en bronze, un as d'Antonin (138-161) et de nombreuses céramiques (depuis la sigillées sud-gauloise jusqu'à la D-S-P) ont accrédité l'idée d'une riche *villa* occupée du Ier au Ve siècle, et appartenant à une famille du nom, ou plutôt du *cognomen*, de Fronton.

Ce n'est pas tout. Car on avait également trouvé en 1623, au lieu-dit *Toretos* selon Peiresc (disparu en 1637), le début de l'épithaphe de Borysthène, le cheval d'Hadrien (ayant régné de 117 à 138). Un doute subsiste car H. Bouche, en 1664, a situé sa trouvaille dans la cour des communs de l'évêché d'Apt. Mais la pierre ayant été transporté à Aix, chez Peiresc, en 1633, on peut supposer que celui-ci s'était renseigné sur son origine. La fin de l'épithaphe aurait été retrouvée par E. Calvet à Apt, dans une auberge près de la mairie (ce qui pourrait accréditer l'origine aptésienne de l'inscription) mais elle n'a pas été conservée. On n'a donc que le texte vu par Peiresc² :

BORYSTHENES ALANVS
CAESAREVS VEREDVS
PER AEQVOR ET PALVDES
ET TVMVLOS ETRUSCOS
VOLARE QUI SOLEBAT
PANNONICOS IN APROS
NEC VLLVS INSEQVENTEM
DENT...

" *Borysthène, le coursier alain³ de l'empereur, qui était accoutumé à voler à travers les plaines, les marais et les hauteurs de l'Etrurie, aucun parmi les sangliers de Pannonie ne le suivant [ou ne parvenant à le suivre]⁴ ...*"

La traduction de la fin du passage est très incertaine, car la suite du texte (qui peut interférer avec cette partie) est inconnue et relève seulement de déductions.

Le texte a été attribué à Hadrien¹, qui aurait perdu Borysthène lors d'un éventuel passage à Apt ou aurait tenu à y rappeler son souvenir. Grand voyageur, Hadrien a en effet passé de

¹ CIL, XII, p. 141, n° 1089.

² CIL, XII, p. 143, n° 1122 et p. 823. - ILN, IV, n° 33. - CAG 84/2, p. 165 (003, NL3).

³ Tribu de cavaliers nomades, apparentée aux Scythes, célèbres dans le monde antique pour la pâleur de leur peau et de leurs cheveux.

⁴ Traduction libre.

longues années à visiter son empire. Il semble avoir séjourné brièvement dans le sud de la Gaule en 121. Venant d'Italie, il aurait pu emprunter la voie Domitienne et passer par Apt. Ou l'année suivante, en 122-123 : de retour de Bretagne (Angleterre) où il avait ordonné la construction d'une muraille de près de 120 km entre le golfe de Solway et la Tyne pour séparer les Barbares des Romains, il a encore visité certaines villes de Narbonnaise. Toutefois on ne peut exclure que l'inscription ait été une simple flagornerie de la part d'une famille aptésienne, probablement celle des Fronton qui semblent y avoir possédé un domaine - si elle a bien été retrouvée au Tourettes.

On retrouve sans doute une mention de cette famille, ou d'une autre de ses branches, aux environs immédiats de l'abbaye de Saint-Eusèbe à Saignon². En 1850, on y a retrouvé à 4 m de profondeur un fragment d'entablement en marbre, peut-être une partie de l'architrave d'un portique, décoré de fleurs et de feuillages, qui reposait sur des colonnes engagées³. Il portait l'inscription⁴ :

(V)ALERIVS FRONTON IIIIVIR BIS J(VRE) D(ICVND)

" *A Valerius Fronto, quattuorvir, chargé de dire le droit pour la deuxième fois*"

Acquis par le musée Calvet en 1854, cet entablement semble provenir d'un mausolée. L'inscription figurant sur le marbre. Il manque le prénom de ce Valerius Fronton, mais on peut le supposer allié à la famille dont on a lu les traces aux Tourettes et qui manifestait une dévotion particulière à Minerve. Tout près, on a déjà mentionné dans le chapitre précédent l'inscription de Saignon où le dédicant, Lucius Coelius Surillio, a remercié Mercure après son affranchissement⁵. Sans doute était-ce un affranchi de ces Fronton.

A quelques dizaines de mètres de l'abbaye ont été retrouvés des morceaux de sarcophages en marbre décorés, trouvés parmi un abondant mobilier de *tegulae*, d'éléments de placage en marbre et de céramiques de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age (D-S-P pour la première, vases en chloritoschiste⁶ pour le second). L'ensemble recoupe donc bien des époques. Un habitat des deux premiers siècles de notre ère, connaissant une forte expansion aux IIIe-VIe au moins (et sans doute bien au-delà) a pu être envisagé sur au moins 5000 m². Ce site pourrait s'étendre jusqu'à 200 m au nord de l'abbaye où l'on a recueilli sur une faible superficie (200 m²) un riche mobilier des Ier-IIe s. assorti de nombreux éléments en marbre de grande qualité (plaquettes et corniches)⁷. Il pourrait s'agir des restes d'un petit temple ou d'un petit établissement de bains, sinon de thermes. Toujours dans les environs de Saint-Eusèbe, une prospection a reconnu du matériel du second âge du fer, des *tegulae*, des moellons, des tessons de *dolia* et de sigillée sud-gauloise. Contrairement à l'opinion de L. Tallah, il semble donc que R. Bailly avait raison de considérer que l'on pouvait voir là les vestiges d'une riche *villa* appartenant à des Fronton d'Apt - sans doute la même famille que l'on a retrouvée aux Tourettes. On voit mal en effet, à défaut d'une telle implantation, pourquoi ces Fronton auraient fait élever là un mausolée à l'un des leurs. L'enfouissement de certains vestiges à 4 m

¹ J. Gascou, M. Janon, Les chevaux d'Hadrien, ds Revue archéologique de Narbonnaise, tome 33, 2000. pp. 61-68, ici p. 61 et n. 5.

² CAG, 84/2, p. 322-323 (105, 6), et p. 316 (105, 4) - pourquoi avoir séparé ces sites qui selon l'auteur pourraient être en relation ?

³ J. Barruol, Monographie de Saignon, ds Cahiers 5 de Luberon Nature, 1979, pp. 18-19 (avec citation des notes d'A. Garcin sur la découverte).

⁴ CIL, XII, p. 143, n° 1119 - ILN, IV, n°77.

⁵ CIL, XII, p. 140, n° 1081. - ILN, IV, n° 76. - CAG, 84/2, p. 322.

⁶ Sur les autres trouvailles de vases en schiste et leur repérage chronologique, voir CAG 84/2, pp. 304 (102, 4) et 359 (133, 18).

⁷ CAG, 84/2, p. 316 (105, 4). Sur la possibilité d'un lien avec le site précédent voir p. 323 (105, 6).

de profondeur pourrait expliquer l'absence d'une conjonction d'éléments de luxe plus explicite.

Qu'il s'agît de la même famille qu'aux Tourettes ou d'une autre de ses branches, voire de la même famille à des époques différentes, on comprend en tout cas que certains de ces *Frontones*/Fronton étaient des hommes de pouvoir. Il n'y aurait donc rien eu d'étonnant à ce qu'ils eussent cherché à courtiser Hadrien quand il est passé par Apt.

L'inscription des Tourettes permet d'entrouvrir d'autres perspectives. Il semble bien en effet que l'on n'ait pas affaire là à des citoyens romains, mais à des pérégrins : ils n'ont pas de *tria nomini* (pour l'inscription de Saignon, c'est moins évident car le prénom peut avoir disparu).

On trouve deux autres mentions de ces Fronton pérégrins à Rustrel. La première, découverte dans l'église ruinée du vieux château, a été trouvée en 1646¹ :

FRONTO ATEPONIS F(ILIVS)
SIBI PARENTIBVSQVE
SVIS
EX TESTAMENTO
SVO

*"Fronto
fils d'Atepo
pour lui-même
et ses parents
selon son testament
(a fait construire ce monument ?)"*

Elle a été datée de l'époque julio-claudienne, et elle fait référence à un nom, Atepo, qui paraît clairement d'origine celte. Comme les créateurs du mausolée de Cucuron (peut-être devenus des *Aemilii* entre 44 et 42 avant notre ère) on pourrait donc envisager que les Fronton d'Apt, originaires de Rustrel (comme les *Aemilii* d'Aix étaient originaires de Cucuron) appartenaient à une famille indigène intégrée dans le système romain - même si l'on ne peut pas, ici, leur trouver un patron romain parmi les gouverneurs de la Province. Le seul Fronton célèbre à Rome est en effet un rhéteur romain assez tardif. C'était l'un des dix-sept précepteurs de Marc-Aurèle, l'empereur philosophe² désigné dès 140 apr. J.-C., selon le vœu d'Hadrien, pour succéder à Antonin le Pieux. On a parfois pensé jadis qu'il pouvait s'agir de la même famille. Mais Marcus Cornelius Fronton le rhéteur était originaire de Cirta (Constantine, en Algérie), et se disait Lybien issu de Lybiens (Berbères). En fait, *Fronto* n'était que le surnom, le *cognomen*, de ce personnage. Le terme *fronto* signifie "qui a le front haut", peut-être un peu dégarni en somme, comme *cicero* à l'origine signifiait "pois chiche" en référence peut-être à une verrue que portait un ancêtre de Cicéron. L'un de nos Fronton a pour nom de famille (*nomen* ou gentilice) Cornelius - et l'autre peut-être, plus tard, quand la famille aurait accédé à des charges municipales, Valerius. On ne peut exclure cependant que les Fronton d'Apt, s'ils sont les auteurs de la longue inscription à la mémoire de Borysthène, aient pu trouver dans cette homonymie l'occasion d'une flagornerie à Hadrien.

Cependant, si les Fronton d'Apt descendaient bien de ceux de Rustrel, il faudrait admettre qu'une partie de la famille, demeurée sur place, a continué d'user de noms pérégrins. Outre ceux des Tourettes et ceux de Saint-Eusèbe, on en connaît en effet encore à Rustrel au milieu

¹ ILN, IV, n° 70. - CAG, 84/2, p. 315 (103, HC2).

² « Prends garde à ne pas devenir un César... » ou « veille à ne pas tomber au nombre des Césars... » disait-il, en entendant César au sens d'empereur tyrannique (Marc-Aurèle, Soliloques, VI, 30).

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/marcaurele/livre6.htm>

du IIe siècle par une inscription qui a été datée de cette époque. Trouvée près du château du village vers 1881, cette seconde inscription était gravée sur un autel à Mercure (le dieu du commerce, ici associé aux voyages, qui avait peut-être contribué à leur fortune)¹ :

MERCVRIO
VEATORI
V(OTVM) S(OLVIT) (LIBENS) M(ERITO)
FRONTO
KAPINIUS

"A Mercure
voyageur
avec reconnaissance en accomplissement de son vœu
Fronton
Kapinius"

où le nom ou surnom de Kapinius demeure assez hermétique.

La question toutefois demeure ouverte de savoir s'il s'agissait de plusieurs familles ou d'une même famille dont une branche avait romanisé son nom en accédant (deux fois !) à la magistrature. Si l'on admet que le prénom de Valerius Fronton manquait, et que l'on avait là une *tria nomina*, il pourrait encore s'agir de Valerii d'Apt qui se seraient alliés à la famille pérégrine des Fronton et auraient adopté leur nom en *cognomen*... Ces Valerii eux-mêmes étaient des pérégrins : dans les inscriptions où ils figurent ils ne portent jamais de triple nom. Mais comme l'a souligné R. Häussler, on pouvait être pérégrin et fort riche². En outre, l'ajout comme *cognomen* du gentilice d'une famille à laquelle on s'est allié semble avoir été assez courant. A Saint-Zacharie dans le Var une longue inscription datée du Ier s. dénombre trois générations d'une gens Attia dont une femme, Valeria Attia, très vraisemblablement alliée avec un membre de la famille des Valerii³. On peut mettre cette généalogie en relation avec une autre inscription, de l'époque julio-claudienne cette fois, également trouvée à Saint-Zaccharie et mentionnant un Lucius Attius Rufinus, fils de Quintus. Or une branche de ces Attii pourrait être représentée à Lourmarin, en la personne d'un Caius Attius Novellus connu sur une inscription (dont le lieu de découverte demeure malheureusement imprécis) signalée par Rémerville en 1696⁴ :

MARCIAE Q(VINTI) F(ILIAE)
PRISCA CAIVS ATTIVS NOVELL(VS)
MATRI

"Pour Marcia Prisca, fille de Quintus
Caius Attius Novellus
(a élevé ce monument ?)
à sa mère"

¹ CIL, XII, p. 140, n° 1084. - ILN, IV, n° 69. - CAG, 84/2, p. 315.

² R. Häussler, Pouvoir et religion dans un paysage gallo-romain : les cités d'Apt et d'Aix-en-Provence, ds R. Häussler (dir.), Romanisation et épigraphie. Etudes interdisciplinaires sur l'acculturation et l'identité dans l'Empire romain. Montagnac, éditions Monique Mergoïl, Archéologie et histoire romaine, 17, 2008, pp.155-248, ici p.198.

³ R. Häussler, Pouvoir et religion dans un paysage gallo-romain, p. 168.

⁴ CIL, XII, p. 145 n° 1132. - ILN, IV, n° 235. - CAG, 84/2, p. 270.

dans laquelle Caius Attius Novellus¹ descendait assez probablement d'une alliance avec les Novellii de Peypin-d'Aigues. Ceux-ci sont connus par une inscription de facture très soignée retrouvée aux Dônes, à 1, 2 km à l'ouest/nord-ouest du village, à proximité de murs, de mosaïques et de deux sarcophages² :

NOVELLIA NOVANI F(ILIA) PATERNA SIBI
PVBLIO NOVELLIO NOVANO PATRI SABI
NAE LENA EI F(ILIA) MATRI PVBLIO NOVELLIO
VASTO L(VCIO) NOVELLIO FRATRI
BVS Q(VINTO) VERATIO (VE)RO SEX(TO) V(ER)ATIO
PATERNO NEPOTIBV(S)

"Novellia Paterna, fille de Novanus (a élevé ce monument) pour elle-même et pour Publius Novellius Novanus, son père, pour Sabina, fille de Lenaeus, sa mère, pour Publius Novellius Vastus et Lucius Novellius Sabinus, ses frères, pour Quintus Veratius Verus et Sextus Veratius Paternus, ses petits-enfants"

où il semble bien qu'il est fait mention d'une autre alliance avec des Veratii.

Sextus Veratius Paternus, petit-fils de Novellia Paterna, est par ailleurs sans doute le Sextus Veratius connu par une dédicace de Cadenet à Lanovalus, déjà citée, datée du IIe ou du IIIe siècle, effectuée par un Sextus Celtilius Sencio pour ce Sextus Veratius³.

Dans ce contexte, il ne semble pas impossible que des Fronton de Rustrel se soient alliés à des Valerii d'Apt. On trouve peut-être trace d'une autre alliance des Fronton à Pertuis, dans une inscription incomplète citée plus haut, découverte au Val Joannis à Pertuis, où il était fait mention d'une Frontonia parmi la nombreuse famille présumée d'un Marcus Decinus. Cela permettrait alors de documenter des alliances hors du cadre de la cité, Rustrel appartenant au territoire d'Apt alors que Pertuis (comme Lourmarin, Peypin-d'Aigues et Saint-Zaccharie) faisait partie de celui d'Aix.

L'abondance des vestiges en tout cas dans les environs de Saint-Eusèbe - même s'ils sont limités à quelques catégories seulement d'éléments de luxe (marbre, éléments d'architecture de prestige) - semble bien traduire la présence d'une belle *villa*, vraisemblablement celle de ces Valerii, alliés aux Frontones qui, de leur côté, tentaient peut-être de flatter chez Hadrien le souvenir de l'un de ses chevaux préférés dans leur domaine des Tourettes en 121 ou 122-123... A l'exception de cette *villa* de Saint-Eusèbe pour laquelle les données sont visiblement incomplètes, toutes les *villae* évoquées ci-dessus, alignant de nombreux éléments de luxe, peuvent être qualifiées de très riches. Mais on reste loin du faste exceptionnel d'immenses *villae* comme celle de Montmaurin (Haute-Garonne) qui dès le Ier siècle de notre ère alignait une cinquantaine de pièces pour sa *pars urbana* - et qui, au IVe siècle, allait couvrir 4 hectares et compter près de 200 pièces pour cette même partie (18 hectares en tout)⁴.

13.2.2.2. D'autres moins,

¹ Si Marcia Prisca, fille de Quintus, était bien la mère de Caius Attius Novellius, le Lucius Attius Rufinus, fils de Quintus, mentionné à Saint-Zaccharie, pourrait être son oncle.

² CIL, XII, p. 145 n° 1133. - ILN, IV, n° 226. - CAG, 84/2, p. 298.

³ CAG, 84/2, p. 219. - ILN, IV, n° 189.

⁴ Sur ce site voir entre autres G.Fouet, La villa gallo-romaine de Montmaurin (Haute-Garonne), XXe supplément à Gallia, Paris, C.N.R.S., 1969.

Ce n'est pas le seul type de *villae* connu. Immédiatement en dessous, on trouve une autre série de sites rassemblant encore bien des éléments de luxe, mais en moins grand nombre ou bien sur une superficie moindre. Ce pourrait être le cas des sites de la chapelle Saint-Laurent (nord) à Oppède (colonne et chapiteaux en marbre tête sculptée en calcaire)¹, des Maquignons à Goult (tesselles de mosaïque, *tubuli*)², du Bas Clos ou Bas Claux à 500 m au nord/nord-est de Lacoste (mosaïque)³, ou des Escoubets à 1,2 km à l'est de Roussillon (moulures et placage de marbre, tesselles provenant d'une mosaïque non retrouvée)⁴, du Grès à Lauris déjà cité (marbre, colonnes, verre), des Réveillés/Tintine à Cadenet (marbre, verre plat)⁵, de Martély à La Motte d'Aigues (mosaïque, marbre)⁶, de la ferme Lantelme à La Tour-d'Aigues (plaquettes de marbre, *tubuli*, tesselles de mosaïque en pâte de verre)⁷, du Grand Réal à La Bastidonne (thermes)⁸ mais aussi bien de Duclos/Saint-Maurin à Rustrel (tesselles, verre)⁹ ou encore de Pinet à Reillanne (vaste site, marbre, chapiteaux "romains") malgré l'imprécision des données¹⁰. Une inscription retrouvée sur le territoire de la commune de Reillanne, mentionnant une Pinaria (PINARIA [P]RIMIGEN), qui évoque Pinet, pourrait toutefois aller dans ce sens¹¹.

On entrevoit parfois que certaines de ces *villae* pourraient appartenir à la catégorie supérieure, et que c'est notre documentation qui est incomplète - comme à Saint-Eusèbe en fait, mais avec moins d'éléments de présomption. C'est le cas de la *villa* des Dônes à Peypin-d'Aigues. On n'y a signalé (en 1866) que des restes de murs et de mosaïques, ainsi que l'inscription qui nous a fait connaître la famille des Novellii¹². Si ceux-ci avaient bien l'importance que l'on a cru pouvoir leur accorder, on peut penser que dormaient là des vestiges bien plus conséquents. Plus à l'est on peut encore citer la *villa* du quartier du Moulin à Grambois ou celle de la Grande Bastide à Mirabeau. Sur le premier, les ramassages de surface n'ont dévoilé que peu de choses - quelques tesselles et de la sigillée sud-gauloise¹³ qui auraient fait ranger le site parmi les *villae* potentielles du Haut Empire. Mais une prospection aérienne réalisée à la toute fin des années 1970¹⁴ a révélé un établissement comportant une *pars urbana* et une *pars rustica* bien distinctes. La première, située à l'ouest, était organisée autour d'une cour carrée. On y a vu sur les clichés des alignements de points évoquant les pilettes d'un hypocauste - petits piliers supportant un plancher chauffant. Ils suggèrent la présence de thermes ou, à tout le moins, d'un système de chauffage domestique. Au sol, à une soixantaine de mètres de là, une zone humide laisse entrevoir la possibilité d'une adduction d'eau bouchée en aval. Sur

¹ CAG, 84/2, pp. 289-290 (086, 7).

² CAG, 84/2, p. 252 (051, 13).

Les *tubuli* (pluriel de *tubulus*) sont les tuyaux en terre cuite qui alimentaient les hypocaustes.

³ CAG, 84/2, p. 258 (058, 1).

⁴ CAG, 84/2, p. 304 (102, 2).

⁵ CAG, 84/2, p. 222 (026, 23).

⁶ CAG, 84/2, p. 286 (084, 16).

⁷ CAG 84/2, p. 358 (133, 12).

Le site aurait été occupé au Ier et au IIe s. puis réoccupé pendant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age : il a livré entre autres de la céramique sigillée sud-gauloise, de la D-S-P, et un vase en chlorito-schiste

⁸ CAG, 84/2, pp. 180-181 (010, 3).

⁹ CAG, 84/2, pp. 313-314 (103, 13).

¹⁰ M. Varano, Espace religieux et espace politique en pays provençal au Moyen Age (IXe-XIIIe siècles), L'exemple de Forcalquier et de sa région, Thèse, Université de Provence, Aix-Marseille I, 2011, pp. 132-133.

En ligne : https://tel.archives-ouvertes.fr/docs/.../ThA_se_M._Varano_vol._1_2_3.pdf

¹¹ ILN, III, n° 176. - R. Häussler, Pouvoir et religion dans un paysage gallo-romain : les cités d'Apt et d'Aix-en-Provence, p. 168.

¹² CAG 84/2, pp. 297-298 (090, 2).

¹³ CAG 84/2, pp. 254-255 (052, 9).

¹⁴ M. Gauthier, Circonscription de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, ds Gallia, 42, 2, 1984. pp. 405-434, ici p. 433. En ligne : https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1984_num_42_2_1930

près de 150 m, au nord de l'établissement, a été reconnue une voie large de 2 m qui a été interprétée comme une voie publique, mais il pourrait tout aussi bien s'agir d'une voie d'accès au domaine - bien qu'elle ne semblât pas a priori le desservir. De toute façon, on déjà a vu à la Tuilière à Villelaure que les préceptes de Columelle concernant la situation des belles *villae* en retrait des routes n'étaient pas toujours suivis, surtout lorsqu'il s'agissait de voies secondaires. De l'autre côté de ce chemin, au nord, les clichés ont également révélé la présence d'un bâtiment de nature inconnue, long d'une quarantaine de mètres pour une dizaine de mètres de large. Il pourrait s'agir d'un entrepôt ou d'une vaste bergerie¹. A la Grande Bastide (à Mirabeau) on a également décelé les traces d'une *villa* avec *pars urbana* à l'ouest et *pars rustica* à l'est². Mais le matériel recueilli, s'il atteste l'antiquité du site (*dolia* du Ier s. de notre ère, sigillée sud-gauloise) et sa longévité (sigillée claire B, deuxième moitié IIe s. et première moitié IIIe s.)³, ne permet pas d'aller plus loin. Dans les deux cas, dans le premier surtout, on a trouvé trace d'une certaine aisance (tesselles, hypocaustes). Mais seules des fouilles plus approfondies permettraient de classer ces *villae* qui, a priori, ne semblent pas détenir de nombreux éléments de luxe.

A Saignon, les choses sont plus claires. A quelque 2,5 km au nord de Saint-Eusèbe en effet, entre Tourville et Les Gondonnets, on a découvert en 1998 les restes d'une petite *villa* en très bon état de conservation⁴. A. Kauffmann a pu y mener des fouilles précises et complètes qui se sont révélées extrêmement intéressantes. On voit se dessiner là un type d'habitat bien différent des fastueux établissements que nous avons évoqués plus haut. Si l'on peut en effet y définir une *pars urbana* et une *pars rustica*, la superficie comme les éléments de luxe demeurent ici assez limités (enduits peints, hypocauste, petits thermes, petit aqueduc dont l'arrivée a été repérée au nord-est du site, en direction du ruisseau de la Masque)⁵. D'ailleurs à partir au IIIe s., après le règne de Commode (180-192), la *villa* semble avoir perdu une grande partie sinon l'ensemble de sa fonction résidentielle, et surtout son seul luxe (avec l'abandon des thermes) tandis que sa fonction agricole, qui se partageait jusque-là entre viticulture et oléiculture, s'est spécialisée dans la production de vin. Il n'est pas exclu que le domaine ait alors été absorbé par une autre *villa* plus importante, dont les maîtres se souciaient peu de la *pars urbana* de la *villa* de Tourville.

C'était pourtant un vieux domaine : la première implantation gallo-romaine paraît dater du Ier s. avant notre ère (restes de foyers, aménagements de sols, excavations creusées ans le rocher), et il s'est installé sur les restes d'un établissement, sans doute déjà une ferme, que l'on pourrait faire remonter jusqu'aux VIe-Ve s. avant notre ère. Au demeurant c'est peut-être un schéma assez courant. On l'a entrevu à Saint-Eusèbe à Saignon, et dessiné plus nettement à la Verrerie à Puget, bien qu'il s'agît dans les deux cas d'établissements bien plus importants et plus luxueux que la *villa* de Tourville. Même sur les sites n'ayant pas connu d'implantation préromaine, selon les auteurs des Notices d'archéologie vaclusienne, on peut considérer que nombre de *villae* provenaient de fermes (souvent construites en matériaux périssables)

¹ Dans la Crau on connaît des groupes de bergeries longues de 40 à 65 mètres et larges de 8 à 10 mètres. Voir O. Badan, J.-P. Brun et G. Congès, *Bergeries antiques de la Crau*, ds *Archéologia* n° 309, février 1995, pp. 52-59.

² M. Gauthier, *Circonscription de Provence-Alpes-Côte-d'Azur*. ds *Gallia*, 42, 2, 1984. p. 434. - CAG 84/2, p. 279 (076, 8).

³ C. Raynaud, *Céramique claire B*, ds M. Py (dir.), *Dicocer*, Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan), Lattara, 6, 1993 (2007), pp. 175-184, ici p. 175.

En ligne (CLAIR-B) : syslat.on-rev.com/ArcheOnLine/PUB1/PUB000068.pdf

⁴ A. Kauffmann, *Saignon, Tourville-Les Gondonnets*, ds BSR 1998, p. 192 ; 1999, pp. 192-193 ; BSR 2000, pp. 198-199 ; BSR 2001, pp. 193-195 ; BSR 2002, p. 188. - CAG, 84/2, pp. 316-322.

⁵ CAG, 84/2, p. 320.

installées sur leur emplacement dès le Ier s. avant notre ère¹. Cette implantation précoce s'insérerait bien dans un schéma d'appropriation des terres des peuplades vaincues incluant une distribution partielle de celles-ci aux chefs de clans familiaux indigènes qui avaient épousé la cause romaine.

A Tourville, le plus intéressant demeure donc la *pars rustica*. On ignore le plan de la première ferme gallo-romaine du Ier s. avant notre ère. Mais la production de vin devait déjà y occuper une place importante : on a retrouvé une maie (un socle) de pressoir utilisée en remploi dans les fondations du bâtiment agricole qui a pris sa place dans la seconde moitié de ce siècle, au plus tard les premières années du Ier s. de notre ère. La vie de la *villa* paraît alors s'être clairement organisée autour des activités viticole et oléicole regroupées dans un chai. Installé au sud de la *pars urbana*, orienté est-ouest et construit en moellons grossièrement équarris liés avec de la terre, celui-ci mesurait alors 23 m de long pour 6,5 m de large, soit une surface d'un peu moins de 150 m². Ce bâtiment abritait alors plusieurs rangées de *dolia* enterrés (pour la fermentation du vin)² ainsi qu'un moulin à huile des terrasses maçonnées et des bassins de décantation destinés à l'activité oléicole. Vers le milieu du IIe s., on a augmenté la surface du chai en l'élargissant de 1,5 m vers le sud sur toute sa longueur. La nouvelle construction a été réalisée en moellons liés à la chaux cette fois. En outre, on l'a dotée de trois piliers de renfort régulièrement espacés qui devaient soutenir les fermes sur lesquelles reposait la toiture. Sa surface est alors passée à 184 m². Dans le même temps le chai s'est vu adjoindre un bâtiment de forme triangulaire, de destination imprécise, dans son angle nord-ouest. Un peu plus tard, entre la fin du IIe s. et le début du IIIe s. on a de nouveau agrandi le chai, toujours vers le sud, en le dotant sur toute sa longueur encore d'une galerie de 2,80 m de large environ. Sa surface a alors atteint près de 250 m². On lui a également ajouté à l'est une vaste salle de foulage presque carrée, ainsi qu'un atelier prolongeant celui-ci. Le moment de la construction de la salle de foulage demeure imprécis, mais comme il s'aligne sur la construction de la fin IIe/début IIIe s. on peut penser qu'il lui est contemporain. C'est l'époque où la production viticole a connu son apogée : au IIIe siècle, l'activité oléicole a été stoppée au profit de la seule production de vin. La meule dormante (*trapetum*) du moulin à huile a été déplacée contre un mur³, un des bassins de décantation a été en partie occupé par un *dolium* destiné au stockage du vin. Parallèlement les accès du chai ont été revus et améliorés pour les charriots. Toute activité a cessé à la fin du IIIe siècle, après les années 265-270, à la suite d'un violent incendie. Par la suite le site de la *villa*, l'emplacement des thermes notamment (déjà abandonnés à la fin du IIe s.) a été réoccupé aux IVe, Ve et peut-être VIe s (céramiques D-S-P).

Au sud du Luberon, à Saint-Martin-de-la-Brasque, un autre site a permis d'évoquer une activité viticole et oléicole. Au sud du village, de chaque côté de la rue principale, on a repéré des vestiges d'une habitation : moellons, *tegulae*, du tuileau, sigillée sud-gauloise, fragments de marbre blanc, d'amphores et de *dolia*. Dans la continuité, au nord-ouest de la colline du Castelas, ce sont les restes d'une construction (moellons, *tegulae*, chaux) ainsi que de nombreux fragments de *dolia* et d'amphores du Ier au IVe siècle accompagnés de céramique grise⁴. L'ensemble évoque une *villa* (d'une taille et d'un niveau de richesse imprécis) et un centre voué à la production de vin et d'huile⁵ - peut-être la *pars urbana* et la *pars rustica* d'un même établissement. Son importance ne peut être précisée mais, si les deux sites de Saint-

¹ H. Marchesi, L'époque gallo-romaine, ds Notices d'archéologie vaclusienne, 1, p. 37 et p. 40.

² Voir aussi à ce titre J.-P. Brun, La viticulture antique en Provence ds Gallia, 58, 2001, pp. 69-89, ici p. 85.

³ Classiquement on passait d'abord les olives au moulin pour débarrasser la récolte des noyaux et l'écraser. Puis on l'envoyait au pressoir pour extraire l'huile : cf G. Coulon, Les Gallo-Romains, Paris, Armand Colin, 1990, Tome 1, Les villes, les campagnes et les échanges, p. 134.

⁴ CAG 84/2, p. 330 (114, 5 et 3).

⁵ CAG 84/2, p. 329 (114, 1).

Martin-de-la-Brasque étaient en connexion, il serait plus grand que celui de Tourville. En l'état actuel des découvertes rapportées, sa *pars urbana* paraît cependant comme à Tourville avoir connu une existence moins pérenne que sa *pars rustica*.

En fait le changement d'orientation qui a été clairement défini à Tourville, et qui s'est accompagné ou a été précédé d'une perte de la fonction résidentielle de la vieille *villa*, paraît se placer dans un mouvement général. D'une part en effet au II^e s. le pain est entré dans le régime alimentaire de tous. Or celui-ci s'accompagne plus facilement de vin que les bouillies qui étaient la règle jusque-là. En même temps certaines catégories sociales (les femmes en particulier, à qui il était en principe traditionnellement interdit) ont accédé à la consommation du vin¹. D'autre part en Provence, après avoir connu une grande prospérité pendant un siècle, l'oléiculture a marqué un coup d'arrêt à la fin du II^e siècle. On n'en connaît pas les causes - peut-être déjà quelques coups de froid annonçant la péjoration climatique du III^e siècle. Mais à la fin de celui-ci la production oléicole semble avoir juste couvert les besoins domaniaux ou locaux². Le changement d'orientation de l'exploitation de Tourville s'inscrit donc bien dans son temps. L'abandon des thermes à la fin du II^e s. pourrait traduire des difficultés économiques ayant abouti à un changement des propriétaires de la *villa*. Quand il y a un appauvrissement il est rarement général parce que les plus favorisés ont les moyens de s'en prémunir, et même de s'en servir : dans un premier temps tout au moins, les grandes fortunes tendent donc, peut-être par relativité, à s'accroître, et en tout cas à se concentrer. Les nouveaux maîtres de la *villa*, qui ont en outre décidé l'abandon de toute activité oléicole, n'avaient visiblement besoin ni de ses thermes ni de son espace résidentiel. Au III^e s. les dimensions du chai le placent en tout cas parmi les celliers conséquents, tandis que son organisation se révèle très classique. Le plus vaste reconnu en Narbonnaise, à Donzère, mesurait 70 m de long par 15 m de large : il abritait environ 200 *dolia* de 1,70 m de haut pour 1,50 m de diamètre (d'où une capacité totale de stockage de 2500 hl). Comme à Tourville, il était accolé à une salle de foulage³. L'atelier qui prolonge celui-ci à Tourville devait abriter les produits nécessaires à la vinification : à Saint-Romain-en-Gal a été découverte une mosaïque qui montre un ouvrier remuant un pot de poix placé sur le feu, cependant qu'un autre en badigeonne l'intérieur d'une jarre pour donner au vin un goût résiné⁴ en même temps sans doute que tenter de stabiliser le breuvage.

La *villa* de Tourville n'était pas perdue dans la campagne. Au nord-ouest de sa *pars urbana* (orientée nord-est/sud-ouest) passait un chemin visible qui rejoignait apparemment le Calavon, franchi à gué, et la voie Domitienne. De l'autre côté il semble qu'elle se dirigeait vers un autre domaine agricole repéré sur le territoire de Caseneuve, au-delà du vallon de la Masque. Ceci pourrait donner une idée du maillage et de la superficie des exploitations moyennes. Elles auraient quand même été conséquentes, plusieurs dizaines d'hectares, et auraient nécessité, surtout au moment des vendanges et de l'olivade, un personnel nombreux. Il ne faut donc pas s'étonner si les cuisines de la *villa*, qui devaient nourrir tout ce monde,

¹ A. Tchernia, Le vin de l'Italie romaine, Essai d'histoire économique d'après les amphores, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 261, 1986, Rome, Ecole française de Rome, pp. 5-410, pp. 59-60.

² Jean-Pierre Brun, Recherches récentes sur l'oléiculture antique en Provence : les données archéologiques et leur interprétation, ds L'huile d'olive en Méditerranée, Actes de la table ronde du Groupement d'intérêt scientifique "Sciences humaines sur l'aire méditerranéenne" et de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille, Université de Provence Aix-Marseille, Institut de Recherches Méditerranéennes, novembre 1983 (Aix-en-provence, Institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman, 1985).
En ligne : <https://books.openedition.org/iremam/680?lang=fr>
ici § 42

³ G. Coulon, Les Gallo-Romains, Paris, Armand Colin, 1990, Tome 1, Les villes, les campagnes et les échanges, p. 133.

⁴ G. Coulon, Les Gallo-Romains, Paris, Armand Colin, 1990, Tome 1, Les villes, les campagnes et les échanges, pp. 133-134.

étaient assez conséquentes elles aussi. Il semble qu'elles se soient agrandies lors de la réorientation du domaine, comme on pouvait s'y attendre : la culture de la vigne requérait plus de personnel que celle de l'olivier, même si Pline a peut-être un peu sous-estimé les soins apportés à ceux-ci¹. Dans leur dernier état, deux fours culinaires ont mordu sur l'espace auparavant dévolu aux thermes et à leur accès. En tout on a pu compter 4 fours dont l'un situé contre le chai et un autre de plus de 2 m de diamètre. Ils étaient complétés par un foyer bas. La présence de nombreux couvercles en céramique suggère que l'on maintenait les plats au chaud en attendant l'arrivée des travailleurs agricoles - sans doute essentiellement des esclaves, encore une fois. Des banquettes en pierre, disposées le long de certains murs, ont pu servir de sièges. A l'exception de deux couteaux de cuisine, aucun ustensile de table n'a été découvert, de même qu'on n'a retrouvé aucune trace de récipients en céramique (bols, écuelles, encore moins assiettes) : toute la vaisselle de table devait être en bois. A proximité des cuisines on a retrouvé les traces de 4 "salles de service" où l'on entreposait entre autres une partie des outils de l'exploitation (herminette, binette, pique-bœufs, cerclages de seaux). Les enduits peints retrouvés sur les murs de certaines de ces pièces corroborent l'abandon de la partie résidentielle de la villa à la fin du IIe siècle et son emploi. Aucune trace des logements des esclaves n'a cependant été découverte. Leurs quartiers, peut-être construits en matériaux périssables, devaient être situés à l'écart. La présence parmi les objets retrouvés dans les salles de service d'une sonnaille et d'hipposandales² viennent à point nommé rappeler que l'on n'a pas découvert non plus les écuries et les étables qui avaient également dû être implantées un peu plus loin à l'origine, quand la villa avait une fonction résidentielle.

Au nord-ouest du chemin qui bordait la villa ont enfin été repérées les premières terrasses de culture. On n'a malheureusement pas pu les étudier, mais des fouilles de sauvetage effectuées dans la carrière Bergier à Vaugines, à l'occasion de la prolongation de son autorisation d'exploitation, ont révélé en 2010 l'existence de rangées de vignes distantes de 1 m environ³. On y a en outre relevé les traces de tranchées servant au provignage (bouturage de la vigne)⁴ ainsi que des traces de marcottage⁵.

Pour en venir enfin au cœur du Luberon, c'est encore parmi les villae moyennes qu'il faut sans doute placer les vestiges signalés à Aurons à Bonnieux et aux Crottes à Buoux. A Aurons, on a reconnu depuis longtemps des "débris" antiques dont la nature n'a pas été détaillée : on sait toutefois qu'il y avait là des monnaies, de la poterie, une statue de guerrier (buste très incomplet peut-être revêtu d'une cuirasse romaine) ainsi qu'une inscription déjà citée dans le chapitre précédent, que l'on pourrait attribuer à l'époque julio-claudienne⁶. C'est assez sans doute pour signaler la présence d'une villa, sans que l'on puisse définir son importance. Elle

¹ G. Coulon, Les Gallo-Romains, Paris, Armand Colin, 1990, Tome 1, Les villes, les campagnes et les échanges, p. 134.

² Les hipposandales constituaient à l'époque romaine une alternative au ferrage des chevaux. Comme leur nom l'indique, il s'agissait de sandales à semelle de fer que les Romains attachaient aux pieds de leurs chevaux. Amovibles, il en existait diverses formes qui permettaient de s'adapter à la nature du sol - un peu comme l'on peut changer les pneus d'une voiture en fonction de la saison ou du terrain.

³ P. de Michèle et P. Prévot, Vaugines, Carrière Bergier, ds Bilan scientifique de la Région PACA (BSR), 2010, p. 244.

⁴ Pour reproduire les caractéristiques du plant originel, on couche dans une tranchée de faible profondeur un sarment qui prend racine

⁵ Ici on prend une tige longue et souple et on enterre sa partie médiane débarrassée de feuilles et bourgeons, afin de favoriser son enracinement.

⁶ A. Gay, Histoire du village, du château eu du Fort de Buoux, Forcalquier, Masson, 1866, p. 34. - F. Sauve, Le vallon de l'Aiguebrun, Buoux, le village et l'ancien fort, Saint-Symphorien, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, F. Seguin, Avignon, 1904, p.147.

En ligne (MAV 1904) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5530598g/f3.image>
Voir aussi CAG, 84/2, p. 199.

semble toutefois plus riche que celle qui a été signalée aux Crottes dès 1866 et qui a pu être fouillée en 1992-1993¹. En 1866, l'abbé Gay avait reconnu un site de 25 à 30 ares un ensemble avec *tegulae*, *imbrices*, *dolia*, poteries diverses, mosaïque ou *opus signinum*². Les fouilles de 1992-93 ont permis d'identifier les restes d'une *villa* comportant une cour intérieure autour de laquelle se développait partiellement une galerie formée de colonnes probablement carrées définissant une sorte de péristyle très sommaire. Sa fonction demeure difficile à préciser : on ne sait pas s'il s'agissait d'une aire strictement utilitaire ou d'un jardin d'agrément. Elle desservait en effet quatre parties regroupant *pars urbana* et *pars rustica*. L'ensemble formait un quadrilatère d'environ 40 m de côté (soit une surface approximative de 1600 m²). Les murs, en roche locale, étaient montés à la chaux ou à la terre selon leur emplacement. Il est possible qu'il y ait eu des reprises et des aménagements. Les sols étaient de terre battue, sauf pour trois pièces qui ont reçu un sol en béton de tuileau recevant peut-être des inclusions de pierre ou de tesselles (*opus signinum*). Il y avait des enduits peints sur certaines parois, mais de facture très médiocre selon les fouilleurs. Tout cela dessinerait un ensemble très rustique, mais une pièce de la partie résidentielle était quand même dotée d'un chauffage domestique ou de thermes sommaires (hypocauste). On se trouve sans doute là en présence d'une villa modeste, ou peut-être d'une dépendance d'un domaine plus important abritant un régisseur ou un contremaître comme certains habitats du vaste ensemble de la Jaconne/Puyvert ont pu le suggérer. Ici le tout est daté par la céramique du milieu du Ier s. de notre ère jusqu'à la fin du IIe s. mais certaines structures pourraient remonter à l'époque augustéenne.

13.2.2.3. Et d'autres enfin assez incertaines...

Enfin, en-dessous encore des *villae* d'un standing moyen, que nous venons de survoler, on trouve des établissements qualifiés de *villa* par leurs découvreurs et que fort peu de choses distinguent de simples habitats ruraux : essentiellement leur superficie, parfois du verre, exceptionnellement ce qui pourrait apparaître comme une *pars urbana* et une *pars rustica*. Parmi celles-ci, on peut citer les établissements de Saint-Médié à 2 km à l'ouest/nord-ouest de La Tour-d'Aigues³, du Plan à 1,7 km au nord de Lacoste⁴ ou du Grand Plan à 2,2 km au nord-est de Caseneuve⁵. Deux d'entre eux sont associés à des activités artisanales qui semblent par ailleurs avoir été absentes à Tourville. A Saint-Médié, on a retrouvé les traces possibles d'une forge (scories métalliques) et au Grand Plan celles d'un atelier de tuilier et peut-être d'une forge (scories encore). Vu la proximité des ocres, sur ce dernier site on pourrait, peut-être, envisager sur place ou dans les environs immédiats la présence d'une petite exploitation ferrière. A Caseneuve, quatre sites offrent les traces d'une activité métallurgique⁶. On n'a cependant aucune trace formelle à la différence du site de la Buissonade à Simiane, sur la route de Banon, où l'on a retrouvé les restes d'un four à fondre le fer à côté d'un habitat rural

¹ A. Gay, Histoire du village, du château eu du Fort de Buoux, Forcalquier, Masson, 1866, p. 84. - P. Borgard, J. Buisson-Catil, Buoux, Les Crottes, ds BSR, 1992, p. 212. - P. Borgard, J.-L. Blaison, Buoux, Les Crottes, ds BSR, 1993, pp. 203-205 (avec plan). - CAG, 84/2, pp. 202-205.

² L'*opus signinum* était un mortier de tuileau ou de chaux englobant des morceaux de tuiles, de *dolia*, ou des pierres plus ou moins aplanies sur leur face supérieure.

³ CAG, 84/2, p. 359 (133,21).

⁴ CAG, 84/2, p. 258 (058,4).

⁵ CAG, 84/2, p. 227 (032, 12/13), où l'on a envisagé *pars urbana* et *pars rustica*. Peut-être ce site se confond-il avec celui, situé au nord du Grand plan, qui a livré des enduits peints, une colonne et un chapiteau associés à des moellons, des *tegulae*, quelques pesons circulaires et de la sigillée sud-gauloise (032, 14 et 16).

⁶ H. Oggiano-Bitar, Caseneuve, Commune, ds BSR, 2001, p. 180.

gallo-romain (substructions, *tegulae*, *imbrices*, sigillée sud-gauloise)¹ et de celui des Eyssarettes au Revest-du-Bion (deux fours à côté de vestiges interprétés comme un hameau d'artisans et de bergers, au demeurant peut-être assez pérenne puisque J. Barruol y avait vu en 1929 des traces des IIIe-IVe s. et H. Oggiano-Bitar en 1996 de la sigillée sud gauloise)². On ne peut pas évoquer à Tourville un manque de richesse interdisant de développer une activité artisanale (poterie ou forge) puisque le site offre par ailleurs des éléments de luxe inconnus à Saint-Médié et au Grand Plan. Comme pour ces éléments de luxe, c'est peut-être le caractère des propriétaires qui ressort ici. Peut-être aussi les quartiers artisanaux de certaines grandes *villae* situées dans les environs exerçaient-ils une concurrence trop rude autour de Tourville. Cela reste également invérifiable. Mais l'absence d'activité artisanale a pu participer aux problèmes du domaine qui ont conduit à sa réorganisation, et peut-être son absorption, fin IIe- début IIIe siècle. D'une manière générale on pourrait donc considérer que la présence d'ateliers artisanaux représente à la fois une diversification garante de prospérité et un signe de richesse supplémentaire dès lors qu'elle est associée à des éléments de luxe. La plupart en effet des grandes *villae* avaient leurs quartiers artisanaux, d'abord pour satisfaire leurs propres besoins mais sans doute également pour produire un surplus négociable, en particulier dans le cas des fours à céramique (qu'il s'agît de produire des tuiles, des *dolia*, des amphores ou de la céramique commune). C'était notamment le cas aux Borrys à Mérindol, à la Verrerie à Puget, à la Jaconne à Puyvert, à la Tuilière à Villelaure, au Viély à Cucuron s'il faut rattacher au site le four de Roque-Bugne...

13.2.2.4. Les habitats ruraux, des habitats isolés aux petites agglomérations.

Par ailleurs on connaît encore des zones artisanales vouées à la terre cuite, plus ou moins vastes, dont on ne sait si on doit les rattacher à une *villa* ou les considérer comme indépendantes - ni même d'ailleurs comme absolument contemporaines chaque fois dans leur totalité. C'est le cas aux Ramades à Lourmarin (four à céramique, forge) aussi bien qu'entre Le Roucas et Bessières à Vaugines (vaste complexe de fabrication d'amphores), ou encore au col de Flaqueirol à 3 km au nord-ouest de Viens (atelier de potier)³. Ailleurs ces ateliers paraissent de dimensions plus restreintes, notamment à l'ouest de la fontaine de l'Aube à Cadenet (fabrique d'amphores cinéraires)⁴ ou à l'ouest de la ferme de Sainte-Catherine à 1,5 km au nord/nord-est de La Tour-d'Aigues (forge)⁵. Rien qu'à Vaugines, selon R. Häussler, il y aurait eu deux fabricants d'amphores⁶. Et on connaît un fabricant de *dolia* à Mirabeau (à la Garcine)⁷, un potier à Ménerbes (aux Bas-Heyrauds)⁸, un autre (qui fabriquait peut-être aussi des tuiles) à Peypin-d'Aigues (en rive droite du ruisseau à 250 m à l'ouest/sud-ouest de Saint-

¹ CAG, 04, p. 455 (208, 16).

² CAG, 04, p. 360 (163, 15533).

³ CAG, 84/2, p. 367 (144, 7).

⁴ Evoquée dans le chapitre précédent. Pour plus de détails, voir CAG, 84/2, p. 221 (026, 20).

⁵ CAG, 84/2, p. 359 (133.20).

⁶ R. Häussler, Pouvoir et religion dans un paysage gallo-romain : les cités d'Apt et d'Aix-en-Provence, p. 163. La source citée n'étant pas claire (CAG, 84/2, pp.360-365) il est cependant possible qu'il ait cédé à la confusion de celle-ci car il ne semble pas qu'on ait retrouvé de marques de potiers.

⁷ CAG, 84/2, p. 279 (076, 7).

⁸ CAG, 84/2, p. 270 (073, 2).

Jérôme)¹... Les besoins locaux étaient conséquents, mais l'étendue de certains de ces quartiers artisanaux liés au travail de la terre cuite laisse envisager la présence de débouchés extérieurs, assez vraisemblablement urbains.

Avec ces sites cependant, c'est la notion d'habitat rural qui resurgit. On a vu plus haut que le terme sert à qualifier un peu tout ce que l'on ne sait pas qualifier - c'est à dire beaucoup de choses.

13.2.2.4.1. Habitats isolés.

Il peut ainsi désigner un habitat isolé, correspondant à une exploitation plus ou moins importante. Le statut de ce type d'établissement reste assez mal défini. Il peut s'agir des dépendances de *villae* tout aussi bien que de petites exploitations concédées en échange de leur clientèle, lors du partage des terres ayant suivi la conquête romaine, à des indigènes sortant un peu du lot, mais n'ayant pas les moyens de se faire construire une *villa*, même pauvre - de petits rouages de la mécanique romaine d'appropriation des sols. Souvent ces habitats ruraux ne sont que des bâtiments de faible superficie, aux murs en pierre sèche, voire de simples bergeries, comme aux Courbons et au Lébron derrière Cabrières d'Aigues², aux Vaisses à Vaugines³, au Galabrier à Puyvert⁴, à la Marquette à Lauris, à la Font Vieille à Puget⁵, aux Mayorques ou à Saint-Phalez à Cheval-Blanc⁶. On peut alors imaginer qu'il s'agit des dépendances d'exploitations plus grandes. C'est plus difficile à l'Ourillon, en plein Luberon, à 1,5 km au sud-est du Fort de Buoux : on y a pourtant retrouvé des *tegulae* brisées et de nombreux fragments d'amphores⁷. Ailleurs on a parfois affaire à des structures plus conséquentes, comme sur le site de Font Vieille à 3,5 km à l'est/sud-est d'Ansouis, à la limite du territoire communal de Pertuis⁸, au Couleton à Puyvert⁹ ou à l'est des Boy ou Boio à 1,5 km au sud de Villars¹⁰. Pour autant on ne peut sans doute pas parler de petite agglomération. Parfois, sur des sites qualifiés d'habitats ruraux, comme au sud-ouest de la Lombarde à Puyvert, en bordure d'une carrière qui a entaillé le site¹¹, on ne semble pas très loin structurellement (et même peut-être un peu au-delà) de sites comme Saint-Médié à La Tour-d'Aigues, le Plan à Lacoste¹² ou encore le Grand Plan à Caseneuve, qui ont été interprétés comme de petites *villae*.

13.2.2.4.2. Petites agglomérations.

¹ Inédit. Il y avait là dans les années 1970, rive droite du ruisseau, des *tegulae* en abondance, marquées à cru d'un cercle tracé au doigt sur leur face supérieure (comme au quartier du Clos à Apt) ainsi que des ratés de cuisson de poterie domestique.

Sur Apt : F. Sauve, Découvertes gallo-romaines à Apt, ds Congrès archéologique de France, Avignon, 1909 (2, 1910), pp. 98-110 ici p. 104.

² CAG, 84/2, p. 212 (024,34).

³ CAG, 84/2, p. 364 (140, 26).

⁴ CAG, 84/2, p. 301 (095,4).

⁵ CAG, 84/2, p. 299 (093,2).

⁶ D. Carru, L. Tallah, Carte archéologique de la Gaule (CAG) 84/4 Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2015, p. 320 (038, 11 et 15).

⁷ CAG, 84/2, p. 207 (023,12).

⁸ CAG, 84/2, p. 86 (002,6).

⁹ CAG, 84/2, p. 301 (095,3).

¹⁰ CAG, 84/2, p. 372 (145,12).

¹¹ CAG, 84/2, p. 303 (095,6).

¹² CAG, 84/2, p. 258 (058,4).

Toutefois le terme d'habitat rural peut aussi désigner une petite agglomération, un *vicus*. Certains sites, vastes, paraissent en effet trop éloignés d'une *villa* (en tout cas d'une *villa* repérée) pour en constituer une dépendance - et apparemment trop pauvres pour que l'on y envisage la présence de l'une d'entre elles, même très modeste.

Certains procèdent de l'évolution d'un *oppidum* préromain. C'est le cas de Castel-Sarrazin à Lourmarin¹, de Saint-Julien à La Bastidonne², de la Vache d'Or à Viens³, et sans doute aussi des sites de la Milane⁴ à Caseneuve et des villages de Montfuron⁵ et de Montjustin⁶. Pour d'autres les liens avec un *oppidum* semblent moins étroits.

Dans le sud Luberon toutefois, à Cadenet, on ne peut exclure que le site des Vérunes/N.-D.-des-Anges (qui s'étend sur près de 450 m le long de la D 973 et couvre plusieurs hectares) soit né de l'abandon du Castellar. Il serait toutefois situé au carrefour d'une piste méridienne coupant la Durance au Barcot et d'une des ramifications probables de la piste méridionale longeant le Luberon. La présence de poteries grecques à figures noires ou rouges sur le site des Vérunes, signalées en 1922 par C. Jacquème⁷ et dont on n'a pas fait grand cas, suggère que l'implantation était ancienne. On pourrait donc y envisager, outre une petite agglomération, la présence d'une auberge. Cela expliquerait peut-être que dans les années 1970 ou 1980 on y ait selon la rumeur exhumé des dizaines de monnaies à l'aide de détecteurs d'objets métalliques. Au nord du site des Vérunes, le vaste site (peut-être discontinu) qui s'étend vers l'est sur plus de 200 m le long de la D 135 à partir de son intersection avec la D 45 (jusqu'au Grand Plan)⁸, pourrait être lié plus directement encore à l'abandon du Castellar. La présence sur ce site de nombreuses *tegulae* entières, provenant sans doute de tombes en bâtière (tardives pour l'époque qui nous intéresse ici), suggère la présence d'une voie secondaire, reliant peut-être les sites de Lourmarin et d'Ansouis. De la même façon que les *villae* paraissent souvent en retrait des voies de communication, les agglomérations secondaires ou *vici*⁹ semblent en effet avoir recherché celles-ci. On pourrait le vérifier aux Vérunes, à Malconseil-le Grand Plan, mais aussi à Tradevens ou Travedent où la présence assez probable d'une *villa* (fragment de sculpture en marbre)¹⁰ et de ses dépendances n'écarte pas la possibilité d'un *vicus* voisin. En hommes d'affaires avisés, les maîtres de certaines grandes *villae* auraient très bien pu louer du terrain à des artisans ou de petits commerçants, voire des journaliers susceptibles le cas échéant de contrebalancer le poids des esclaves. Car ceux-ci, de par leur nombre, faisaient peur. C'est pour cela sans doute que la loi les traitait parfois aussi cruellement : au temps de Néron, le préfet du prétoire Pedanius Secundus ayant été assassiné par l'un de ses esclaves à qui il disputait un favori, c'est toute sa domesticité servile, malgré l'hostilité affirmée par la population romaine, qui a été condamnée à mort - 400 innocents¹¹, crucifiés pour l'exemple... On ne sait pas ce qu'il en était dans les

¹ P. Broise, Agglomérations rurales gallo-romaines en Vaucluse, ds RAN (Revue Archéologique de Narbonnaise), 17, 1984, pp. 257-271, ici p. 263.

² CAG, 84/2, pp. 179-180.

³ Des ramassages anciens de poterie sigillée, de verre, de *dolia* et de *tegulae* témoignent d'une occupation gallo-romaine : voir R. Mistral, Viens, ds Rhodania, IV^e congrès, Nîmes, 1922 (1923), pp. 41-46, ici p. 45. J. Sautel, Forma Orbis Romani, Carte archéologique de la Gaule romaine, VII, Vaucluse, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1939, p. 13 n° 21.

⁴ CAG 84/2, p. 226 (032, 2 à 5).

⁵ G. Bérard, Carte archéologique de la Gaule (CAG) 04, Les Alpes-de-Haute-Provence, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1997, p. 306.

⁶ CAG, 04, p. 307.

⁷ C. Jacquème, Histoire de Cadenet, Marseille, Laffitte Reprints, 1979, p. 84 (avec une définition rapide de sa poterie grecque).

⁸ CAG, 84/2, p. 361 (140, 4, 5, 7, 8).

⁹ Pluriel de *vicus*.

¹⁰ CAG, 84/2, p. 262 (065, 14).

¹¹ Tacite, Annales, Livre XIV, chapitres XLII et XLIII.

campagnes. Mais sans doute la présence d'hommes libres de petit statut contribuait-elle à créer un lien, comme on l'a vu à Rome, entre ces esclaves et la population, tout en permettant aux maîtres du sol de disposer d'une force susceptible de dissuader une révolte. Au demeurant il avait bien fallu aussi loger quelque part ceux des indigènes que l'on n'avait pas réduits en esclavage lors de la conquête. L'octroi de quelques terres peu fertiles, de préférence au bord de voies permettant si le besoin s'en faisait sentir d'intervenir rapidement, permettait de les satisfaire tout en entretenant leur loyauté. C'étaient les *pagani*, occupants d'un petit pays que l'on connaît par leurs dédicaces à leur patron à Gordes aussi bien qu'à Cucuron (patronne dans ce dernier cas)¹. On ne peut exclure que sur ces terres certains aient réussi à s'en sortir mieux que d'autres et qu'ils aient pu se faire construire quelques habitations tranchant sur le commun. C'est pourquoi il reste difficile d'interpréter les vestiges de certains habitats ruraux qui flirtent avec le luxe des *villae* pauvres sans pour autant apparemment en avoir la superficie ni l'assise territoriale, puisqu'ils se trouvent à proximité immédiate de zones interprétées comme de petites agglomérations. Cela pourrait être le cas aux Clots à Sannes. On y a retrouvé une nécropole, qui bordait un chemin franchissant à gué le ruisseau de Saint-Jean, et notamment connue pour avoir livrée quelques amulettes phalliques. A une centaine de mètres au nord du chemin se trouve une agglomération qui s'étendait sur plusieurs hectares en direction du nord/nord-ouest. Mais au nord-est on a reconnu un habitat assez évolué qui évoque une *villa* modeste (verre à vitre, vasque en calcaire décorée de feuilles stylisées) orientée vers la viticulture (bassin de fouflage avec bonde d'écoulement)².

De l'autre côté du Luberon, pour retrouver ces petites agglomérations on est tenté de se tourner en premier lieu vers la voie Domitienne, et d'abord vers les relais de celle-ci, les *mutationes*. On les a de fait dépeintes jadis comme des établissements secondaires, des tavernes où l'on pouvait manger, boire et changer de chevaux, à la différence des *mansiones* qui auraient fourni des gîtes d'étapes et de véritables auberges pouvant offrir les avantages de la ville qui les accueillait fréquemment, notamment les thermes. Mais on a peut-être minimisé l'importance des *mutationes*. Assez logiquement, on peut en effet envisager que de véritables petites agglomérations rurales, dotées de centres de commerce et de production auxquels la route apportait clients de passage et débouchés lointains, ont dû s'installer autour de ces établissements. Or selon l'Itinéraire d'Antonin³, la Table de Peutinger⁴ et les Gobelets de

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/historiens/tacite/annales14.htm>

¹ Cela ferait de Petronia un cas extrêmement rare : sur un total de 671 patrons connus, J Gascou ne signale que 5 femmes : J. Gascou, Le mausolée de Cucuron, Les inscriptions, ds Gallia, 47, 1990, pp. 194-201, ici p. 196.

On peut cependant penser que la Petronia de l'inscription n'était pas la seule dédicataire de l'inscription qui est incomplète.

A Gordes : CIL, XII, 1114. - ILN, IV, 22. - CAG, 84/2, p. 105.

A Cucuron : ILN, III, n° 210. - CAG 84/2, p. 236 (042, 10 ter).

² CAG, 84/2, p. 348 (121, 2, 3, 4).

³ L'itinéraire d'Antonin est une espèce de guide de l'Empire romain, qui énumère les étapes des grandes voies et les distances qui les séparent. Il couvre 372 voies et 85.000 kilomètres environ. Il est connu par une vingtaine de manuscrits tardifs qui s'échelonnent du VIIe au XVIe siècle. Probablement issu de l'enquête commandée par Jules César et menée à bien par Auguste, complété par la suite, il rendrait compte de la situation à la fin du IIIe siècle - et non, malgré son nom, du règne d'Antonin le Pieux qui se situe entre 138 et 161.

⁴ La Table de Peutinger pour sa part est une sorte de plan qui couvre tout l'empire romain, et même au-delà puisqu'elle atteint la Chine : elle mesurait plus de 6 mètres de long (et 30 cm de large). C'est la copie réalisée à la fin du XIIe siècle d'une copie effectuée vers le milieu du IVe siècle d'un document qui devait remonter à la fin du IIe siècle ou au début du IIIe siècle de notre ère. Cette copie de la copie d'un document original, forcément porteuse de quelques erreurs, a été découverte au début du XVIe siècle à Worms en Allemagne. Son étude et son sa publication ont été réalisées par Konrad Peutinger, un érudit, qui lui a donné son nom. On la connaît cependant aussi sous les noms de "Carte des étapes de Castorius" ou de "Table Théodosienne".

Vicariello¹, entre les *mansiones* d'Apt et de Cavaillon, il existait justement un relais, une *mutatio* secondaire, nommée Ad Fines. Selon les distances relevées entre *mansiones* et *mutationes* elle se trouverait aux abords de la colline des Artêmes ou du Sergent, sur la rive gauche du Calavon, entre Goult et Ménerbes. On avait d'abord pensé au site de Marican (ou Maricamp) à Goult. Mais on n'y a rien trouvé : l'alluvionnement de la rivière, en amont du resserrement du Sergent (Artêmes nord), s'il y en avait, a dû enfouir les traces sous plusieurs mètres de sédiments. On a également proposé les sites des Maquignons à 2,2 km au sud de Goult². A 100 m à l'ouest du hameau, on a en effet retrouvé les restes probables d'une *villa* (tesselles de mosaïque, *tubuli*) et des céramiques indiquant une occupation du Ier au Ve s. de notre ère. Un peu plus haut, à 250 m environ au nord-ouest du hameau des Maquignons, autour de la chapelle Saint-Véran (et non au hameau de Saint-Véran situé à 500 m au sud-est), on a également retrouvé quelques témoins intéressants (*tegulae*, morceau de porphyre) - mais on ne sait pas exactement de quoi. Enfin des vestiges qui ont semblé plus importants mais difficiles à prospector ont été signalés près du château des Quatre Tours (ou de Beau Report) à quelque 150 m encore au nord-ouest de cette chapelle Saint-Véran³. Il y avait donc là un site discontinu mais assez conséquent. Toutefois on est là un peu en retrait (environ 1 km) de la voie Domitienne si celle-ci passait bien par le site de l'Ubac où l'on a retrouvé une borne miliaire⁴ : elle était vraisemblablement utilisée en remploi dans un ensemble de murs gallo-romains, mais on peut penser qu'elle a été récupérée à proximité immédiate.

En aval du resserrement du Sergent (ou des Artêmes) cependant, et sur le territoire de la commune de Ménerbes cette fois, au débouché du ruisseau de la Rouilleuse qui descend des Artêmes, en face du Moulin Blanc situé sur l'autre rive du Calavon, L. Pellecuer a repéré un site d'une superficie qu'il a estimée supérieure à celle d'une *villa*⁵. Il y a trouvé des *tegulae*, des *dolia* et de nombreuses monnaies - et cela rappelle beaucoup les Vérunes à Cadenet (où des dizaines de monnaies auraient été exhumées dans les années 1970 et 1980 à l'aide de détecteurs d'objets métalliques)⁶. Sous réserve de confirmation, ce site pourrait fournir pour Ad Fines un emplacement bien meilleur que celui des Maquignons/Beau Report. On pourrait en effet le mettre en relation directe avec le site des Bas Heyrauds et son atelier de potier. Fonctionnant depuis la fin du Ier s. avant notre ère, celui-ci aurait trouvé dans la *mutatio* toute proche un débouché pour ses productions - mais aussi, à la fin du Ier s. de notre ère, la

¹ Les gobelets de Vicarello sont en fait quatre timbales en argent trouvées en 1852 à Vicarello sur le lac de Bracciano, à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Rome, au milieu d'un trésor constitué de plusieurs milliers de monnaies grecques et romaines et d'une trentaine de vases de bronze, d'argent et d'or. Ils mesurent de 9,5 à 15,3 centimètres de haut. Sur leurs flancs sont gravées les listes des stations rencontrées sur l'itinéraire de Cadix à Rome, avec divers oublis ou variantes. Ils sont datés du Ier s. de notre ère.

² CAG, 84/2, p. 252 (051, 13).

³ CAG, 84/2, p. 250 (051, 3).

⁴ CAG, 84/2, pp. 337-338252-253 (051, 14).

⁵ L. Pellecuer, Ménerbes des origines au Ve siècle, ds Association d'Histoire et d'Archéologie du Pays d'Apt, 9, 1985, pp. 1-3, ici p. 2. - CAG, 64/2, p. 272 (073, 7).

⁶ Pas davantage qu'aux Vérunes on n'a cependant retrouvé sur ce site de structure que l'on puisse lier à une quelconque activité commerciale en rapport avec la voie romaine, comme cela a été le cas sur le site de Lattes où l'on a mis au jour une taverne datée des années 125-75, et plus probablement du début du Ier siècle (BC), où l'on produisait des galettes de pain plat que l'on servait avec du poisson, de la viande (et probablement aussi un accompagnement de fèves, de pois chiches et de légumes de saison).

Sur cet établissement de Lattes voir B. P. Luley, G. Piquès, Communal eating and drinking in early Roman Mediterranean France, a possible tavern at Lattara, c. 125-75 BC, ds *Antiquity*, vol. 90, issue 349, 2016, pp. 126-142 et spécialement pp. 134-136, 138, 139 (datation).

En ligne :

https://www.cambridge.org/core/services/aop-cambridge-core/content/view/372294246DB2B888F516079B4DD2C011/S0003598X15001842a.pdf/communal_eating_and_drinking_in_early_roman_mediterranean_france_a_possible_tavern_at_lattara_c_12575_bc.pdf

concurrence qui lui aurait été fatale. Sur l'établissement qui a succédé à l'atelier de potier des Bas Heyrauds, on a retrouvé avec les débris des cuissons du four de nombreux tessons de céramique importée. Dans cette construction, longue de 23 m, ont été reconnues plusieurs salles aux sols en terre battue. Les murs dépourvus d'enduits, en moellons de calcaire local, utilisaient en outre en remploi des matériaux probablement issus du four (briques, cales, tuiles). La toiture était constituée de grandes dalles en calcaire (du type lauzes) disposées en diagonale (*opus pavanoceum*). La fonction de ce bâtiment demeure imprécise. Il aurait été abandonné assez rapidement, avant le milieu du II^e siècle. Bien que l'on ne puisse en tirer de conclusion, sur le site des Alafoux situé à quelques centaines de mètres à l'ouest, on a décelé des traces d'occupation qui se placent, comme l'atelier, entre la fin du I^{er} s. avant notre ère et la fin du I^{er} s. de notre ère. Si Ad Fines se trouvait en face du Moulin Blanc, on aurait donc tout un ensemble de sites en relation.

Les documents qui ont fourni le nom d'Ad Fines ont également livré celui d'une autre *mutatio* de la voie domitienne, en amont d'Apt cette fois : c'est Catuiacia. On peut la situer au sud-ouest du confluent du Calavon et de l'Enchrême, assez vraisemblablement entre les Astiés et la Bastide Basse, ou un peu plus à l'est, sans doute près du carrefour de la voie Domitienne avec une piste méridienne qui devait rejoindre le site de Vitrolles et descendre vers le Plan (débris romains, *tegulae*, *dolia*, inscriptions sur fût de colonne) et le Plan de Saint-Pierre (*tegulae*, fût de colonne) sur le territoire de la Bastide-des-Jourdans¹. L'emplacement exact de Catuiacia n'a pu être localisé avec plus de précision. Les vestiges sont nombreux, pourtant.

Aux Astiés, à proximité d'une nécropole, on a reconnu une structure importante, occupant une superficie de près d'un hectare : placage de marbre, colonnes et chapiteaux (en calcaire), tesselles (mosaïque), aqueduc, hypocauste, péristyle... En fait on a là une bonne partie des éléments qui partout ailleurs permettraient de qualifier le site de *villa* - et même de riche *villa*. On lui a pourtant dénié ce titre², sans doute parce que l'on voulait y voir Catuiacia. En fait, le site ressemble par bien des aspects à celui des Borrys à Mérindol - où la même question reste posée même si on l'a, en raison du luxe étalé, placé parmi les *villae*. En principe en effet, une *mutatio* n'était pas censée dispenser un tel luxe. Si l'on admet que les Astiés aussi bien que les Borrys ont pu en faire partie, c'est la question du statut des *mutationes* que l'on pose - surtout aux Astiés d'ailleurs car rien n'indique que l'établissement des Borrys, installé sur une voie secondaire, appartînt aux *mutationes* : il ressortait peut-être tout simplement d'une initiative privée. *Mansiones* et *mutationes* au contraire prennent place dans le *Cursus Publicus* institué par Auguste. Leur entretien était à la charge des villes sur le territoire desquelles elles se trouvaient, et celles-ci très souvent les affermaient pour couvrir ces frais. Cela pourrait expliquer comment les *mutationes*, qui étaient au départ dans l'esprit de simples relais de poste, ont pu déborder le cadre de leur mission et empiéter sur les attributions des *mansiones*. Peut-être faudrait-il donc dépasser les catégories et admettre que certaines des premières fermes gallo-romaines³, naturellement appelées à devenir des *villae*, ont pu jouer le rôle de relais - ou que la gestion de certains de ces relais a engendré des fortunes telles qu'ils ont pu se doter de tous les attributs des *villae*, depuis les thermes que leurs maîtres partageaient éventuellement avec les clients de la *mutatio* (si l'on songe aux sept baignoires des Borrys) jusqu'à un domaine agricole et un quartier artisanal - après tout, une *mutatio* se devait déjà de posséder des écuries, une forge et un charron... Dans les deux cas, aux Astiés comme aux Borrys, seules des fouilles étendues permettraient de répondre à la question. Mais *mutatio* et

¹ CAG 84/2, p. 179 (009, 2 et 3).

² CAG, 04, Les Alpes-de-Haute-Provence, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1997, p. 128 : « D. Peyric a fouillé, à 200 m du Calavon, une petite partie d'un habitat (et non d'une villa). »

³ Selon H. Marchesi, on peut considérer que nombre de *villae* provenaient de fermes souvent en matériaux périssables installées sur leur emplacement dès le I^{er} s. avant notre ère : H. Marchesi, L'époque gallo-romaine, ds Notices d'archéologie vaclusienne, 1, 1990, p. 37 et p. 40.

villa ne semblent plus à présent nécessairement s'exclure. Dans les environs des Astiés, vers Sibourg, un peu en retrait comme à Ménerbes aux Bas Heyrauds, on a retrouvé les vestiges d'un four à céramique, ici un four de tuilier, et un peu plus au sud encore, les traces d'un habitat entre Nance et la Tour d'Embarbe¹ (qui n'a bien sûr rien de gallo-romains, sinon peut-être l'origine de son nom qui pourrait évoquer quelque camp fortifié dressé au temps de la conquête mais dont on n'a, pour le moment, trouvé aucune trace).

En tout cas ces *mutationes*, qui devaient bouillonner d'activités, semblent avoir été de nature à favoriser le développement d'un *vicus* auprès d'elles.

Naturellement, on peut envisager la présence de *vici* au-delà des abords de la voie Domitienne. Une petite agglomération rurale ou *vicus* aurait ainsi pu trouver place à l'ouest de la butte des Andéols, à 750 m environ au sud-ouest de Saint-Saturnin-lès-Apt, où l'on a reconnu sur plus d'un hectare des fragments de *dolia*, de *tegulae*, et de céramiques domestiques courant du Ier s. (sigillée sud-gauloise) au Ve s. (D-S-P)². Comme aux Vérunes à Cadenet ou à Malconseil-le Grand Plan à Vaugines pour l'oppidum du Castellar, il pourrait s'agir d'une agglomération secondaire créée par une partie de la population descendue de Perréal. Il pourrait y en avoir d'autres, aux Meyssonnières ou aux Vanelles par exemple³, mais l'habitat y paraît plus discontinu : il pourrait donc s'agir tout aussi bien d'habitats ruraux isolés en relation avec une *villa*, comme à la Jaconne/Puyvert.

Enfin, dans le Luberon lui-même, on peut citer l'agglomération qui occupait vraisemblablement une bonne partie du site du Fort de Buoux. Sur ce dernier on a retrouvé de nombreuses pièces romaines qui s'échelonnent d'Auguste (un bronze consulaire) à Valentinien III (un *solidus*, évolution de l'*aureus*) : monnaies d'Hadrien, d'Antonin le Pieux et de Gordien notamment⁴... Il n'est donc pas douteux que le site a été fréquenté, et même occupé longtemps. Puisqu'il fallait y monter spécialement, il ne pouvait s'agir d'un simple lieu de passage. Lors des travaux de dégagement de l'église du Fort, les nombreux fragments de *tegulae* retrouvés dans les remblais ou utilisés dans la construction médiévale pour caler les pierres ont confirmé cette occupation⁵. On y a en outre découvert anciennement du matériel attribué à l'époque romaine : des perles de collier, un manche de miroir, et surtout un anneau à cachet, en bronze, décoré de traits horizontaux et d'arcs de cercles affrontés autour de l'inscription CRISEI sur un méplat ovale⁶... A son pied on a également signalé jadis une tombe à inhumation (IIIe s. ou plus récente). Plus guère mentionnée de nos jours, elle recelait le corps d'une femme accompagnée de cinq bracelets et trois anneaux en bronze - qu'il est difficile de qualifier de bagues pour les deux qui ont été décrits : l'un ne mesurait que 5 mm de diamètre et l'autre gratifié de deux chatons portait d'un côté « deux disques en bronze superposés, de 10 à 15 millimètres de diamètre, ayant perdu la pierre que en ornait le

¹ CAG, 04, p. 128 (045, 5 et 6).

² CAG 84/2, pp. 336-337 (118, 3).

³ CAG, 84/2, p. 337 (118, 11 à 13, 18).

⁴ L. Rochetin, La vallée de l'Aiguebrun, le rocher du Fort de Buoux, la combe de Lourmarin, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1894, pp. 148-149.

En ligne (MAV 1894) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57460472/f3.image>

⁵ A. Hartmann-Virnich, C. Markiewicz, Buoux, le Fort, ds Bilan scientifique de la Région PACA (BSR), 2007, pp. 231-233, ici p. 233.

En ligne :

<http://www.culture.gouv.fr/Media/Regions/Drac-Paca/Files/Ressources/Bilan-scientifique-regional/2007/Bilan-scientifique-de-la-region-Paca-2007-3e-partie>

P. Clin, Luberon-news.com, 1995-2018, Fort de Buoux - Archéologie en Luberon, en particulier Le mobilier archéologique : de -4000 au XVIIIe s., une profusion de témoignages.

En ligne : <https://www.luberon-news.com/une-archeologie-du-luberon.php?id=3866>

⁶ F. Sauve, Le vallon de l'Aiguebrun, Buoux, le village et l'ancien fort, Saint-Symphorien, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, F. Seguin, Avignon, 1904, p. 162.

En ligne (MAV 1904) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5530598g/f3.image>

milieu » et de l'autre « *trois petits disques juxtaposés dont les deux extrémités de chaque côté [étaient] ornés d'une turquoise* »¹.

La nature toutefois des installations que le Fort a pu recevoir pendant le Haut Empire demeure sujette à bien des questionnements du fait de la présence probable, ultérieurement, d'un système défensif du Bas Empire destiné à protéger la ville d'Apt (les fameuses *turres speculae* qui auraient donné au vallon de l'Aiguebrun son nom médiéval de *vallis Specula*, attesté par plusieurs chartes au XI^e siècle)² ainsi que de structures monastiques (dont la présence pourrait s'étaler du Ve siècle au haut Moyen Age) - et, bien sûr, de la forteresse médiévale. La présence de nombreuses *tegulae* utilisées en remploi, notamment dans l'église³, indique au moins clairement que le site a été occupé pendant l'époque romaine. On pourrait être tenté de rapporter au Haut Empire certains éléments qui semblent en décalage avec les vestiges médiévaux et n'appartiennent pas pour autant à un système défensif. Ils pourraient néanmoins être contemporains de ce système du Bas Empire sans en faire partie, de même que quelques-uns au moins de ces éléments pourraient dater de l'époque préromaine (elle aussi attestée au Fort de Buoux par de la céramique modelée)⁴. Parmi ceux que l'on peut retenir figurent les silos que l'on voit encore en contrebas de la muraille de la forteresse médiévale, et que devait recouvrir une structure en bois ou en torchis ancrée dans le roc. Ils sont de fait très vraisemblablement antérieurs au à la fortification médiévale puisqu'ils se trouvent en-dehors de celle-ci. Ils pourraient ainsi dater de la période romaine. Mais leur ressemblance avec ceux du site d'Ensérune dans l'Hérault, qui datent de l'âge du fer, les a souvent fait rattacher à cette période. Ces silos ont en tout cas précédé l'aménagement de petites cellules taillées dans la roche immédiatement contre et jusque sous eux : le creusement de l'une d'entre elles a en effet défoncé le fond d'un des silos. Pour certaines d'entre ces cellules au moins la fonction de magasins paraît donc exclue, même si celle d'habitat demeure incertaine. C'est plus vraisemblablement du côté du centre érémitique de la fin de l'époque romaine et de l'Antiquité tardive qu'il faudrait chercher.

Mais ce n'est pas tout. Au Fort encore, la rampe d'accès, aujourd'hui terminée par une volée de marches qui limitent le passage aux piétons et aux animaux de bât, pouvait dans des temps plus anciens livrer passage à des chars : à plusieurs endroits, en montant, on peut observer que le rocher a été creusé d'ornières. Comme on l'a déjà vu dans le chapitre précédent, celles-ci n'ont pas été produites par le passage répété de centaines de roues de char au même endroit - qui serait au demeurant très improbable. Même si le passage a pu les surcreuser, elles ont au contraire été taillées dans le rocher de sorte à guider les roues et à faciliter le passage des chariots en des points jugés délicats. Dans certaines régions on a pu dater des chemins en observant que les bandages des roues se sont élargis au fil des siècles - par exemple dans le Jura, de 2 à 3 cm au premier âge du fer jusqu'à 6 cm et plus à l'époque romaine⁵. Au regard de

¹ L. Rochetin, La vallée de l'Aiguebrun, le rocher du Fort de Buoux, la combe de Lourmarin, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1894, p. 146. - F. Lazard, Les environs d'Apt préhistoriques, Avignon, Rullière, 1943, p. 10.

² Le nom est apparu dès 1004, mais sans plus de précision, dans la donation de Vaugines (*via publica que discurrit de castro Cucurone in valle Speculum*) : G. de Manteyer, La Provence du I^{er} au XII^e siècle, Paris, Picard 1908, Appendice, VIII (1004), pp. 520-522 (ici p. 521).

On le retrouve en 1075, assorti cette fois d'une indication probante l'associant à Saint-Symphorien : M. Guérard, Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, Tome 1, Collection des Cartulaires de France, VIII, Paris, Lahure, 1857, charte 533 p. 531 (1075) : *cellam sancti Symphoriani, in valle Speculi*.

³ A. Hartmann-Virnich, C. Markiewicz, Buoux, le Fort, p. 233.

⁴ P. Clin, Luberon-news.com, 1995-2018, Fort de Buoux - Archéologie en Luberon, en particulier Le mobilier archéologique : de -4000 au XVIII^e s., une profusion de témoignages.

Cette céramique modelée était peu abondante sur le site de l'église médiévale mais il n'a pas livré non plus de céramique de l'époque romaine elle-même (la D-S-P appartenant déjà à l'Antiquité tardive).

⁵ Voir M. Piroutet, ds Rhodania, 1929, pp. 198-199.

ces données, la rampe d'accès au Fort pourrait être attribuée à cette dernière période, même s'il existait déjà auparavant une tradition de charrerie bien établie : ce pourrait être ainsi du *carpentum* (une sorte de petite carriole à deux roues souvent employée pour les travaux agricoles) que Carpentras, *Carpentorate* ou *Carpentoracte*, tirerait son nom¹. La rampe du Fort en tout cas, avant que la volée de marches qui la termine fût taillée dans le rocher, devait prendre un virage beaucoup plus ample qu'aujourd'hui, jusque sur le terre-plein où deux cellules ont été aménagées dans la paroi du plateau du Fort - sans doute entre le Bas Empire et le Moyen Age, à une époque où les fortifications étaient désaffectées² - et, plus tard, en face d'elles, sur le tracé de la voie primitive, une modeste bâtisse dont il subsiste les murs et qui a peut-être utilisé ces cellules comme resserre ou bergerie³.

Au pied du Fort, autour de l'église du village médiéval dit de Saint-Germain, le vallon de l'Aiguebrun a lui aussi livré en 1988 des vestiges de l'époque romaine, notamment des *tegulae*⁴. Elles sont associées principalement à des céramiques de l'Antiquité tardive. Il est donc possible que cette implantation soit plus récente que celle du Fort. Mais les fouilles de 1843, sur le site même de l'église, avaient mis à jour des statues sur lesquelles l'abbé Gay ne s'est pas attardé⁵. Cela suggère qu'elles étaient païennes, et antérieures à l'Antiquité tardive. Mais elles ne devaient pas être très belles, sans quoi l'abbé Gay, qui a également signalé la *villa* des Crottes, les aurait probablement détaillées. Seules des fouilles pourraient là encore préciser la chronologie et les diverses occupations éventuelles du site.

Plus loin, en surplomb du vallon, on peut citer des traces d'occupation aux Confines⁶, mais aussi à l'Illet⁷, aux Crests⁸ et sur la terrasse du Gest, en-dessous de Saint-Pons⁹. Plus haut dans la montagne enfin, on a déjà mentionné le site de l'Ourillon¹.

M Piroutet avait retenu des largeurs de roues de 2 à 3 cm pour les chars hallstattiens, 3 à 5 cm pour ceux de La Tène et 6 cm et plus pour ceux de l'époque romaine. Voir également J.-P. Millotte, *Le Jura et les plaines de la Saône aux âges des métaux*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 59, 1963, p. 243.

¹ Le nom de la ville a beaucoup évolué.

Du temps de Tiberius C. Nero qui l'avait organisée en marché au milieu du Ier siècle avant notre ère, elle portait le nom de Forum Neronis (quelle partageait avec Lodève). C'est encore le nom cité par Claudius Ptolemaeus au IIe siècle de notre ère (Ptolémée, Geog. II, 10).

La ville avait cependant acquis le statut de colonie entre 43 et 30 avant notre ère sous le nom de *Colonia Julia Meminorum*, que l'on a retrouvé sur une inscription à Orange (CIL XII, 1239).

Enfin, au Ier siècle (de notre ère) Pline l'a appelée *Carbantorate* ou *Carpentoracte* ou *Carpentorate Meminorum* (Pline, Hist. Nat., III, 36). Il est probable que c'est le premier nom qu'elle a porté, même s'il apparaît plus tardivement dans les textes.

Sur le sujet, voir CAG 84/4, p. 176. - D. Carru, *Carpentorate (Vaucluse) ds A. Ferdière, Capitales éphémères, Des Capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive*, Actes du colloque de Tours, 6-8 mars 2003, Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, 25, 2004, pp. 385-388, ici p. 385.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_2004_act_25_1_1192

² Ces deux cavités en partie creusées de main d'homme affaiblissent en effet le système défensif en offrant un abri à un éventuel assaillant.

³ En 2012, C. Markiewicz a reconnu sous les éboulis une chicane aménagée dans cette rampe : C. Markiewicz, *Buoux, le Fort*, ds *Bilan scientifique de la Région PACA (BSR)*, 2012, pp. 206-207, ici p. 206. En ligne : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/104482/1228139/version/1/file/BSR+PACA+2012.pdf>

⁴ CAG 84/2, p. 206.

⁵ A. Gay, *Histoire du village, du château et du fort de Buoux*, p. 69. - F. Sauve, *Le vallon de l'Aiguebrun, Buoux, le village et l'ancien Fort, Saint-Symphorien*, p. 159.

⁶ CAG, 84/2, pp. 206-207 (023, 10).

⁷ CAG, 84/2, p. 194 (020, 19).

⁸ G. Barrauol, *Oppida pré-romains et romains en Haute-Provence*, ds *Cahiers Rhodaniens*, VIII, 1961, pp. 74-75. - CAG, 84/2, pp. 197-198 (commune 020, n° 29 et non 28 comme indiqué dans l'index).

⁹ G. Barrauol, *Oppida pré-romains et romains en Haute-Provence*, p. 74. Un grand nombre de *tegulae* a été repéré en surface aux environs d'une source aujourd'hui perdue, assortie d'un point coté 359,6 sur les anciennes cartes 1/25000° à 600 m (environ au nord-est de la ferme du Gest et 400m ouest-nord-ouest du Rocher des Abeilles).

Ainsi la plupart des sites du deuxième âge du fer repérés au cœur du Luberon ont été fréquentés à l'époque romaine : il y avait là des habitats ruraux, sans que l'on puisse préciser leur nature. L'aspect même de ces habitats demeure inconnu. Sans doute faisaient-ils appel à la pierre sèche et peut-être encore aux matériaux légers (torchis et clayonnages). En outre les parois rocheuses de la Baume du Fort ou de la falaise située au nord de Moulin-Clos ont accueilli des habitats appuyés contre elles. On a observé de nombreuses successions de trous quadrangulaires ou ronds creusés dans le rocher, qui seraient autant de traces de poutres correspondant à l'ancrage de toitures ou de murs en torchis et clayonnage, ou colombage². Mais dater ces vestiges relève de l'exercice de voltige. Les restes d'une tour sont encore bien visibles dans la falaise au nord-ouest de Moulin-Clos³. Associée à une construction en petit appareil à joints fins, qui a suggéré de l'attribuer au Bas Empire (IIIe-Ve siècles), ses vestiges offrent l'exemple d'une technique similaire - à ceci près que l'on a là des traces de mortier qui font défaut dans les autres vestiges d'habitats. Les fragments de poterie grise mentionnés aux environs de la tour par les auteurs anciens évoquent le Bas Empire ou l'Antiquité tardive. Seules des fouilles ou des investigations permettraient d'aller plus loin. Mais il reste probable que les structures associées aux trous de poutres qui ont été observés à la base des parois de la Baume du Fort et Moulin-Clos recouvrent plusieurs époques et des vocations bien différentes. Pour le moment, on peut donc seulement noter les descriptions qu'en ont faites en leur temps L. Rochetin, F. Sauve et J. Barruol, et que la carte archéologique de la Gaule (84/2) paraît avoir curieusement ignorées en ce qui concerne la tour de Moulin-Clos.

13.2.2.4.3. Emprise sur le sol.

Il serait vain toutefois de chercher à relier les agglomérations secondaires que l'on peut entrevoir ici ou là à des sous-divisions territoriales. Les environs de Gordes accueillait les Vordenses, mais on n'a jamais retrouvé de *Vorda* - pas plus que de *Caudella* pour les Caudellenses qui occupaient les environs de Cadenet. Peut-être les territoires définis par ces termes ne correspondaient-ils chaque fois qu'à l'aire d'un culte local, dont le patron était à l'époque romaine le servant en même temps que le maître. Cela ne semble pas suffire toutefois, comme on l'a fait parfois⁴, à dénier toute réalité - politico-religieuse avant la conquête, plus ethnique ensuite - à des Vordenses autour de Gordes, des Caudellenses près de Cadenet ou bien des Vogientes ou Vulgientes dans les environs d'Apt (*Apta Julia Vulgentium*). L'inscription des *Vordenses pagani* à leur patron, C. Allius Celer, quattuorvir de la cité d'Apt⁵ paraît clairement indiquer que le terme revêtait une dimension géographique. Le pays des Vordenses, c'était peut-être d'abord le territoire où l'on rendait un culte à ces divinités - mais cela impliquait assez forcément sans doute l'identité de la peuplade vivant sur ce territoire et rendant ce culte. Par contre, à l'époque romaine au moins, cela ne devait en aucun cas, concerner une agglomération, quelle qu'elle fût. Il y a donc très loin des médiévaux

Dans son texte, L. Tallah semble avoir confondu le Gest situé sous Saint-Pons avec les Combettes situées en face : CAG, 84/2, p. 193 (commune 020, n° 17 et 18).

¹ CAG, 84/2, p. 207 (023.12).

² L. Rochetin, La vallée de l'Aiguebrun, le rocher du Fort de Buoux, la combe de Lourmarin, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1894, pp. 137-138.

En ligne (MAV 1894) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57460472/f3.image>

F. Sauve, Le vallon de l'Aiguebrun, Buoux, le village et l'ancien fort, Saint-Symphorien, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, F. Seguin, Avignon, 1904, p. 161 et s.

³ F. Sauve, Le vallon de l'Aiguebrun, Buoux, le village et l'ancien Fort, Saint-Symphorien, p. 163. - J. Barruol, Un centre érémitique dans l'ancien diocèse d'Apt, ds Revue d'Etudes Ligures, 1971, pp. 155-171 et spécialement pp. 166-168.

⁴ J. Gascoü, Le mausolée de Cucuron, Les inscriptions. ds Gallia, 47, 1990. pp. 194-201, ici p. 198.

⁵ CIL, XII, 1114. - ILN, IV, 22. - CAG, 84/2, p. 105.

pagus Aquensis (le pays d'Aix, qui a donné pays d'Aigues au sud du Luberon) et *pagus Aptensis* (le pays d'Apt) au modeste *pagus* des *Vordenses* de l'époque romaine. Le *vicus* ne constituait pas un repère dans le monde gallo-romain. Celui-ci ne reconnaissait qu'une seule structure rurale : la *villa* - et cela invite encore à envisager que les *mutationes* ont pu prendre place parfois dans le cadre de celles-ci...

Mais dans tous les cas, même en tenant compte des possibles décalages chronologiques entre les sites, liés à la durée de la période romaine, la campagne paraît avoir été extrêmement peuplée.

13.2.3. Derrière la disparité des vestiges, la loi de Rome ?

13.2.3.1. Le cadre.

Plus encore que le terroir de certaines colonies grecques, Agde par exemple¹, la campagne romaine était extrêmement structurée et organisée. Autour des agglomérations comme dans celles-ci, les arpenteurs traçaient un *decumanus* (est-ouest) et un *cardo* (nord-sud), et à partir de ces deux axes procédaient à une cadastration ou centuriation du sol - son découpage en lots égaux, carrés ou rectangulaires, appelés centuries. La plus classique des centuries du monde romain mesurait 200 jugères, soit un peu plus de 50 ha (50,5 ha environ).

L'exemple le plus célèbre de cadastre d'époque romaine reste celui de la colonie d'Orange (*Colonia Firma Iulia Arausio Secundanorum* fondée en 35 av. J.-C.) conservé sur des plaques de marbre - en fait trois cadastres successifs datant d'époques bien distinctes².

Au vu de ceux-ci, il apparaît qu'à Orange les terres ont d'abord été intégralement confisquées aux indigènes. Ensuite elles ont été réparties en plusieurs catégories en même temps qu'avait lieu leur centuriation.

- Les meilleures terres, généralement celles qui étaient exploitées par les indigènes avant la colonisation, ont été enlevées à ceux-ci au profit des colons romains, essentiellement des vétérans à Orange.
- Aux côtés de ce premier choix figuraient des terres laissées à la colonie : des pâtures souvent, ou des friches. Elles pouvaient être affermées régulièrement moyennant un loyer en argent. On a retrouvé à Orange des indications très précises de surfaces, redevances, et adjudicataires. Elles pouvaient aussi être assorties d'un droit d'usage, et alors attribuées à titre perpétuel et héréditaire en échange d'une modeste contribution annuelle³ : c'est un peu le principe qui sera mis en pratique quelques siècles plus tard pour les iscles dans les communes de la vallée de la Durance. Pour une jugère (25,2 ares environ), dans l'ensemble, le tarif variait de 2 à 80 as⁴, les terres d'une même centurie pouvant inclure des prix très divers. La moyenne

¹ Pour un panorama de la question, voir A. N. Perez, Les cadastres antiques de la cité de Béziers, systèmes inédits et problèmes de chronologie, ds *Revue Archéologique de Narbonnaise (RAN)* 23, 1990, pp. 33-51, ici pp. 42-48 et notamment p. 44 (distance de 210 m observée entre eux chemins, indice le plus probant).

En ligne : https://www.persee.fr/doc/ran_0557-7705_1990_num_23_1_1358

² Sur ce cadastre voir notamment G. Coulon, *Les Gallo-Romains*, Paris, Armand Colin, 1990, Tome 1, Les villes, les campagnes et les échanges, pp. 89 et s., notamment pp. 91-92.

³ Au demeurant, notre actuelle propriété foncière est frappée des mêmes limitations, la contribution annuelle prenant seulement la forme de taxes tendant à s'alourdir année après année. Et s'il est vrai que l'extinction d'une lignée ne ramène pas *tout* le bien foncier dans le giron de l'Etat, des droits de succession de 60% de la valeur de l'héritage constituent quand même une restriction sérieuse à sa transmission - et, au-delà, à la notion même de propriété.

⁴ Jusqu'au début du IIIe siècle, 1 aureus (or) = 25 deniers (Argent) = 100 sesterces = 200 dupondii (pl. de dupondius) = 400 as : G. Coulon, *Les Gallo-Romains*, Tome 1, p. 177.

s'établissait à 4 as la jugère, ce qui constituait un prix très faible - mais la mise en valeur de ces terres se révélait souvent pénible et coûteuse.

- Dans le plus ancien des cadastres d'Orange, on trouve des parcelles appartenant à l'Etat romain. On peut penser qu'il s'agit de bonnes terres non encore attribuées à des vétérans ou des affairistes. Elles ont disparu des cadastres suivants.

- En dehors de la surface centuriée se trouvaient encore à l'origine des terrains vagues non attribués. Il s'agissait naturellement des terres les plus médiocres. A Orange elles semblent avoir été remises à la peuplade indigène qui occupait les lieux avant leur confiscation (les Tricastins). Il est probable que cette (maigre) attribution s'est accomplie sous l'égide de patrons, anciens dynastes locaux ou chefs de clans familiaux de la peuplade "bénéficiaire" - ceux en tout cas parmi ces dynastes et chefs de clans qui étaient bien en cours auprès des autorités romaines. Ce sont ces patrons que remerciaient à Gordes ou à Cucuron les occupants de ces terres, des *pagani*, habitants d'un *pagus* ou pays réduit à des lambeaux plus ou moins infertiles. Car c'est là qu'il faut rechercher le menu peuple ligure - là et parmi les esclaves qui travaillaient dans les grands domaines. Comme les précédentes, ces zones ne sont cependant mentionnées que dans le plus ancien cadastre d'Orange. On peut envisager qu'elles ont été assez rapidement annexées aux domaines de ces patrons, parce qu'elles n'intéressaient pas les romains et qu'ils ont préféré laisser les indigènes se débrouiller entre eux. Comme on l'a entrevu plus haut, il semble d'ailleurs assez vraisemblable qu'en complément des sols ingrats accordés par Rome au petit peuple indigène, ses nouveaux patrons ruraux, issus de la même origine celto-ligure, lui aient concédé des terres un peu meilleures - sans doute sur le modèle même de celles que Rome leur avait attribuées à eux. Il s'agissait pour ces patrons de permettre à leur peuple de survivre, d'abord, mais aussi pour eux-mêmes de prospérer en l'encourageant à fonder des *vici* agricoles et artisanaux sur leur domaine. C'est pourquoi sans doute les *pagani* les ont remerciés - et c'est peut-être là finalement l'origine lointaine de la relation coutumière très particulière qui unissait encore au début du Moyen Age les grands propriétaires du sol à leurs tenanciers, à travers un régime de censives fixes sans doute très proche de ces contrats d'affermage des terres gallo-romains. A. Grenier l'a bien souligné, la survivance de la grande propriété privée protège les usages anciens¹.

- En dernier lieu enfin on trouvait des parcelles comprises dans le territoire de la colonie mais non centuriées pour des raisons diverses : zones trop exigües ou inondables, lieux sacrés ou forêts. Ce pourrait être cette fois le cas des environs de la source de Boulon à Robion, où l'on a signalé l'occupation de la Grotte du Lierre située juste au-dessus² - mais on n'a aucun indice de la sacralisation de la source à l'époque gallo-romaine.

Il faut en tout cas relever l'importance de l'occupation rupestre sur la frange occidentale du Luberon, qui tranche nettement avec le reste du massif et ses pourtours³. Outre la Grotte du Lierre à Robion, on peut citer les grottes du vallon de Vidauque à Cheval-Blanc qui faisait partie du territoire de la colonie de Cabellio⁴ (Baume des Enfers, Grande Grotte, Grotte Basse). On y a trouvé des témoins qui s'étagent de la Tène III (fragments de poteries, IJe-Ie s.

¹ A. Grenier, La transhumance des troupeaux en Italie et son rôle dans l'histoire romaine, ds Mélanges d'archéologie et d'histoire, tome 25, 1905. pp. 293-328, ici p. 302.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/mefr_0223-4874_1905_num_25_1_6901

² CAG 84/4, p. 382 (099, 15).

³ En dehors de traces d'occupation à l'abri des Seguins à Buoux (période gallo-romaine non précisée) : CAG 84/2, p. 201 (023, 1).

On ne peut pas compter la trouvaille de 5 monnaies dans l'abri n° 1 de Saint-Mitre à Reillanne - CAG 04, p. 354 (160, 12) - comme significative d'une occupation de la grotte.

⁴ Initialement octroyée à Marseille, il semble que Cabellio ait obtenu de Lépide pendant son gouvernorat (44-42) le droit de battre monnaie - assez rapidement après la chute de la cité phocéenne, donc. Il faut cependant attendre les années 40-30 pour voir apparaître des monnaies portant la légende COL (*colonia*) sur une face et CABE (*Cabellio*) sur l'autre face. Voir CAG 84/4, p. 239.

avant notre ère) jusqu'à l'Antiquité tardive (céramique D-S-P, IV^e-VI^e s. de notre ère)¹. Enfin il faut encore mentionner à Robion la grotte de Fabrègues, (époque romaine indéterminée)² ainsi que les grottes du Castellat et de Saint-Guimelle aux Taillades (toutes deux au Bas Empire)³. On n'a pour le moment pu proposer aucune explication à ce phénomène qui demeure exceptionnel.

Le couvert forestier naturel lié a fortement reculé en Gaule à la suite de la mise en exploitation extensive des sols que Rome s'était appropriés. Le mouvement s'inverserait un peu au III^e s., retrouverait quelque vigueur au IV^e s. avant de décliner au Ve siècle. En fait, comme on pouvait s'en douter, il était inversement proportionnel au peuplement d'une région. En Provence, bois et forêts semblent avoir payé un lourd tribut à l'homme, sans doute parce que la terre y avait été plus intensément et plus anciennement défrichée, mais aussi parce que les conditions du climat méditerranéen les rendent plus fragiles. C'est surtout sur les terres ingrates des massifs montagneux qu'ils ont pu résister. Mais la mise en exploitation de ces zones elles-mêmes ne doit pas être négligée. Avant les reculs des III^e et Ve s. l'occupation a pénétré assez loin dans le Luberon, à la recherche de zones de pacage, notamment semble-t-il sur le territoire de Cabrières-d'Aigues. Ce n'est peut-être pas encore très net près de la ferme Raoux où l'on a retrouvé les traces de plusieurs structures dans la cuvette alluviale où les terres sont relativement riches⁴. Mais le bloc sculpté d'une scène de halage, déjà évoqué, paraît avoir été trouvé assez haut dans le ravin du Loup⁵. Cela suggère qu'il y avait à proximité des sources de richesse susceptibles d'attirer un négociant assez avisé dans ses affaires pour connaître une certaine réussite. On serait bien tenté de chercher ces sources de richesses plus haut encore, jusqu'aux bergeries des Courbons ou du Lébron - et plus à l'ouest jusqu'à l'Ourillon, sur le territoire de Buoux, en plein Luberon cette fois. Cela pourrait se vérifier à l'est aussi. Le site de la Tuilière, au nord-est du village de la Bastide-des-Jourdans, a livré une colonne, des *tegulae*, des *imbrices* et de la céramique⁶ : sans être nécessairement opulent, il évoque une certaine aisance que l'on pourrait lier à l'exploitation des zones collinaires alentour, et en premier lieu sans doute à l'élevage extensif que l'on y pratiquait. Mais le schéma de découpage des sols que nous venons d'esquisser peut-il s'appliquer aux cités d'Aix et d'Apt ? Pour les différents types de terres définis, sans aucun doute. Mais pour leur attribution ? Il n'y avait pas ici de vétérans à gratifier. Nous sommes dans le contexte de cités de droit latin, anciennes cités pérégrines, où l'emprise indigène restait forte. Et ceci transparaît bien dans les inscriptions.

13.2.3.2. Quelques grandes familles.

D'une manière générale, le pouvoir de faire écrire son nom était en effet réservé aux tranches aisées de la population. Même si certains affranchis ont laissé des dédicaces, comme c'est le cas de Lucius Coelius Surillio à Saignon⁷, les noms portés sur les inscriptions peuvent donc nous renseigner sur l'origine des nouveaux maîtres du pays⁸. Les indigènes y semblent largement majoritaires.

¹ CAG 84/4, pp. 317-319 (038, 1, 2 et 3).

² CAG 84/4, p. 382 (099, 16).

³ CAG 84/4, p. 401-402 (132, 3 et 7).

⁴ CAG 84/2, p. 210 (024, 19).

⁵ Au quartier du Brès ou bien à la Ginestière selon les auteurs.

⁶ CAG 84/2, p. 179 (009, 4).

⁷ CIL, XII, p. 140, n° 1081. - ILN, IV, n° 76. - CAG, 84/2, p. 322.

⁸ En ce sens R. Häußler, Pouvoir et religion dans un paysage gallo-romain : les cités d'Apt et d'Aix-en-Provence, pp. 164-165.

C'est ainsi que le nom de Commius, Comminius ou Comianus découvert à Pertuis ou plus vraisemblablement à Cadenet (COM...)¹, à Martialis à Ansouis (COMMIVS)² et à Montjustin (COMIA...)³, renvoie vers la forme grecque KOMA (connue au Castellar de Cadenet). Celle-ci pourrait faire remonter le nom jusqu'à l'époque préromaine - pour autant que les indigènes hellénisés (comme c'était probablement le cas à Cadenet si l'on songe à la fortification du Castellar) n'aient pas conservé assez longtemps après la conquête l'habitude de faire rédiger leurs inscriptions dans la langue qu'ils avaient apprise. Quoi qu'il en soit, on a là un nom d'origine indigène (que l'on retrouve dans l'histoire légendaire de Marseille avec Comanus beau-frère de Protis)⁴ et qui est bien représenté. Ces inscriptions pourraient donc révéler la présence d'un clan familial, romanisé après avoir été hellénisé, ayant éventuellement des ramifications jusque de l'autre côté du Luberon.

On pourrait en dire autant du nom de Vebrullus, connu en premier lieu par une inscription grecque du Castellar encore - OYEB (ουεβ), qui fournirait le début d'un composé en *Vebru*-⁵ que l'on retrouve explicitement à Montfuron (IVLI VEBRV)⁶ et peut-être à La Bastide-des-Jourdans (V)EBRVLLI F(ILIVS) avec une inscription incomplète⁷ mais qui pourrait s'appuyer sur la précédente distante de quelques kilomètres seulement.

Les deux exemples de KOMA et d'OYEB, et surtout ce dernier, pourraient en outre révéler des relations parfois étroites entre les habitants des cités d'Aix et d'Apt - et probablement, auparavant, entre Albiques et Dexivates.

Au sud du Luberon toujours, on a vu que Sextus Veratius Paternus, petit-fils de Novellia Paterna, pouvait avec assez de vraisemblance être identifié au Sextus Veratius pour lequel Sextus Celtilius Sencio avait sollicité Lanovalus - qualifié à ce titre de dieu guérisseur- ou bien à la place duquel il s'était acquitté de son vœu⁸. Dans les deux cas, un lien assez étroit semble établi entre la famille des Novellii, de Peypin-d'Aigues⁹, et ce Sextus Celtilius Sencio dont le nom (ou premier *cognomen* lui tenant lieu de nom) révèle assez l'origine celte, fièrement assumée. Il y a là un indice assez fort que les Novellii, eux aussi, fussent d'origine indigène. Ces Novellii paraissent d'ailleurs s'être alliés aux Attii connus à Lourmarin¹⁰ et à Saint-Zaccharie - qui seraient eux aussi d'origine pérégrine, c'est-à-dire indigène¹¹.

Quant à ces Attii ils ont dû en outre s'allier avec des Valerii. On connaît en effet une Valeria Attia mentionnée dans la généalogie des Attii connue à Saint-Zaccharie. S'agit-il des mêmes Valerii dont un représentant mentionné à Saignon¹², allié au Frontones d'origine clairement pérégrine - tant à Rustrel¹³ qu'aux Tourettes¹⁴ - a été quattuorvir à Apt ? C'est loin d'être établi, et on a vu que l'origine de l'irruption de ce nom parmi les Fronton fait question. Mais ce n'est pas exclu. Valerius en tout cas est un nom assez courant autour d'Apt : on le rencontre

¹ CAG, 84/2, p. 215.

² CAG, 84/2, p. 86. - R. Häussler, Pouvoir et religion dans un paysage "gallo-romain", p. 178.

³ CAG, 04, Les Alpes-de-Haute-Provence, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1997, p. 308.

⁴ Trogue Pompée, Abrégé des Histoires Philippiques de Justin, XLIII, 4, 3-12.

En ligne : <http://www.forumromanum.org/literature/justin/trad43.html#4>

⁵ H. Rolland, Circonscription d'Aix (Nord), Cadenet, ds Gallia, 16, 2, 1958, p. 401 (OYEN). - M. Lejeune, Inscriptions lapidaires de Nabonnaise, ds Etudes Celtiques, XII, 1, 1968-69, pp. 21-91, ici p. 41 n° 74 (OYEB). - CAG, 84/2, p. 215.

⁶ CAG 04, p. 306.

⁷ CIL, XII, p. 646 n° 5496. - CAG, 84/2, pp.178-179 (009, 2).

⁸ ILN, IV, n° 189. - CAG, 84/2, p. 219.

⁹ CIL, XII, p. 145 n° 1133. - ILN, III, n° 226. - CAG, 84/2, p. 298.

¹⁰ CIL, XII, p. 145 n° 1132. - ILN, III, n° 235. - CAG, 84/2, p. 270.

¹¹ R. Häussler, Pouvoir et religion dans un paysage gallo-romain, p. 168.

¹² CIL, XII, p. 143 n° 1119 - ILN, IV, n°77. -CAG 84/2, p. 322 (105, 6).

¹³ ILN, IV, n° 69 (= CIL, XII, p. 140 n° 1084) et ILN, IV, n° 70. - CAG, 84/2, p. 315 (103, HC1 et HC2).

¹⁴ CIL, XII, p. 140 n° 1088. -ILN, IV, n° 9. - CAG 84/2, p. 158 (003, 72).

dans la ville sous sa forme la plus simple (Valeria)¹ mais aussi à Saint-Saturnin-lès-Apt (Valerius Secundinus)² et à Gordes où l'on a même un père et son fils (Valerius Juventius et Valerius Hilaris)³. Dans tous les cas, l'absence de triple nom indique que l'on a affaire à une famille pérégrine. A Apt, l'inscription citée, qui mentionne VALERIA IOVIGCORIGIS F(ILIAE) (Valeria fille de Jovigcorix) indique même l'ascendance indubitablement indigène.

Les inscriptions citées plus haut, et auxquelles il est fait ici référence, montrent en tout cas que les alliances entre familles pérégrines allaient bon train. Sans doute s'agissait-il, déjà, de consolider des domaines et des positions - et là encore, peut-être pas seulement à l'intérieur du territoire de la cité, mais aussi dans les cités voisines : on ne sait pas si ce sont aux Valerii d'Apt que les Attii d'Aix se sont alliés (car le nom est assez courant), mais on trouve des Attii à Apt⁴ et même, sans que l'on s'ache s'il s'agit toujours de la même famille, jusqu'à Monieux⁵.

A Cucuron aussi, une inscription⁶ (sans qu'on puisse la lier à un site en particulier même si le mausolée de Pourrière a fourni à H. Lavagne l'occasion d'une construction très intéressante) révèle la présence d'une famille très probablement d'origine indigène, celle des Aemilii représentée par Caius Aemilius et Titus Aemilius. On a pensé qu'elle était peut-être devenue cliente de M. Aemilius Lepidus, gouverneur de la Transalpine de 44 à 42 avant notre ère. Et comme les Fronton à Apt, elle a peut-être été amenée à jouer un rôle dans la vie politique de sa cité - s'il faut bien rapprocher les Aemilii de Cucuron de Caius Aemilius Vastus et Titus Aemilius Burrus connus par une inscription à Aix⁷. En fait Aemilius est un nom aussi courant que Valerius, mais on a là, au moins, la conjonction des prénoms.

De toute façon, même si l'on ne peut établir de lien formel avec les Aemilii, au mausolée de Pourrière à Cucuron l'archéologie confirme la présence au début de l'Empire de familles anciennes.

Malgré la parenté des noms entre Lauris et Villelaure, on n'a pas trouvé trace enfin d'une famille ou *gens* Laurus qui aurait pu se trouver à leur origine. Villelaure dérive probablement d'une *villa* Laurus, mais aucune inscription ne mentionne la présence de Lauri ou de Laurii. Dans les deux cas, Villelaure et Lauris, peut-être avait-on tout simplement planté des lauriers et ceux-ci s'étaient-ils développés au point de donner leur nom au lieu. Quand on connaît la vigueur d'une laurière, cela n'a finalement rien de surprenant.

Mais il ne faut pas oublier que l'on ne connaît (ou ne devine) que quelques familles parmi celles qui ont peuplé le Luberon gallo-romain, et qu'il reste très difficile, si l'on peut les associer parfois à un terroir, de leur assigner un domaine en particulier : de la même façon que l'on ignore les commanditaires du mausolée de Cucuron, on ne sait pas à qui était destiné par exemple le très beau sarcophage à figuration païenne, daté de la première moitié du IIIe siècle, dont une moitié sert de fonts baptismaux à l'église de Cadenet⁸. En marbre de Proconèse, probablement issu d'un atelier de Rome ou d'Ostie, en fait on ne sait même pas s'il est réellement originaire de la région ou s'il a été ramené par un Oraison (seigneurs de Cadenet depuis le XIVe s.) qui aurait participé à une campagne en Italie.

¹ CIL, XII, p. 146 n° 1147. - ILN, IV, n° 46. - CAG, 84/2, p. 166 (003, NL9).

² CIL, XII, p. 141 n° 1102. - ILN, IV, n° 109. CAG, 84/2, p. 342 (118, NL5).

³ CIL, XII, p. 146 n° 1146. - ILN, IV, n° 149. - CAG, 84/2, pp. 249-250 (050, HC1).

⁴ Marcus Attius Karius (CIL, XII, p. 140 n° 1078. - ILN, IV, n° 69) et Caius Attius Sequens (CIL, XII, p. 139 n° 1070. - ILN, IV, n° 2) : CAG, 84/2, p.166 (003, NL5) et p. 122 (003, 23).

⁵ Marcus Attius Sextinus (CIL, XII, p. 148 n° 1169. - CAG, 84/2, pp. 283-284 (079, HC2)).

⁶ CIL, XII, n° 1113. - CAG, 84/2, p. 240 (042, HC2).

⁷ CIL, XII, n° 537. - H. Lavagne, Le mausolée de Cucuron, Commanditaire, ds Gallia, 47, 1990, p. 202.

⁸ Il aurait toutefois été signalé par l'évêque de Vaison Joseph-Marie de Suarès (ou Suarez) en 1656 (CAG 84/2, p. 223) et cité par Calvet en 1770 (C. Jacquème, Histoire de Cadenet, p. 118) - ce qui exclut absolument qu'il ait pu être ramené d'Italie par les armées napoléoniennes, comme on l'a parfois écrit.

Il a été daté des années 220-260 avec une plus forte présomption pour le deuxième quart du IIIe siècle (CAG 84/2, p. 224).

Quoi qu'il en soit, il semble évident que certains chefs de clans familiaux ont réussi à tirer leur épingle du jeu lors de la conquête et des troubles qui l'ont suivie. L'exemple de Craton à Aix, rapporté par Diodore¹, illustre bien la situation. Ami des Romains, c'était un traître aux yeux de ses compatriotes qui l'auraient saisi et torturé pour cela - mais sans le tuer. Capturé par les Romains avec ses tourmenteurs après la victoire de Sextius Calvinus (en 122 avant J.-C.) il aurait réussi à obtenir des vainqueurs sa liberté, ainsi que celle de neuf cents de ses compatriotes - autant de clients pour le nouvel oligarque à qui on avait restitué ses biens. On devine bien là ce qui s'est passé. Tout le monde a été mis aux fers, tous les biens ont été confisqués, mais certains ont pu faire valoir leurs liens avec les vainqueurs. Ceux-là ont obtenu leur liberté, et se sont vu attribuer une partie des terres - moyennant sans doute un tribut annuel. Comme ce serait encore le cas à l'époque augustéenne pour la famille du guerrier de Vachères, on peut facilement imaginer aussi que l'enrôlement d'un fils dans les légions a dû jouer un rôle important pour prouver sa bonne volonté². Pour les descendants de dynastes celto-ligures voués à la guerre, cela ne devait pas poser trop de problèmes - et puis cela renforçait le lien avec Rome, et fournissait en outre à celle-ci des otages qui, plus ou moins rapidement, se romanisaient. Certains anciens dynastes, ou des chefs de clans familiaux, ont ainsi retrouvé, ou acquis, une place privilégiée - place qu'ils ont pu conforter par la suite en faisant les bonnes alliances, en choisissant les bons patrons romains... Quatre générations plus tard, cela a pu être le cas de la famille de Cucuron devenus (peut-être) des Aemilii entre 44 et 42 avant notre ère. Mais entre-temps, d'autres choix s'étaient présentés : à Apt, en 49 (avant J.-C.), tous les Albiques n'ont peut-être pas suivi Marseille dans sa décision de soutenir Pompée, et certains ont pu en retirer terres et privilèges. Cela pourrait - en partie - expliquer que le nom de Julius (IVLIVS) soit le mieux représenté à Apt et dans ses environs. Peut-être même le nom de César donné à la ville, au-delà de l'habileté politique pour s'attacher des vaincus, a-t-elle tenu à rappeler et honorer ses alliés parmi les Albiques. Sans compter les I interprétés comme première lettre de IVLIVS, on connaît en effet cinq mentions qui paraissent assez explicites de Julii à Apt³, deux à Ménerbes et deux à Villars⁴. On en retrouve encore une à Viens, une à Bonnieux, une à Cadenet⁵ et une à Montfuron, associée à un vieux nom indigène bien connu par ailleurs (IVLI VEBRV)⁶, ce qui fait - et de loin - du patronyme de Julius le plus répandu à l'époque romaine dans le Luberon. Il est toutefois douteux du fait de ses origines qu'il s'agisse là d'une seule famille : outre ceux qui ont pu éventuellement le

¹ Diodore, fragments, Livre XXXIV.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/historiens/diodore/livre35.htm>

²

³ Caius Julius Validus sur une plaquette accompagnant le trésor d'Apt (CIL, XII, n° 5698. - ILN, IV, n° 1), Quintus Julius Victorinus et son fils Quintus Julius Juventius (CIL, XII, n° 1131. - ILN, IV, n° 39), Sextus Julius Maximus (CIL, XII, n° 1082. - ILN, IV, n° 18) et Titus Julius Colonus (CIL, XII, n° 1129. - ILN, IV, n° 38) : CAG, 84/2, p. 121 (003, 20), p. 162, (003, 92), p. 162-163 (003, 94), p. 166 (003, NL7).

⁴ Ménerbes : Sextus Julius Bellatulus associé à Caius Julius Marcellinus (L.-H. Labande, Découverte d'inscriptions et antiquités romaines ou gauloises à Vaison, Ménerbes, Cavaillon, et Malemort, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1903, p. 162. - ILN, IV, n° 146). - CAG, 84/2, p. 272 (073, 6).

Villars : Quintus Julius M... (CIL, XII, n° 1074. - ILN, IV, n° 80) et Titus Julius Mopsinus (CIL, XII, n° 1110. - ILN, IV, n° 88) : CAG, 84/2, p. 369 (145, 4).

Les deux inscriptions ayant été trouvées à proximité l'une de l'autre on peut penser que le M. de Quintus Julius M. est une abréviation de Mopsinus.

⁵ Viens : Caius Julius Servatus (ILN, IV, n° 64) : CAG, 84/2, p. 366 (144, 1).

Bonnieux : Marcus Julius Flavus (ILN, IV, n° 126) : CAG, 84/2, p. 192 (020, 15).

Cadenet : Caius Julius V. (CIL, XII, n° 1069) : CAG, 84/2, p. 224 (026, HC2). Il pourrait s'agir du Caius Julius Validus d'Apt - ou d'un autre Victorinus...

⁶ G. Bérard, Carte archéologique de la Gaule (CAG) 04, Les Alpes-de-Haute-Provence, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1997, p. 306.

recevoir de César, il faut compter en effet avec tous ceux qui ont dû adopter le nom du vainqueur ou se parer du nom de leur ville. Pour autant, on rencontre aussi des Pompeii à Apt, qui ont survécu à la prise de Marseille et la mise au pas des Albiques, mais on n'en connaît que trois¹. Si l'on s'en tient à la signification première de l'adoption du nom d'un grand Romain (qui n'est pas la seule comme on vient de le voir) les partisans de Pompée ont donc eu plus de difficultés à se maintenir à Apt que ceux de César... Comme ce fut le cas pour Marseille, on peut imaginer que les vaincus ont payé.

Il y a aussi des deux côtés du Luberon de nombreux Cornelii. Le nom était lui aussi très courant à Rome (la mère des Gracques était une Cornelia, Sylla était un Cornelius...) et ils sont assez bien répartis pour que l'on songe à plusieurs familles ou lignées. On les trouve en effet aussi bien Apt qu'à Villars, Bonnieux, Cadenet, Lauris, Vaugines, ou Cucuron²... La plupart n'ont pas de triple nom, et parmi ceux qui le portent on trouve à Cadenet un Quintus Cornelius Smertullus, déjà cité, dont le *cognomen* révèle l'origine celto-ligure³.

Au départ, lors de la conquête, on voit bien en tout cas comment une aristocratie indigène a pu émerger très rapidement dans les nouvelles cités - tout au moins quand il ne s'agissait pas de colonies peuplées de vétérans.

On ne sait pas dans quelle mesure Rome a encouragé les nouveaux hobereaux campagnards à concéder une partie des terres qu'elle leur avait attribuées à leurs compatriotes ou anciens sujets appelés à devenir leurs concitoyens pauvres - les *capite censi*⁴, les plus pauvres parmi la plèbe (rurale ici) des nouvelles cités. Il est certain en tout cas qu'elle ne s'y est pas opposée. Il fallait aux maîtres de ces cités provinciales et campagnardes, que Rome avait faits et qui la servait, une assise terrienne qui leur fournît une clientèle rurale sur laquelle reposât en ville leur *auctoritas* (leur pouvoir politique) tout en affirmant leur *dignitas* (leur prestige social). Elle ne pouvait bien sûr qu'être indigène, puisqu'aussi bien tous les indigènes n'avaient pu être réduits en esclavage, car c'est toute la Gaule qu'il eût fallu réduire en esclavage. Et puisque tous les indigènes n'avaient pu être réduits en esclavage, il fallait bien que ceux qui restaient libres eussent quelques droits qui les attachassent à Rome - quelques droits et quelques biens, quelque intérêt en fait. Au départ il ne suffisait pas d'arracher les indigènes à leurs sauvages coutumes guerrières, il fallait aussi les arracher à l'influence de Marseille. La loi romaine ne lui a pas donné grand-chose, mais au menu peuple ligure des zones hellénisées, celui qui

¹ Une femme, Pompeia Trophime (CIL, XII, p. 146 N° 1139. - ILN, IV, n° 42) ; deux hommes, Marcus Pompeius Primitivus en compagnie d'un des Julii cités ci-dessus (CIL, XII, n° 1082. - ILN, IV, n° 18) et Titus Pompeius Marcellus (CIL, XII, n° 1136. - ILN, IV, n° 41) : CAG, 84/2, pp. 168 (003, NL18), 162-163 (003, 94) et 175 (003, HC6).

² A Apt, Quintus Cornelius : CIL, XII, n° 1108. - ILN, IV, n° 20. - CAG, 84/2, p. 175 (003, HC1). L'inscription attribuée à Cornelius Phenix (C)O(RN)ELI PHOEN/ICIS paraît trop lacunaire pour être retenue : CIL, XII, n° 1189. - ILN, IV, n° 30. - CAG, 84/2, p. 145 (003, 53bis).

A Villars, Cornelius Exsoratus : CIL, XII, n° 1067. - ILN, IV, n° 79. - CAG, 84/2, p. 373 (145, NL6).

A Bonnieux, Quintus Cornelius Maxsumus : ILN, IV, n° 125. - CAG, 84/2, p. 191 (020, 11). On est là sur le site de la très riche *villa* de Thourame, mais cela ne prouve rien quant à l'origine de ce Cornelius.

A Cadenet, Quintus Cornelius Smertullus : CIL, XII, n° 1065. - CAG, 84/2, p. 220 (026, n° 15).

A Lauris, Lucius Cornelius : CAG, 84/2, p. 259 (065, 2).

A Vaugines, Cornelia Gratilla : CIL, XII, n° 5830. - CAG, 84/2, p. 363 (140, 25).

A Cucuron, Titus Cornelius Maternus : CAG, 84/2, p. 228 (042, 3).

³ Smertullus dériverait de *smerto* qui signifierait en celte ancien "prévoyant, qui prend soin de" ou encore "pourvoyeur" : X. Delamare, Dictionnaire de la langue gauloise, Une approche linguistique du vieux celtique continental, Paris, Errance, 2003, p. 277.

⁴ Les *capite censi* étaient à Rome les plus pauvres parmi les citoyens, littéralement "ceux qui n'avaient que leur tête" c'est à dire seulement leur citoyenneté. Avant Marius ils ne pouvaient pas servir dans l'armée parce qu'ils ne pouvaient pas acquérir leur matériel. C'est pour leur fournir du blé, pour acheter la paix sociale, qu'a été créé le service de l'Annone.

s'échinait et crevait sur les terres d'un Charmolaos, elle a promis et donné plus que ce qu'il aurait jamais pu espérer. Quant aux anciens dynastes locaux, ou aux chefs de clans familiaux, promus oligarques des nouvelles cités, elle leur a sans doute beaucoup enlevé de leurs droits sur leurs anciens sujets parfois traités comme des esclaves - c'est eux sans doute qui les louaient à Charmolaos. Mais elle les a comblés d'honneurs - celui de vivre avec les vainqueurs d'abord, mais aussi, après César, celui d'être reconnu par eux et, par là même, celui d'espérer accéder à une dimension dont ils n'eussent jamais pu, eux non plus, rêver : celle de Rome, celle du Monde... Un Burrus y est parvenu. La générosité des hobereaux campagnards envers leurs anciens compatriotes ou sujets celto-ligures était donc bien comprise. Et sans être un Burrus, un Caius Allius Celer, patron des Vordenses de Gordes, a dû parvenir à satisfaire ses ambitions. Son cippe funéraire, conservé dans la crypte de la cathédrale d'Apt, révèle fièrement qu'il fut décurion, quattuorvir, flamme et augure de la cité romaine¹. Créer et satisfaire des ambitions, à tous les niveaux, voilà ce que César peut-être avait compris de l'art de gouverner.

Mais il ne faut pas se leurrer. Si les conditions du menu peuple étaient un peu moins dures que ce qu'il avait pu connaître parfois avant la conquête, dans l'ensemble elles ne se sont pas beaucoup améliorées pour lui. La loi romaine garantissait en principe l'intégrité des personnes libres et des biens. Mais elle était sévère et très prompte à dépouiller de leur bien les petits propriétaires qui ne pouvaient rembourser leurs dettes, comme à s'emparer de la personne des plus démunis et à les réduire à l'esclavage. Il n'y a sans doute pas eu d'âge d'or pour les pauvres, jamais - et pas non plus pour les petits possédants, parce que souvent l'on a pu leur prendre le peu qu'ils avaient sans qu'ils aient le moyen de se défendre efficacement. Ce sont eux d'ailleurs, plus tard - bien plus tard - qui ont fourni le gros leurs troupes aux Révolutions. Mais ça, c'était avant que la télévision et internet n'apportent leurs jeux et leur cirque médiatique dans chaque foyer. Du pain et des jeux, Juvénal² - le plus de jeux et le moins de pain possible... Aujourd'hui on se distrait de l'essentiel en suivant de grands débats sociétaux dont la portée demeure souvent très limitée - l'écriture inclusive... On surfe, littéralement, sur l'information dont le flux s'écoule en continu, une vague succédant à l'autre, chaque vague effaçant jusqu'au souvenir de la précédente. On s'indigne, comme il faut, quand il faut, mais surtout on oublie. On oublie tout, et jusqu'au sens des libertés fondamentales sacrifiées à une sécurité parfaitement illusoire que l'on met à toutes les sauces tellement le mot plaît aux dirigeants, petits et grands - il recouvre tant de choses. P. Valéry jadis l'a dit autrement, et mieux, « *la politique fut d'abord l'art d'empêcher les gens de se mêler de ce qui les regarde* »³. C'est là une autre grande règle de l'art de gouverner.

Qui étaient ces Commii, ces Comianii, ces Vebrunarii (ou Vebronarii), ces Novellii, ces Attii, ces Aemilii, ces Valerii, ces Frontones, ces Allii ? Tous, on l'a vu, les représentants de familles d'origine indigène qui avaient su se faire une place lors de la conquête, ou un peu plus tard lors de la mise en place du système romain. C'est pourquoi sans doute on trouvait plus de marchands et de trafiquants que d'exploitants agricoles parmi eux. Leurs *villae* leur

¹ CIL, XII, p. 142, n° 1114 et p. 823. - ILN, IV, n° 22. - L. Tallah, Carte archéologique de la Gaule, 84/2, Le Luberon, le pays d'Apt, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2004, p. 105.

² Juvénal, Satires, X, 81 : « *Ce peuple ne demande plus que du pain et des jeux* ».
En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/satire/juvenal/satire10b.htm>

³ P. Valéry, Cahiers, II, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1974, p. 1453 (original : cahier E 10, 1910 = CNRS, IV, p. 623).

P. Valéry avait déjà énoncé cette idée un peu avant sous la forme « *la politique est l'art d'empêcher les gens de se mêler de ce qui les regarde* » : P. Valéry, Cahiers, II, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1974, p. 1451 (original : cahier A, 1909-1910 = CNRS, IV, 365).

Il l'a reprise sous cette dernière forme dans Rhumbs en 1926 : P. Valéry, Œuvres, II, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1960, Rhumbs, p. 615.

fournissaient l'assise dont ils avaient besoin en ville ainsi qu'une belle vitrine, mais pour la plupart d'entre eux elles ne devaient pas constituer la source principale de leurs revenus.

Dans l'ensemble en effet on estime qu'une propriété moyenne du Haut Empire pouvait couvrir de 200 à 1000 hectares (10 km²) - dans ce dernier cas avec de nombreuses fermes réparties sur son territoire. On est sans doute ici bien deçà de ces chiffres même lorsqu'on entrevoit, comme à la Jaconne, la possibilité d'un domaine avec de nombreuses dépendances. Dans le Luberon méridional au moins, à l'est de Puget, il ne faut donc pas imaginer des exploitations très riches : la fortune de leurs maîtres, quand fortune il y avait, ne venait pas de la terre mais plutôt du commerce. Ce n'est donc sans doute pas un hasard si l'on trouve une scène de halage sur les restes d'un mausolée à Cabrières d'Aigues. Plutôt que l'activité du défunt, elle illustre vraisemblablement d'où il tirait sa fortune - du vin ou de l'huile qu'il achetait et faisait transiter le long des fleuves de la Narbonnaise ou de la Gaule, voire de l'Italie du Nord... Davantage qu'un armateur local opérant sur la Durance, c'est un commerçant d'envergure moyenne qu'il faudrait voir là - exactement comme le maître de la *villa* du Viély qui, plus ambitieux pour sa part, ou plus aventureux, devait faire naviguer ses marchandises sur la mer.

Cette désaffection voire ce dédain pour les choses de la terre¹, mais non pour la terre elle-même considérée par Cicéron comme la source de toute fortune bien assise² - et qui offre en plus un cadre à sa réussite³ - pourrait expliquer pourquoi certains progrès dans les techniques agricoles, telle que la charrue, qui eussent été à la portée des Romains puisqu'ils en connaissaient séparément tous les éléments, n'ont pas été réalisés. Quelle que fût leur origine, ici ou ailleurs, le plus souvent les riches propriétaires terriens, même lorsqu'ils en retiraient quelque richesse, n'étaient pas des hommes de la terre - et à ce titre ils ne manifestaient sans doute guère de curiosité pour celle-ci. Sans doute était-ce assez de s'occuper - parfois - de ce que l'on y cultivait, sans encore se préoccuper de comment on le faisait. Quant aux propriétaires provinciaux plus modestes, comme les maîtres de la *villa* de Tourville, ils n'avaient certainement pas accès aux écrits d'un Pline qui leur eussent leur permis d'accéder à des techniques utilisées dans d'autres régions de l'Empire.

Pour autant, la propagation des découvertes aurait pu s'effectuer par le bas : pendant la préhistoire récente, cela semble avoir fort bien fonctionné, par sauts de puces successifs - et relativement vite si l'on songe aux moyens de communication de l'époque. A priori, il aurait donc pu en aller de même à l'époque romaine où ceux-ci étaient nettement plus performants. Mais il y a peut-être ici l'effet secondaire pernicieux d'un système extrêmement hiérarchisé. Tout étant censé venir d'en haut, d'où il ne venait quasiment rien, il y avait sans doute moins de curiosité et surtout beaucoup moins d'initiative. Le plus souvent les vastes domaines agricoles constituaient donc autant d'îlots d'immobilisme. Occupant la majeure partie de l'espace, ils bouchaient en outre tout l'horizon. Les grands propriétaires n'y recherchaient pas l'innovation mais le rendement moyen obtenu avec des méthodes éprouvées. Peu de profit, mais peu de risque - tout au moins apparemment, car le changement climatique du III^e siècle

¹ A. Grenier, La transhumance des troupeaux en Italie et son rôle dans l'histoire romaine, ds Mélanges d'archéologie et d'histoire, tome 25, 1905. pp. 293-328, ici p. 305.

² Cicéron, *de Officiis* (Traité des Devoirs) I, XLII : « *Mais de toutes les sources de richesses, l'agriculture est incomparablement la meilleure, la plus abondante, celle où il est le plus doux et où il convient le mieux à un homme libre de puiser.* »

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/Ciceron/officiis1a.htm>

³ A. Foucher, Cicéron et la nature, ds Bulletin de l'Association Guillaume Budé, n°3, octobre 1955. pp. 32-49, et spécialement pp. 35, 39 et 42.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/bude_0004-5527_1955_num_1_3_3700

Ce goût bien sûr n'était pas exempt de vanité, surtout chez Cicéron (*op. cit.*, p. 41) qui n'hésitait pas à se ruiner pour orner ses *villae* (*op. cit.*, p. 38) - mais ce dernier trait ne peut être rapporté à la multitude des propriétaires, petits ou moyens à son échelle, qui peuplaient les provinces au Bas Empire.

allait mettre à mal ces méthodes et précipiter en outre l'Empire dans une crise qui, finalement, l'emporterait.

13.2.4. La terre et ses ressources.

13.2.4.1. Les céréales.

De la sorte, si l'on excepte certaines données sans doute sans valeur quantitative réelle¹, les rendements gallo-romains des céréales, clé de voûte de l'alimentation, n'étaient pas extraordinaires : pour Columelle, dans un texte d'interprétation contestable, on pouvait retenir au milieu du Ier siècle de notre ère une moyenne générale pour l'Italie de 4/1 (quatre mesures de grain récoltées pour une semée)². Cicéron a été un peu plus généreux, et plus explicite, dans son réquisitoire contre Verrès, en 70 avant notre ère : il a évoqué jusqu'à 8 et même 10/1 dans les riches terres de Leontium, entre Catane et Syracuse. Rien d'étonnant à cela, l'immense disparité des terroirs pouvant amener des récoltes très diverses. Si l'on retient en tout cas une moyenne de 4/1, cela implique que dans certaines zones les rendements ne dépassaient pas 3, voire 2/1.

En dépit d'une abondante littérature, il est en outre difficile de savoir quels blés on a cultivé ici ou là. Le *far* - dont la torréfaction constituait l'une des coutumes immémoriales de Rome puisque Pline en attribuait l'origine à Numa Pompilius³ (premier roi de Rome après Romulus

¹ Sans doute faut-il entendre les propos de Pline concernant des rendements de 100/1 comme l'expression d'une grande quantité non quantifiée.

Pline, *Naturalis Historia* (Histoire naturelle), XVIII, 21.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/plineancien/livre18.htm>

Varron émet d'ailleurs des réserves, qu'avait soulignées en son temps dans sa traduction du passage A. Dureau de la Malle, Mémoire sur l'Agriculture romaine depuis Caton le censeur jusqu'à Columelle. ds Mémoires de l'Institut National de France, 13, 2, 1838. pp. 413-528, ici p. 451 : « *on dit même, dicunt etiam, qu'à Sybaris, à Garada et à Byzacium on recueille cent modius pour un.* »

En ligne : https://www.persee.fr/doc/minf_0398-3609_1838_num_13_2_1290

La traduction de M. Nisard (1827) qui a été mise en ligne est un peu plus retenue :

Varron, *Res Rusticae* (de l'Agriculture), Livre I, XLIV (44), 2 : « *A Sybaris, dit-on, le rendement ordinaire est du centuple. Il en est de même à Garada en Syrie, et à Bysacium en Afrique.* »

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/varron/agriculture1.htm>

² Selon l'acception classique du texte depuis A. Dureau de la Malle, Mémoire sur l'Agriculture romaine depuis Caton le censeur jusqu'à Columelle. ds Mémoires de l'Institut National de France, 13, 2, 1838. pp. 413-528, ici p. 453.

On pourrait cependant lire simplement un quart des revenus des prés et des bois, comme l'a fait L. du Bois en 1844 :

« *... prata et pascua et silvae, si centenos sestertios in singula iugera efficiant, optime domino consulere videantur. Nam frumenta maiore quidem parte Italiae quando cum quarto responderint, vix meminisse possumus.* »

« *... les prés, les pâturages et les bois passent pour être d'un grand produit, quand ils rapportent cent sesterces par jugère à leur maître. Quant au blé, dans la majeure partie de l'Italie, nous pouvons à peine citer qu'il ait rendu le quart de ce revenu.* »

Columelle, *De re rustica* (de l'Agriculture), Livre III, III (3), 4.

En ligne latin : <http://www.thelatinlibrary.com/columella/columella.rr3.shtml>

En ligne traduction de L. du Bois : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/columelle/livre3.htm#III>

³ Sur la torréfaction du *far*, Pline, Histoire Naturelle, XVIII, II, 2

Sur l'origine possible de cette coutume, déjà mentionnée, voir Pline, Histoire Naturelle, XVIII, X, 9.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/plineancien/livre18.htm>

et fondateur légendaire des cultes romains) - semble avoir eu la préférence, mais il désignait sans doute, indistinctement, tous les blés vêtus : amidonnier, engrain ou épeautre¹.

D'une manière générale cependant, la céréaliculture avait été abandonnée au Haut Empire à des régions spécialisée où elle était pratiquée à grande échelle par des populations serviles, la Sicile notamment. En Italie, et aussi dans la *Provincia* devenue comme on l'a vu "une autre Italie", ce sont les cultures maraîchères, l'élevage² mais aussi la viticulture et dans une moindre mesure l'oléiculture qui étaient sources de profit. Il faut dire que le cadre environnemental s'y prêtait bien.

13.2.4.2. Le facteur climatique.

Depuis le Ier siècle avant notre ère au moins, sinon le milieu du IIe siècle, le climat avait en effet connu un réchauffement très sensible - et, pour la première fois, on en a un témoignage direct. Il s'agit du traité des Sasernae, dû à deux membres de la même famille dont on ne connaît pas le nom ni le lien de parenté (bien que l'on ait souvent supposé qu'ils étaient père et fils). Leur ouvrage s'est perdu et il est connu seulement par les références d'autres auteurs. On ignore également quand il a été achevé et à quel moment il a été commencé. Caton l'Ancien, mort en 149 avant notre ère, n'y a pas fait référence. Varron, né en 116 et mort en 27 avant notre ère, connaissait les Sasernae et les a cités dans ses *Res rusticae*³ - or il a écrit cet ouvrage à 80 ans, il le dit au début de l'ouvrage, c'est à dire en 36 avant notre ère. Cela fixe deux limites, et il est difficile d'aller plus loin. Quoi qu'il en soit, on trouve mention dans l'ouvrage des Sasernae de contrées qui jadis ne pouvaient pas, à cause de la longue rigueur de l'hiver, conserver un seul des pieds de vigne ou d'olivier qu'on y avait plantés, et qui fournissaient de leur temps (grâce à l'adoucissement et à l'atténuement des anciens froids) de larges récoltes d'olives et de riches vendanges⁴. Il s'agit donc d'un témoignage, à leur époque, de la vigueur du mouvement de redoux amorcé à partir du IVe siècle avant notre ère et qui allait se poursuivre jusque dans le courant du IIe siècle de notre ère. Pour autant, et malgré un accroissement sensible des températures, malgré aussi un grand calme hydrologique observable sur les principaux cours d'eau à cette époque, le climat restait méditerranéen - et la violence, latente. On l'a noté plus haut après A. Müller, V. Ollivier et P. De Michèle⁵, cette violence constitue l'un des traits essentiels du climat en Luberon, susceptible d'apporter, d'enlever ou de remanier les colluvions de manière très irrégulière au fil des siècles. Même pendant la période de calme hydrologique du IVe avant notre ère

¹ M.-C. Amouretti, Les céréales dans l'Antiquité : espèces, mouture et conservation, liaison et interférences dans la Grèce classique, ds M. Gast, F. Sigaut, C. Beutler (dir.), Les techniques de conservation des grains à long terme. Leur rôle dans la dynamique des systèmes de cultures et des sociétés, Paris, CNRS, 1995, p. 57-69, ici p. 58.

² A. Foucher, Cicéron et la nature, ds Bulletin de l'Association Guillaume Budé, n°3, octobre 1955. pp. 32-49, ici p. 46.

³ Varron, *Res Rusticae*, Livre I, chapitres II, XVI, XVII, XIX.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/varron/agriculture1.htm>

⁴ Columelle, *De re rustica*, Livre I, 1.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/columelle/livre1.htm>

De son côté Pline (N.H., XV, I, 1) a relaté que selon Fenestella (connu par cette unique mention) l'Italie, l'Espagne et l'Afrique, lors du règne de Tarquin l'ancien, l'an de Rome 173, ne connaissaient pas la culture de l'olivier, qui du temps de Pline était arrivé au-delà des Alpes, dans les Gaules, et au milieu de l'Espagne. Mais c'est faux (au moins, avec certitude, pour l'Afrique carthaginoise) et on ne peut donc rien fonder sur cette assertion, en dehors peut-être de l'idée d'une extension très imprécise de l'aire de l'olivier.

⁵ A. Müller et V. Ollivier, 10000 ans de présence humaine sur le piémont méridional du Grand Luberon, ds Bilan scientifique de la région PACA (BSR), 2003, pp. 220-223, ici p. 222. - P. De Michèle, Apt, ancienne caserne des pompiers, ds BSR 2013, pp. 181 et 182, ici p. 181.

jusqu'au Ve siècle on a pu relever ainsi que dans le premier quart du Ier s. de notre ère une crue du Calavon avait atteint et inondé l'emplacement du théâtre antique d'Apt¹. Mais ce qui était exceptionnel pendant l'époque romaine est (re)devenu monnaie courante à partir du Ve siècle - et sans doute alors plus ou moins jusqu'au début du petit optimum climatique médiéval au Xe siècle, même si on entrevoit un apaisement après le VIIe s. Il y a donc un décalage entre les températures, qui se dégradent à partir du IIe-IIIe siècle, et les précipitations, qui restent assez régulières, sans violence, jusqu'au Ve siècle. Nous y reviendrons plus loin, lorsque nous évoquerons le petit optimum climatique médiéval.

Comme les Sasernae l'on noté, le réchauffement a largement favorisé la vigne et l'olivier : face à l'invasion de l'Italie par les vins en provenance de Gaule méridionale, en 92 Domitien a publié un édit interdisant toute plantation nouvelle et ordonnant même la destruction de la moitié des vignes dans les provinces²... Il semble toutefois être resté sans effet : en fait on n'est même pas sûr que Domitien l'ait fait appliquer³. Il semble possible que, face à une année catastrophique pour l'approvisionnement de Rome en blé, il ait songé là à limiter l'extension de la vigne aux dépens de la céréaliculture⁴, alors que le réchauffement du climat autorisait le vignoble à progresser vers le nord, la Bourgogne notamment. Au IIe siècle, on a même retrouvé les traces de plusieurs exploitations viticoles romaines situées entre le 52e et le 54e parallèle en Angleterre, entre le Buckinghamshire et le Lincolnshire⁵. Pourtant Tacite avait signalé l'impossibilité d'y faire pousser de la vigne au temps d'Agricola (entre 70 et 84)⁶. On peut donc en déduire que l'accroissement des températures s'est poursuivi tout au long du Ier s. et jusqu'au milieu du IIe s. au moins, en même temps que la sécheresse estivale progressait vers le nord. Le souci de protéger les vignobles italiens existait cependant bel et bien, et il était ancien : pendant la République, Cicéron avait déjà mentionné l'interdiction de planter de la vigne, cette fois-ci clairement par mesure de protectionnisme⁷.

13.2.4.3. La vigne.

¹ P. De Michèle, Apt, caves du centre ancien, ds BSR, 2003, p. 201.

² Par exemple G. Coulon, Les Gallo-Romains, Tome 1, p. 131. - A. Tchernia, Le vin de l'Italie romaine, Essai d'histoire économique d'après les amphores, pp. 3, 4, 28, et surtout 221 et s.

³ Au demeurant il n'est pas sûr que celui-ci l'ait même fait appliquer : Suétone, Domitien, XIV, 5.
En ligne : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/SUET/DOM/trad.html#VII>

⁴ Suétone, Domitien, VII, 2. - A. Tchernia, Le vin de l'Italie romaine, p. 225.

⁵ A. G. Brown, I. Meadows, S. D. Turner and D. J. Mattingly, Roman vineyards in Britain: stratigraphic and palynological data from Wollaston in the Nene Valley, England, ds *Antiquity*, Cambridge University Press, Volume 75, Issue 290, December 2001, pp. 745-757.

<https://www.cambridge.org/core/journals/antiquity/article/roman-vineyards-in-britain-stratigraphic-and-palynological-data-from-wollaston-in-the-nene-valley-england/5FC9D857BAF6B948DAA7DF390889AB71>
David Keys, Veni, vidi, viticulture - remains of Roman vineyards found in UK, ds *The Independent*, Tuesday 16 November 1999

<http://www.independent.co.uk/news/science/veni-vidi-viticulture-remains-of-roman-vineyards-found-in-uk-738723.html>

⁶ Tacite, *De vita Agricolae* (Vie d'Agricola), XII, 9 : « *Improprie à la culture de l'olivier, de la vigne et d'autres végétaux adaptés aux climats plus chauds, le sol convient aux cultures céréalières, qu'il produit en abondance.* »
En ligne : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/TacAgr/Agrtrad.html#XI>

⁷ Cicéron, *De Republica* (De la République), III, VI : « *... nous, le plus équitable des peuples, afin de hausser la valeur de nos vins et de nos olives, nous ne souffrons pas que les peuples d'au-delà des Alpes fassent des plants de vignes et d'oliviers.* »

<http://remacle.org/bloodwolf/orateurs/republique3.htm>

Il reste cependant malaisé de saisir à quel moment la viticulture a pris son essor¹. Il est certain que les Grecs devaient la pratiquer localement. Vu le prix que les indigènes accordaient au vin, ils ont dû essayer, le plus longtemps possible, de conserver pour eux les méthodes de vinification et de conservation du vin, notamment par l'adjonction de poix. Mais cela ne les empêchait probablement pas de cultiver la vigne dans les domaines qu'ils avaient acquis auprès des indigènes - sans oublier ceux que Rome, leur vieille alliée, leur avait donnés quand elle était venue à leur secours. Au Ier siècle avant notre ère, on ne sait pas précisément si l'interdiction de cultiver la vigne imposée par Rome en Narbonnaise visait les premiers colons ou affairistes romains ou bien les indigènes qui s'étaient rendus maîtres des techniques grecques, et parmi eux, ceux que la conquête avait élevés au rang de citoyens de cités pérégrines. Au Ier et au IIe s. de notre ère en tout cas, et peut-être jusqu'au milieu du IIIe s.², malgré l'édit de Domitien, la viticulture se portait très bien.

Peut-être cultivait-on alors de part et d'autre du Luberon la *narbonica*, appelée aussi *carbunica* - un cépage développé au temps de Pline dans la cité d'Alba en Bas-Vivarais (Ardèche) et qui a connu un très grand succès en Narbonnaise³. La moyenne vallée de la Durance et la vallée du Coulon semblent avoir abrité d'importants vignobles. On a croisé leur trace à la carrière Bergier à Vaugines ou à Tourville à Saïgnon. Mais surtout, on a retrouvé les restes de grands ateliers d'amphores vinaires du Haut Empire à Oraison, Volonne, Villeneuve, Corbières, Saint-Martin-les-Eaux et Viens⁴. On pourrait rajouter à cette liste Vaugines, pour le vaste quartier de production d'amphores situé entre le Roucas et Bessières.

C'est au IIe s. que l'on a situé l'apogée du système d'exploitation agricole gallo-romain⁵. C'était sans doute l'époque du plein rendement des vignobles méridionaux. Ce pourrait donc être son secteur oléicole qui a coûté sa réorganisation drastique à la *villa* de Tourville bien plus que son activité viticole. Alors que la première a été abandonnée, la seconde en effet a été étendue et renforcée après l'abandon des thermes, et sans doute de la fonction résidentielle de la *villa*, à la fin du IIe ou au début du IIIe siècle.

13.2.4.4. L'olivier.

¹ Les premières traces de vin identifiées remonteraient à 6.000-5.800 BC en Géorgie (résidus analysés dans des poteries néolithiques) : P. McGovern, M. Jalabadzé, S. Batiuk, M. P. Callahan, K. E. Smith, G. R. Hall, E. Kvavadze, D. Maghradze, N. Rusishvili, L. Bouby, O. Failla, G. Cola, L. Mariani, E. Boaretto, R. Bacilieri, P. This, N. Wales, D. Lordkipanidze, Early Neolithic wine of Georgia in the South Caucasus, ds PNAS (Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America), 114, 48, 28 novembre 2017, pp. 10309-10318.

En ligne : <https://www.pnas.org/content/114/48/E10309.abstract>

<https://www.pnas.org/content/pnas/114/48/E10309.full.pdf>

On peut lire un compte-rendu de l'article en français dans Sciences et Avenir (en ligne) 14.11.2017 :

https://www.sciencesetavenir.fr/archeo-paleo/le-vin-est-apparu-il-y-a-plus-de-8-000-ans-dans-le-caucase_118301

² J.-P. Brun, Recherches récentes sur l'oléiculture antique en Provence, les données archéologiques et leur interprétation, ds L'huile d'olive en Méditerranée, Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM), CNRS/ Université d'Aix-Marseille, 1983, pp. 35-51.

En ligne : <http://books.openedition.org/iremam/680?lang=fr>, ici § 42 (pour les difficultés de certains domaines, pas seulement oléicoles, et la bonne tenue de certains autres jusqu'au milieu du IIIe s.).

³ Pline, H.N. XIV, IV, 19.

⁴ F. Laubenheimer et J.-P. Brun (dir.), La viticulture en Gaule, ds Gallia, 58, 2001, Conclusions, pp.203-219, ici fig. 105 p. 208.

En ligne :

https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_2001_num_58_1_3180

⁵ Par exemple M. Le Glay, La Gaule romanisée, ds G. Duby (dir.), Histoire de la France rurale, Paris, Seuil, 1975, Tome 1, p. 273. - Voir aussi J.-P. Brun, Recherches récentes sur l'oléiculture antique en Provence, les données archéologiques et leur interprétation, § 38.

Quoiqu'elles soient souvent associées, l'oléiculture présente une problématique quelque peu différente de celle de la viticulture. Toutes deux sont fort anciennes et remontent aux Grecs. Dès le IIe siècle avant J.-C. cependant, à la différence de la production de vin, le transfert de la production d'huile aux indigènes semble avoir été chose accomplie. Les huileries découvertes dans les agglomérations très hellénisées comme Glanon/Glanum ou Martigues pourraient prêter au doute. Mais on en a retrouvé aussi sur les *oppida* d'Entremont et de la Courtine d'Ollioules - et il s'agissait en outre d'installations assez élaborées pour que l'on ait envisagé d'importantes quantités d'olives à traiter¹. Un siècle plus tard, selon le texte de Cicéron déjà cité, l'oléiculture a été prohibée au même titre que la viticulture parce que la concurrence pouvait être rude pour les olivettes italiques. Mais il y a, a priori, une certaine dichotomie entre les textes et les découvertes archéologiques. Selon les premiers en effet, la production d'huile semble avoir été assez restreinte en Provence et avoir même fait appel (dès la première moitié du Ier s. de notre ère) à des importations venues de Bétique dans le grand sud de l'Espagne². A contrario les fouilles ont livré les traces de très nombreuses huileries. On a pu envisager que c'est parce que les plantations massives d'oliviers, comme celles de vigne, ont été assez tardives et qu'il a fallu attendre le milieu du Ier s. pour que les olivettes produisent en quantité suffisante³. Cela semble toutefois un peu en contradiction avec les vestiges repérés depuis le IIe s. avant notre ère. Il y a donc peut-être d'autres raisons. On sait que les Romains, difficiles sur le chapitre de l'huile⁴, ont préféré certaines régions de production à d'autres - conjonction du terroir et des variétés, voire d'une variété unique, que l'on y faisait pousser. Les olives liciniennes des environs de Vénabre (au nord de la Campanie) par exemple, étaient les plus réputées du temps de Pline. Petites, on les cueillait tard et elles donnaient une huile particulièrement douce. Les huiles que l'on disait âpres ou acerbes (*acerbae*), les huiles vertes et qui râpent d'olives cueillies tôt, n'étaient sans doute guère appréciées à Rome. L'huile antique de Vénabre, qui servait également à fixer les arômes des parfums romains, nous aurait peut-être paru manquer de fruit ou de personnalité. Juste après les huiles de Vénabre venaient celles de Bétique et d'Istrie⁵. On a vu que la première a connu un grand succès dans tout le Midi dès la première moitié du Ier s. de notre ère. Les autres huiles cependant, en particulier les huiles locales, jugées plus rudes ou plus barbares, étaient moins recherchées. Leur débouché principal sinon leur seul débouché se trouvait sans doute parmi ceux qui n'avaient pas les moyens de s'offrir de l'huile d'importation. Avec la dispersion de l'habitat consécutif à la conquête (*villae, vici*) on peut donc envisager qu'à partir du Ier s. de notre ère les grandes huileries que l'on avait rencontrées au deuxième âge du fer ont cédé pour la plupart la place à des structures beaucoup moins importantes, faisant appel à des procédés d'extraction plus rudimentaires, mais aussi bien moins onéreux à mettre en place⁶. Ces structures plus légères auraient été à même fournir un produit rustique, relativement bon marché, pour lequel existait toute une clientèle traditionnelle. Et du fait de leur simplicité, elles n'auraient finalement laissé que peu de traces. Les grandes installations que l'on connaît malgré tout, à Taradeau dans le Var par exemple, mais aussi à Tourville à Saignon, auraient été destinées à la consommation des villes en pleine expansion⁷. Dans ce dernier cas, Apt était en effet toute proche. A Tourville le déclin de l'activité oléicole pourrait donc procéder d'un enrichissement de certaines tranches de la population urbaine devenues à même de s'offrir des huiles jugées plus nobles, ou bien encore et plus vraisemblablement d'un

¹ J.-P. Brun, Recherches récentes sur l'oléiculture antique en Provence, § 39.

² J.-P. Brun, Recherches récentes sur l'oléiculture antique en Provence, § 40.

³ J.-P. Brun, Recherches récentes sur l'oléiculture antique en Provence, § 41.

⁴ Voir par exemple Pline H. N., XV, III, 1.

⁵ Pline H. N., XV, III, 2

⁶ J.-P. Brun, Recherches récentes sur l'oléiculture antique en Provence, § 40.

⁷ J.-P. Brun, Recherches récentes sur l'oléiculture antique en Provence, § 38.

abaissement des coûts de production et d'exportation de celles-ci... Mais l'olive, ce n'était pas que l'huile. Dans l'Antiquité c'était aussi une part très importante de l'alimentation. Columelle ne s'est pas privé de donner diverses recettes pour les conserver¹. A la différence de l'huile, les variétés particulièrement réputées pour la table ne semblent cependant avoir représenté qu'une petite part du marché, sans doute parce que c'était traditionnellement une nourriture de pauvres. L'huile servait indistinctement à tous, pauvres et riches, et de ce fait il était plus facile d'y faire valoir des critères de qualité pour ces derniers. Là encore on peut penser que les olives à consommer, qui n'ont pas fait l'objet de mentions particulières en Provence, devaient avant tout alimenter le marché intérieur de la région, accessoirement de Rome où les olives jugées inintéressantes pour l'huile, en tout cas l'huile premier choix, étaient orientées vers la table... des moins riches. Cette interprétation demeure spéculative mais elle ne semble pas dénuée de vraisemblance. En parallèle, on pourrait également noter que la production régionale d'huile paraît avoir été très liée à l'activité massaliote. Au IIe s. avant notre ère, c'est en effet dans des zones fortement hellénisées que l'on a retrouvé les traces de grandes huileries. C'est vrai pour des cités comme Glanon ou Martigues, où l'influence grecque semble avoir été prépondérante. Cela l'est encore pour des *oppida* comme Entremont ou la Courtine d'Ollioules dont les dynastes étaient également en relations étroites avec les Grecs de la côte. A ce titre l'étude de la fortification du site du Castellar à Cadenet est sans doute très importante : elle a révélé une profondeur de la pénétration grecque que rien ne laissait supposer jusqu'à son dégagement, malgré la présence toute proche d'inscriptions gallo-grecques - mais celles-ci sont finalement assez peu significatives puisqu'on pourrait les rapporter au début de la période romaine tout aussi bien qu'à l'époque préromaine... S'esquisse donc ici la possibilité d'une désorganisation complète de la filière oléicole après le retrait (forcé) de Marseille. Contrairement au vin (dont la production semble s'être développée après la conquête romaine) il semble qu'une fois brisée la puissance économique de la cité phocéenne, la culture des olives n'a plus été visée par aucune mesure protectionniste : alors que l'interdiction portait sur le vignoble et les olivettes en 54 avant J.-C. (au temps de la rédaction du texte de Cicéron) l'édit avorté de Domitien concernait seulement le vin (en 92 de notre ère). On peut donc envisager que l'huile d'olive s'est trouvée privée de débouchés supra-régionaux par la chute de Marseille, et que l'oléiculture s'est alors tournée vers la production d'huile pour les besoins locaux et d'olives de table pour la région, accessoirement l'exportation pour ces dernières - mais rien qui puisse en tout cas inquiéter les grands producteurs italiens...

13.2.4.5. L'élevage.

Malgré leur importance, la viticulture et l'oléiculture n'étaient pas les seules richesses dont pouvaient s'enorgueillir les domaines provençaux du Haut Empire. Ils disposaient encore, pour bon nombre d'entre eux, d'autres ressources. Il s'agit des prés et des bois, clairement mentionnés par le texte de Columelle et dont le rendement était selon lui quatre fois supérieur à celui des terres vouées à la céréaliculture. Il demeure très difficile d'estimer ce qu'a pu être l'exploitation forestière. Sans doute a-t-elle été assez importante, en particulier dans les domaines bordant le massif ou situés carrément au cœur de celui-ci. Les prés pour leur part doivent être associés au pacage et à l'élevage (ici pour la majeure partie sans doute ovin et caprin). Or selon Varron le terme même de *pecunia* (argent monnayé) était dérivé de *pecus* (le

¹ Columelle, *De re rustica*, Livre XII, XLVII et XLVIII.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/columelle/livre12fr.htm>

Voir également, plus brièvement, Pline, N. H., XV, III, 9.

bétail) considéré à l'origine comme la base de toute richesse¹ et tous les grands domaines avaient leur *magister pecorum* (maître des troupeaux, chargé de diriger les esclaves bergers)², le maître des cultures étant le *villicus* chargé des esclaves paysans et domestiques. On a déjà évoqué l'élevage pour certains sites pauvres ou situés assez haut, contre ou dans le Luberon - à la Marquette à Lauris, au Galabrier à Puyvert, aux Courbons et au Lébron à Cabrières-d'Aigues, ou encore à l'Ourillon en plein Luberon. Mais peut-être faudrait-il aller plus loin et considérer ici ou là l'élevage comme une activité fondamentale. On a vu plus haut que c'est une hypothèse assez tentante pour l'ensemble Champonne/Saint-Jean (à Cabrières-d'Aigues toujours). Depuis le Ier siècle de notre ère, se dressaient en effet dans la Crau des groupes d'immenses bergeries (40 à 65 mètres de long, 8 à 10 mètres de large) orientées nord-ouest/sud-est et terminées en étrave au nord-ouest pour résister aux assauts du mistral³. Cette orientation répondait aux principes de Varron énoncés dans le troisième quart du Ier s. avant notre ère, tout en donnant la priorité à la protection face au vent : « *les étables devront être bien situées, à l'abri du vent, et tournées au levant plutôt qu'au midi* »⁴. Dans un groupe qui ne compte pas moins de sept bergeries, occupées au cours du IIe et de la première moitié du IIIe siècle, le cheptel pouvait atteindre 4000 à 5000 têtes : pour la Crau tout entière, l'estimation porte alors sur 100.000 ovins, sans doute des "moutons de longue laine" dont parlait Varron⁵. Celui-ci comptait en outre un berger pour 80 ou 100 têtes - davantage pour les grands troupeaux, mais il devait quand même y avoir quelques centaines de bergers dans la Crau... Peut-être les animaux étaient-ils obtenus par croisement, ou s'agissait-il d'espèces importées : Columelle a rapporté des croisements que son oncle paternel avait effectués entre différentes races de moutons, mais il a précisé aussi que les moutons africains à l'origine de cette expérience avaient été apportés à Gadès (Cadix) par des montreurs d'animaux offrant des bêtes étrangères en spectacle⁶ : encore une fois rien de vraiment planifié ni prémédité, donc, à la base. Mais au moins Marcus Columella, l'oncle, avait-il su saisir l'occasion. Et se montrer assez tenace, ou opiniâtre, après un premier échec, pour reprendre l'expérience jusqu'à obtenir à la fois la couleur de pelage et la qualité de laine souhaitées. Quoi qu'il en soit, dans la Crau les conditions estivales de l'époque ne devaient pas être très différentes de celles de celles de la seconde moitié du XXe siècle, interdisant d'y garder un troupeau en été. Au Moyen Âge, de petits troupeaux pouvaient estiver le long du Rhône et dans la vallée des Baux. Mais 100.000 bêtes, ce n'est pas précisément un petit troupeau !

On doit donc envisager la transhumance. En Italie, celle-ci est attestée par les textes dès le Ier siècle avant notre ère. Varron en parle, dans les *Res rusticae* encore : il dit avoir des troupeaux qui paissent l'hiver en Apulie, et l'été sur la montagne de Reate/Rieti (dans l'Apennin, au nord-est de Rome)⁷. Les Romains ont pu aisément importer la pratique dans la *Provincia*. Le contrôle de vastes zones de pacage a dû alors s'avérer primordial. Et ce d'autant plus que la fumure apportée par les troupeaux n'était pas négligeable à une époque où les traités d'agriculture faisaient la part belle à l'amendement des sols. Comme point de chute, on parle alors de Lure (*Lura* ou *Lurium* en latin médiéval) mais son vieux jumeau, le Luberon (*Luerion* chez Strabon chez qui le nom semble avoir désigné une ville et la montagne)⁸ ne pouvait pas

¹ Varron, *Res Rusticae*, Livre II, I.

² Varron, *Res Rusticae*, Livre I, II.

³ A ce sujet, on peut lire O. Badan, J.-P. Brun et G. Congès, *Bergeries antiques de la Crau*, ds *Archéologia* n° 309, février 1995, pp. 52-59.

⁴ Varron, *Res Rusticae*, Livre II, II.

⁵ Varron, *Res Rusticae*, Livre II, X (fin).

⁶ Columelle, *De re rustica*, Livre VII, II, 4.

⁷ Varron, *Res Rusticae*, Livre II, II.

⁸ Strabon, Livre IV, 11, et note 20 de la traduction en ligne : Δουρίωνα [Δουερίωνα] pour Luerion, ville ou montagne...

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/strabon/livre41.htm>

être laissé de côté... Il ne reste, malheureusement, aucune trace vraiment probante de cette activité. S'il faut bien interpréter les *tegulae* retrouvées aux Mayorques comme à Saint-Phalez, à l'ouest de Mérindol, comme les vestiges de bergeries, peut-être la voie méridionale livrait-elle passage aux troupeaux tous les printemps. Dans le grand Luberon, il faudrait chercher des drailles, des chemins moutonniers. Varron en parle en Italie, où il les nomme *calles publicae*¹. Mais là encore, on ne peut trouver de réponse nette sur le terrain. En fait, rien ne distingue en montagne les drailles abandonnées de chemins muletiers ordinaires. Les pistes traversières ont peut-être servi de draille comme la voie méridionale menant aux Mayorques et à Saint-Phalez. Des milliers de moutons les auraient alors empruntées chaque année avant de se répandre sur les Claparèdes. On a mentionné les sites des Crests² et de la terrasse du Gest, en-dessous de Saint-Pons³ à Bonnieux. Ils semblent trop étendus pour figurer des bergeries mais on ne peut exclure qu'il y ait eu là de petites agglomérations vouées à l'élevage et susceptibles à ce titre d'accueillir des troupeaux en été (comme ce pourrait être également le cas pour le grand ensemble Champonne/Saint-Jean à Cabrières-d'Aigues). La question se pose également à Buoux pour les vieux sites de l'Illet et des Confines (qui ont livré du matériel gallo-romain et dont le statut reste à définir) et plus encore pour les *villae* d'Aurons et des Crottes. Quelles pouvaient être les ressources de tels domaines ? Un peu de blé que l'on pouvait cultiver sur les plateaux voisins et dans les fonds de vallées où étaient installées ces *villae*. Et puis quelques vergers de fruitiers aussi, notamment d'oliviers⁴. Reste alors sans doute, par-dessus tout, l'élevage pour le compte de tiers, dans le cadre de mouvements de troupeaux - et c'est pourquoi la mainmise de grands propriétaires urbains jusque sur ces zones reculées ne peut être exclue, même si elle a pu s'opérer progressivement comme on l'a entrevu à Tourville. Varron a indiqué qu'en Italie les *calles publicae* étaient réservées aux troupeaux. Si à l'ouest on ne peut guère envisager que la grande voie méridionale, dans le grand Luberon on pourrait envisager des cheminements peut-être plus spécifiques, notamment pour traverser le massif. Au Moyen Age, en 1004 très exactement, on trouve trace d'une voie qui joignait Cucuron au vallon de l'Aiguebrun (très probablement en passant par Vaugines). Elle est qualifiée de *via publica*, un terme qui pourrait faire écho aux *calles publicae* de Varron s'il n'était très courant au XIe siècle⁵. Elle est d'un parcours moins direct que la piste des Cavaliers-Serre mais elle

¹ Varron, *Res Rusticae*, Livre II, II : « ... j'ai des troupeaux qui paissent l'hiver en Apulie, et l'été sur la montagne de Réate. Le sentier, *calles publicae*, chemin réservé aux troupeaux, qui relie ces deux stations ensemble, pourrait être assimilé à un joug, aux extrémités duquel sont assujettis deux paniers qu'on veut porter ensemble. »

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/varron/agriculture2.htm>

² G. Barrauol, *Oppida* pré-romains et romains en Haute-Provence, ds Cahiers Rhodaniens, VIII, 1961, pp. 74-75. - CAG, 84/2, pp. 197-198 (commune 020, n° 29 et non 28 comme indiqué dans l'index).

³ G. Barrauol, *Oppida* pré-romains et romains en Haute-Provence, p. 74. Un grand nombre de *tegulae* a été repéré en surface aux environs d'une source aujourd'hui perdue, assortie d'un point coté 359,6 sur les anciennes cartes 1/25000° à 600 m (environ au nord-est de la ferme du Gest et 400m ouest-nord-ouest du Rocher des Abeilles). Dans son texte, L. Tallah a confondu le Gest situé sous Saint-Pons avec les Combettes situées en face : CAG, 84/2, p. 193 (commune 020, n° 17).

⁴ Dans un contexte climatique assez semblable, quoique sans doute un peu plus chaud, une charte du Moyen Age signale la présence de plusieurs moulins entre le vallon de l'Aiguebrun et le plateau des Claparèdes. Comme on ne peut guère imaginer que ces terres pouvaient fournir assez de blé pour les alimenter, on est bien forcé de penser aux oliviers.

Pour le texte médiéval, voir M. Guérard, Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, Tome 1, Collection des Cartulaires de France, VIII, Paris, Lahure, 1857, charte 482 (1043) pp. 485-486.

⁵ « ...*via publica que discurrit de castro Cucurone in valle Speculum* » : G. de Manteyer, La Provence du Ier au XIIIe siècle, Paris, Picard 1908, Appendice, VIII (1004), pp. 520-522 (ici p. 521).

Pour la fréquence du terme *via publica*, voir M. Guérard, Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, Tome 1, Collection des Cartulaires de France, VIII, Paris, Lahure, 1857, pp. 61-62 (6 occurrences), 63, 64 (2 occurrences), 69, 70, 143, 197, 204, 207, 236, 263 (2 occurrences), 284, 285, 292, 294...

offre l'avantage appréciable d'être située plus près d'Ansouis qui constituait aux Xe-XIe s. la clé du pays d'Aigues. C'était cependant une vieille piste. Nous l'avons déjà évoquée au deuxième âge du fer - et elle était peut-être plus ancienne.

On a vu que l'on a longtemps hésité sur son tracé exact : plusieurs vallons (de Roumagoua, de la Figuière, de Vaunière) s'offrent en effet depuis Vaugines pour atteindre les crêtes. On ne connaissait pas non plus le chemin emprunté pour redescendre vers le vallon de l'Aiguebrun, la *vallis Specula* du Moyen Age. Mais quelques découvertes et un autre document médiéval peuvent nous éclairer un peu. Ce document, la charte n° 482 de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille¹, qui détaille la donation par un certain Pons Farald d'une partie du plateau des Claparèdes et du vallon de l'Aiguebrun, mentionne en effet plusieurs sites qui sont énumérés comme s'ils s'égrenaient le long d'un chemin². Chantebelle est cité en premier lieu. Cela pourrait fournir le point de chute de l'une des pistes secondaires de l'époque romaine. On peut en effet associer la plupart des chemins médiévaux à des pistes d'origine parfois très ancienne³. Par ailleurs le site de l'Ourillon, probablement occupé par une bergerie à l'époque romaine, et sans doute déjà bien auparavant⁴, pourrait pour sa part marquer un jalon. Plus au nord le vaste plateau incliné aboutissant aux falaises de la Fête, au-dessus de la ferme de Champs, ou bien, plus vraisemblablement, le coteau du Clap - et la pointe rocheuse tournée vers la montagne qui le termine au sud - offrent deux emplacements possibles pour l'*oppidum* du Castelas Verrin mentionné sur la carte de Cassini⁵. Il n'a jamais pu être localisé avec précision. Un mur large de 3,50 m aurait été reconnu sur le plateau de la Fête, au nord de la ferme de Champs⁶. Mais le site du Clap, jamais vraiment étudié, offre d'autres murs et d'autres atouts⁷. Les deux sites en tout cas donnent accès aux plateaux de Sivergues, assez

¹ M. Guérard, Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, Tome 1, Collection des Cartulaires de France, VIII, Paris, Lahure, 1857, charte 482 (1043) pp. 485-486.

² « ... de Cantadux usque ad passum de Biol, et usque a la Bocheta, et usque ad podium de Furcas, et usque ad podium de Martino. »

Si l'on a pu assimiler *Cantadux* à Chantebelle et le *podium de Furcas* à Fourcadure, on ignore encore tout de la *Bocheta*, apparemment située entre le Fort et Fourcadure, ainsi que du *podium de Martino* (un Puymartin) au-delà de Fourcadure. Pour la *Bocheta*, voir plus loin (Le grand Moyen Age) une hypothèse audacieuse mais fragile.

³ C'est le cas stèles de Buoux (Xe ou IXe s.) et du Pègue qui pourraient jalonner la piste protohistorique que G. Chapotat avait esquissée entre Massalia et Vienne.

Pour les stèles de Buoux, voir A. Müller, Salen, ds J. Buisson-Catil et J. Vital (dir.), Âges du bronze en Vaucluse, Notices d'archéologie vauclusienne, 5, Avignon, Barthélémy, 2002, pp. 192-199, ici p. 198-199.

Pour celle du Pègue, D. Garcia, Monuments culturels du premier âge du Fer méridional, p. 343.

Pour le tracé de la voie protohistorique : G. Chapotat, La voie protohistorique Sud de la Croisée de Vienne, Essai de reconstitution de son tracé jusqu'à Marseille, ds Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, XXXII (Etudes offertes à Jean-Jacques Hatt), fasc. 3-4, p. 83-91, spécialement fig. 1 p. 84.

⁴ On y a découvert jadis une flèche découpée dans une tôle de bronze martelée : F. Lazard, Les environs d'Apt préhistoriques, Avignon, Rullière, 1943, p. 21 (Grand Toutillon).

Voir aussi pour de nombreux clapiers ou tas de pierres, R. Bruni, Sivergues, Monographie, Saignon, Luberon Nature, 1983, p. 101.

⁵ Voir en ligne, en indiquant Sivergues dans le lieu recherché :

<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-de-cassini>

⁶ CAG 84/2, p. 357 (128, 2). - R. Bruni, Sivergues, Monographie, Saignon, Luberon Nature, 1983, p. 101.

L'épaisseur de ce mur, de même que la présence éventuelle aux angles de celui-ci de clapiers évoquant des "tours" effondrées, font question sur ce site qui n'est pas en outre - contrairement à ce qui a été écrit (R. Bruni, Sivergues, p. 101) - en liaison visuelle directe avec le Fort de Buoux (ni même avec la falaise de Moulin-Clos) cachés par le coteau du Clap.

⁷ Le coteau du Clap, peu ou pas étudié, offre une succession de murs que l'on ne peut pas tous attribuer à des restanques car certains courent dans le sens de la pente. On y trouve également de nombreux clapiers (ou tas de pierres). Une partie correspond sans doute à des murs effondrés et une autre à des restes d'habitats. Ceux parmi les vestiges de ces derniers qui sont le mieux conservés suggèrent des cases (ou cabanes quadrangulaires).

vastes déjà pour faire paître de grands troupeaux - et au-delà à celui des Claparèdes, encore plus étendu.

On a vu dans les chapitres précédents que l'itinéraire qui paraît le plus marqué par l'empreinte de l'homme emprunte le vallon de Roumagoua dans ses deux branches, de part et d'autre du collet d'Aumiès de Roumagoua. On aurait privilégié un itinéraire évitant les passages que des pluies violentes risquaient de rendre dangereux - ce qui pourrait indiquer qu'il remontait (au moins) à l'âge du bronze. On trouve là en tout cas à l'époque contemporaine une forte parcellisation du sol qui demeure exceptionnelle si on regarde les vallons voisins. Evidemment ce parcellaire ne date pas de l'âge du bronze, ni du deuxième âge du fer, ni de l'époque romaine, ni même du Moyen Age. Mais il suggère la présence d'un axe de circulation coutumier, dont l'ancienneté même aurait assuré la pérennité. C'est ce chemin qui aurait rendu accessibles les terrains qui le bordaient jusque très haut dans la montagne - et aurait permis l'appropriation ultérieure du sol. Cet axe aurait en outre été double dans sa partie haute, peut-être pour éviter tout risque d'encombrement (en instaurant déjà un sens de circulation) ou bien pour trier les usagers selon leur nature, charrois ou troupeaux. Juste à l'est, le vallon de la Figuière a lui aussi connu une parcellisation - mais bien plus faible, et seulement dans sa partie basse, et en fond de vallon. Il n'est pas exclu cependant que celui-ci ait lui aussi été emprunté lors de fortes affluences de troupeaux. Au-dessus d'un bref passage étroit, il offrait en effet une magnifique conque bombée garnie de pelouses rases et parfumées. Elle est marquée par trois vallons dont le plus occidental, le plus proche de la branche orientale de l'axe de Roumagoua, portait encore en 1835 le nom évocateur de Dreie (draille) de Boumaou¹. Plus à l'est encore le vallon de Vaunière est pour sa part plus encaissé. Il offre moins de prairies naturelles avant d'avoir atteint le sommet, et sur le versant nord la piste est bien plus abrupte. Il est également plus exposé aux ravinements lors de fortes pluies. Même si c'est le cheminement le plus évident lorsque l'on vient du sud, celui que la montagne dessine le mieux, ce n'est donc pas forcément le meilleur et le plus sûr. Le Castelas de Sivergues, auquel le vallon de Vaunière aboutit naturellement, est pourtant également mentionné sur la carte de Cassini. On y a retrouvé une inscription fragmentaire, mais elle s'est révélée impossible à reconstituer et sa datation fait question - comme celle du site d'ailleurs, qui n'a jamais été vraiment étudié². Les aménagements que l'on peut voir quand on emprunte le pas des Ensarris au-dessus du Castelas, notamment le passage creusé dans le rocher et la corniche qui lui fait suite semblent en tout cas assez récents. Ils pourraient dater du plein Moyen Age (XIIe-XIIIe s.) ou plus sûrement de la période de renaissance qui court entre la fin du XVe et le début du XVIe siècle³, voire de l'époque moderne. C'est en effet le tracé de l'un des *Camins Saliés*, chemins du sel et de la gabelle, qui véhiculait à dos de mulet la précieuse denrée. C'est donc assez tardivement que ce cheminement aurait pris de l'importance et aurait été aménagé, même s'il était connu et peut-être déjà utilisé de manière marginale auparavant.

La pointe qui termine au sud le coteau du Clap sépare deux chemins qui gagnent, l'un à l'est le vallon de Chantebelle d'où l'on peut rejoindre le vallon de l'Aiguebrun, et l'autre à l'ouest directement celui-ci par le ravin de l'Enfer. Aux alentours de 610-620 m d'altitude, au-dessus de la falaise qui constitue le rebord occidental du coteau du Clap, on trouve un poste de guet établi dans un borie muni de meurtrières qui date probablement des guerres de religion. En liaison visuelle avec l'extrémité septentrionale du Fort de Buoux (en arrière de la muraille du XVIe s.) il indique très certainement que le chemin qu'il surplombe était utilisé à cette époque. Son ancienneté peut néanmoins faire question. Quant au chemin oriental, il doit être très ancien et a sans doute été utilisé très longtemps. Il définit en effet pour une partie la limite des communes de Sivergues et de Buoux. Au deuxième âge du fer et pendant l'Antiquité on peut penser c'est lui, un peu moins pentu et moins accidenté, passant de surcroît sous la falaise orientale du Clap, que l'on a privilégié.

¹ Pour ces détails, voir le cadastre dit napoléonien de 1835, section A dite de la Montagne, feuille 1.

En ligne : http://v-earchives.vaucluse.fr/viewer/84-140/AD84_3P2_140_002_H.jpg

² Sur l'inscription voir CAG 84/2, p. 357 (128, 1).

³ Entre la grande dépression des années 1348-1480 et les guerres de religion.

On pourrait toutefois en dire autant de la quasi-totalité des pistes traversières du Luberon qui correspondent à des tracés naturels dessinés par le relief et l'érosion. Reconnues et empruntées depuis des siècles, et même des millénaires, ce sont les conditions climatiques combinées aux besoins économiques et aux contingences techniques, qui ont décidé de leur importance selon les époques. C'est ainsi que la piste suivant le lit de l'Aiguebrun a été longtemps délaissée du fait des problèmes qu'elle posait¹, tandis que jusqu'à l'époque romaine et même le Moyen Age celle des Cavaliers-Serre a connu une fréquentation intense, bien attestée par de nombreuses trouvailles de monnaies².

Après le vallon de Roumagoua et son chemin double, la piste des éventuels transhumants gallo-romains pouvait redescendre vers le site gallo-romain de l'Ourillon - sans doute une bergerie, vraiment très isolée sans cela - et vers l'*oppidum* du Castelas Verrin, où qu'il se trouvât. Au-delà s'ouvraient les zones de pacage du haut du vallon de Chantebelle jusqu'à Champs et au Castelas, et des plateaux de Sivergues, des Aspres, de Fenouillet, du Plan Neuf, jusqu'aux Fondons et au plateau des Claparèdes. C'était déjà cependant le tracé de la vieille piste préromaine que nous avons envisagée plus haut. S'il faut donc chercher ici une *callis publica*, c'est seulement dans la fréquentation et peut-être l'attribution prioritaire de cette piste aux troupeaux lors des transhumances de printemps et d'automne. Mais en cherchant un peu on pourrait sans doute en dire autant des *calles publicae* d'Italie, où l'on a des preuves archéologiques que les chemins peuvent être vraiment très anciens³. Probablement empruntée par une draille pendant l'Antiquité, cette vieille piste est restée tracée jusqu'au XIe siècle, et même sans doute bien au-delà - sans cela le Castelas Verin n'eût certainement pas été mentionné sur la carte de Cassini. Sur le versant nord du Luberon, entre la crête et le vallon de l'Aiguebrun, il semble en outre assez significatif que l'on retrouve le tracé de ce chemin dans la limite des communes de Buoux et de Sivergues : on peut penser qu'elle le suit parce qu'il devait borner leurs territoires respectifs. Comme pour le vallon de Roumagoua et son axe double, les cadastres permettraient donc ici de déceler les traces de chemins très anciens dont l'usage s'est perpétué pendant des siècles, et même sans doute des millénaires, parce qu'il était devenu coutumier⁴.

¹ En 1818, on citait encore « *le chemin d'Aix à Apt, à l'entrée de la Courbe [Combe], passage des plus dangereux de la basse-Provence.* » : H. Grégoire, Recherches historiques sur les congrégations hospitalières des frères pontifes ou constructeurs de ponts, Paris, Baudouin Frères, 1818, pp. 27-28.

En ligne :

<https://books.google.fr/books?id=RWAsAAAAYAAJ&pg=PA25&lpg=PA25&dq=C1%C3%A9ment+III+fr%C3%A8res+pontifes&source=bl&ots=gz8KcBN7-E&sig=JtNVsxT6qal8Z3cxLLQxgmZ54FY#v=onepage&q=C1%C3%A9ment%20III%20fr%C3%A8res%20pontifes&f=false>

² L. Rochetin citait en 1894 ces crêtes parmi les lieux où l'on avait retrouvé le plus de monnaies massaliotes : L. Rochetin, La vallée de l'Aiguebrun, le rocher du Fort de Buoux, la combe de Lourmarin, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1894, p. 148 n. 2.

En ligne (MAV 1894) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57460472/f3.image>

On a en outre trouvé, au-dessus de Serre, une monnaie à l'effigie d'Auguste et d'Agrippa, portant au revers le crocodile de Nîmes, qui indique que ce cheminement demeurait très fréquenté : J. Barrauol, Buoux, ds Provence historique, Tome 17, fascicule 68, 1967, p. 181 et n. 3 (l'auteur n'a pas distingué le vallon de Serre du coteau de Serre où se trouvent les murs qu'il cite).

³ Des fouilles menées en Campanie, autour du Vésuve, ont révélé qu'avant l'épisode de l'éruption des Ponces d'Avallino, daté de la fin du Bronze ancien, cette région était déjà parcourue par de larges chemins en terre battue qu'empruntaient des charrettes et peut-être des travois, traduisant clairement une « *activité de transport assez vivante* » : C. Albore Livadie, Sites et campagnes de l'âge du bronze sous les cendres du Vésuve, ds J. Guilaine (dir.), Villes, villages campagnes de l'âge du bronze, Séminaire du Collège de France, Paris, Errance, 2008, pp. 124-141, ici p. 129.

⁴ La traduction de cette réalité est cependant différente au sud et au nord. Au sud le vallon Roumagoua a été très parcellisé parce qu'il est plus accessible. Et au nord le chemin coutumier a servi de limite...

Par rapport au chemin des Cavaliers-Serre ou au lit de l'Aiguebrun (que les conditions climatiques du Haut Empire rendait praticable quoique malaisé) cela déplace le centre de gravité des troupeaux un peu vers l'est - en direction de Cabrières-d'Aigues, encore une fois. On pourrait alors imaginer que l'éparpillement de certains des immenses troupeaux de la Crau ait pu représenter une richesse pour le Luberon - d'abord pour son flanc méridional, de la Crau des Mayorques à Cabrières-d'Aigues voire à La Bastide-des-Jourdans, mais aussi pour le plateau des Claparèdes qui constitue le débouché de la piste de Vaugines. Cela pourrait éclairer d'un jour nouveau l'activité de certaines grandes *villae* - notamment celles des Borrys à Mérindol¹, de la Verrerie à Puget ou de la Jaconne/Puyvert, voire du Claut à Lauris, du quartier du Moulin à Grambois ou de la Tuilière à La Bastide-des-Jourdans, mais aussi des Crottes à Buoux, d'Aurons à Bonnieux, voire de Saint-Eusèbe à Saignon et des Tourettes à Apt - et bien sûr en premier lieu de l'ensemble Champonne/Saint-Jean à Cabrières-d'Aigues. A l'écart du Luberon, une *villa* comme celle de la Tuilière à Villelaure n'était elle-même pas dépourvue de ressources si l'on songe qu'elle est située à l'extrémité de la colline de la Barbasse qui s'étend jusqu'au Castellar de Cadenet. Tout cela bien sûr reste ténu. On est forcé de reconnaître que l'on n'a actuellement aucun témoin probant de cette activité - mais l'on n'en a pas davantage dans la montagne de Lure, ou les hautes vallées de l'Ubaye, du Guil ou de la Durance que l'on considère comme autant de destinations possibles pour les transhumants gallo-romains de la Crau...

Prospères encore dans la première moitié du III^e siècle, les immenses bergeries de la Crau ont cependant disparu dans la seconde moitié de ce siècle : non qu'il n'y eût plus d'élevage, mais celui-ci - plus réduit - s'est accommodé de structures beaucoup plus sommaires qui ne nécessitaient pas de grands mouvements saisonniers de troupeaux. Une fois de plus, c'est le climat qu'il faut mettre en cause. Après une période de trois siècles pendant lesquels les températures avaient été très clémentes, un changement qui s'était amorcé quelques décennies plus tôt a commencé à se faire jour. Les températures ont baissé, et surtout le régime des précipitations est devenu plus chaotique. Laissant une place croissante à la violence latente du climat méditerranéen (bien apparente à Apt déjà dans le premier quart du I^{er} s. avec l'inondation de l'emplacement du théâtre pendant une séquence marquée globalement par son grand calme hydrologique) il rendait les vastes déplacements de troupeaux plus difficiles. Le processus allait se poursuivre jusqu'à la fin de l'Empire romain, et même au-delà, pendant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age².

13.2.4.6. Les ressources minérales.

Là où c'était possible, on semble enfin avoir exploité assez activement les ressources minérales. On ne sait pas toutefois si c'était dans le cadre de *villae* ou bien de véritables entreprises, voire de sociétés exploitant des concessions mises en vente par les villes possédant le territoire où elles se trouvaient - comme pour les *mansiones* et *mutationes*³,

¹ Sans exclure une activité de *mutatio*, son domaine aurait même pu s'étendre jusqu'aux craus de Saint-Phalez et des Mayorques.

² M. Provansal, J.-F. Berger, J.-P. Bravard, P.-G. Salvador, G. Arnaud-Fassetta, H. Bruneton, A. Vérot-Bourrély, Le régime du Rhône dans l'Antiquité et au Haut Moyen Age, ds Gallia, 56, 1999, pp. 13-32, ici p. 30.

En ligne : http://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1999_num_56_1_3241.

J.-F. Berger, J.-L. Brochier, Paysages et climats en moyenne vallée du Rhône : apports de la géo-archéologie, ds O. Maufras, Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et la basse vallée du Rhône (VII^e-XV^e s), contribution des travaux du TGV-Méditerranée à l'étude des sociétés rurales médiévales, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme (Documents d'Archéologie Française, 98), 2006, pp. 164-208.

³ Leur entretien était à la charge des villes sur le territoire desquelles elles se trouvaient, et très souvent celles-ci les affermaient pour couvrir les frais.

probablement les ports du trafic fluvial, mais aussi et surtout la ferme de certains impôts comme nous l'avons vu plus haut sur la colline du Puy, entre Villars et Apt pour l'impôt du centième (peut-être sur les ventes aux enchères) ainsi qu'une taxe de circulation sur les moyens de transport (mais pas les marchandises)¹. La présence éventuelle de corporations de carriers pourrait donner quelque corps à cette dernière hypothèse, mais elle demeure très incertaine : à la différence des corporations de nautes ou d'utriculaires, on n'en a pas de témoins explicites. On a toutefois retrouvé des autels à Silvain à Ménerbes et Lacoste² dans le contexte d'anciennes carrières et on a pu établir un rapprochement entre le dieu et celles-ci³, d'autant que certains des autels dédiés à Silvain sont ornés sur leur(s) flanc(s) de maillets qui pourraient figurer ceux de carriers... A Ménerbes on pourrait aller un peu plus loin puisque sont mentionnés Sextius Julius Bellatulus et Caius Julius Marcellinus qui se déclarent *socii*, associés⁴ - mais on ne précise pas dans quelle entreprise. Pour autant, même si l'autel a été élevé sur le site d'anciennes carrières, rien n'indique une contemporanéité de l'autel et de leur exploitation, et l'on pourrait trouver d'autres explications⁵. Il ne faut pas oublier surtout que Silvain est la divinité la plus honorée dans le secteur avec près de 20 inscriptions, et que le Silvain local semble souvent être l'avatar d'un dieu indigène, Sucellos, justement le dieu... au maillet, le "Bon Frappeur". Tout cela reste donc très ténu, même si l'exploitation des carrières demeure pour sa part probable, à un moment au demeurant imprécis de l'époque romaine. On pourrait en dire autant de certaines des anciennes carrières bordant la route de Pertuis au-dessus de N.-D. des Vérunes à Cadenet (sous le plateau des Planes ou des Plaines).

Plus intéressant, on a également trouvé des traces d'exploitation ferrière, plus nettes cette fois. C'est le cas à la Buissonade à Simiane, sur la route de Banon, où l'on on a découvert les restes d'un four à fondre le fer à côté d'un habitat rural gallo-romain (substructions, *tegulae*, *imbrices*, sigillée sud-gauloise)⁶. C'est encore le cas aux Eyssarettes (ou Eicharettes), à 2 km environ au nord-est du Revest-du-Bion, où l'on a reconnu cette fois deux fours à proximité de vestiges interprétés comme un hameau d'artisans et de bergers qui s'est peut-être montré assez pérenne puisque J. Barruol y avait vu en 1929 des traces des IIIe-IVe s. et H. Oggiano-Bitar en 1996 de la sigillée sud gauloise⁷. Plus près du Luberon, à 3 km au nord-ouest de Viens, à la Suaude, sur le versant nord de la colline de Piégros (et à peu de distance du vaste atelier de potier du col de Flaqueirol déjà mentionné) on a repéré en 1995 les restes d'un ferrier dans un talus. Il était marqué sur 3,50 m de long par une couche de résidus de fonte mêlés de charbon de bois. Les premiers indiquaient même le sens d'écoulement, fossilisé, des scories. On a donc pu définir que le four, marqué par une série de pierres taillées et de *tegulae* inclinées vers le bas, s'ouvrait vers l'ouest⁸. Dans le prolongement de ce site, toujours à proximité des cuirasses ferrugineuses des ocres du Colorado Provençal, on a retrouvé au Grand Plan, à 2,2 km au nord-est de Caseneuve⁹, à côté des restes d'un atelier de tuilier gallo-romain, des scories

¹ CIL, XII, p. 140, n° 1082 et add. p. 822. - ILN, IV, n° 18. - CAG, 84/2, pp. 162-163.

² ILN, IV, n°144 et CAG 84/2, p. 258 (058, NL1) pour Lacoste. - ILN, IV, n° 146. - CAG 84/2, p. 272 (073, 6) pour Ménerbes.

³ R. Häussler, Pouvoir et religion dans un paysage gallo-romain : les cités d'Apt et d'Aix-en-Provence, pp. 201-202.

⁴ ILN, IV, n° 146. - CAG 84/2, p. 272 (073, 6).

⁵ A ce titre, R. Häussler, Pouvoir et religion dans un paysage gallo-romain : les cités d'Apt et d'Aix-en-Provence, p. 202.

⁶ CAG, 04, p. 455 (208, 16).

⁷ CAG, 04, p. 360 (163, 15533).

⁸ CAG 84/2, p. 367 (144, 8).

⁹ CAG, 84/2, p. 227 (032, 12/13), où l'on a envisagé *pars urbana* et *pars rustica*. Peut-être ce site se confond-il avec celui, situé au nord du Grand plan, qui a livré des enduits peints, une colonne et un chapiteau associés à des moellons, des *tegulae*, quelques pesons circulaires et de la sigillée sud-gauloise (032, 14 et 16).

métalliques qui permettent d'évoquer une forge. L'exploitation du fer dans ce secteur semble attestée par quatre sites, à Caseneuve, présentant les traces d'une activité métallurgique¹.

Dans l'exploitation des ressources minérales on peut encore mentionner la fabrication de chaux. Discrets parce que sans doute assez éphémères, on a pourtant repéré quelques fours à chaux dont certains ont pu être associés à des vestiges gallo-romains. On en a reconnu un en bordure de la D 34 à 2,6 km à l'ouest de Rustrel, aux Argières/la Bleyssonne, dont P. De Michèle, M. Fenouil et J. Mouraret ont donné une bonne description. Il s'agirait de la réutilisation en four à chaux (blocs calcaires calcinés recueillis dans le comblement) d'un four initialement destiné à cuire des tuiles (tuiles brûlées fondues ou surcuites). Il a été utilisé entre le I^{er} et le III^e s. de notre ère mais ne semble pas avoir connu une activité importante². Au sud du Luberon, on pourrait encore compter peut-être les vestiges de plus en plus ténus du petit four à chaux situé au-dessus de la piste DFCI dans le ravin à l'est de la bergerie du Lébron (déjà mentionnée pour les *tegulae* que l'on y a repérées). Mais son antiquité n'est en rien assurée, et il pourrait s'agir simplement d'une petite structure éphémère bâtie au moment de la construction de la bergerie.

Enfin, on ne peut évoquer les ressources minérales sans aborder la question de l'argile qui alimentait toutes les productions de terre cuite (céramiques domestiques, vases de stockage, tuiles...) mais aussi, en usage secondaire, à la réalisation de béton de tuileau ou de chamotte (céramique broyée) utilisée pour dégraisser l'argile brute. La matière première était certes abondante, surtout dans un pays d'ocre, mais de qualité très variable, et nécessitant plus ou moins de travail de préparation. Elle doit être débarrassée de ses impuretés (composants organiques, cailloux) puis longuement foulée pour améliorer ses qualités plastiques. Il faut en outre lui incorporer des dégraissants, sable fin ou chamotte. Les ouvriers le faisaient aux pieds, en marchant dans des bassins servant à la fois à la décantation et au foulage. Il semble que ce travail revenait aux potiers à qui l'on devait livrer l'argile brute, à moins qu'ils n'allassent eux-mêmes la chercher et la choisir sur le terrain. Les quelques structures de préparation de celle-ci que l'on a cru repérer, des bassins de décantation et de foulage, se trouvaient en effet à proximité immédiate des fours. C'est le cas jusqu'en ville, à Apt, où F. Sauve a reconnu au quartier du Clos une tuilerie où « *des conduites en plomb ou en maçonnerie distribuaient l'eau dans des cuves en pierre situées près du four, et qui paraissent avoir servi au corroyage de l'argile* »³. On a trouvé un autre bassin apparemment lié à une industrie de la terre cuite (2 fours tout proches) aux Borrys à Mérindol⁴. C'est bien peu pour une activité aussi importante et cela, une fois de plus, doit sans doute nous inviter à mesurer la relativité de notre appréhension de la réalité, à quel point l'image fournie par les structures retrouvées peut se révéler imparfaite ou incomplète.

13.3. LA VILLE DU HAUT EMPIRE : L'EXEMPLE

D'APT.

¹ H. Oggiano-Bitar, Caseneuve, Commune, ds BSR, 2001, p. 180.

D'une manière plus générale, on peut consulter V. Merle et V. Pichot, Mines et métallurgie du fer en Provence et dans les Alpes du Sud, ds BSR 1998 pp. 181-185, ici p. 183 (Vaucluse : étude du district métallurgique du pays d'Apt).

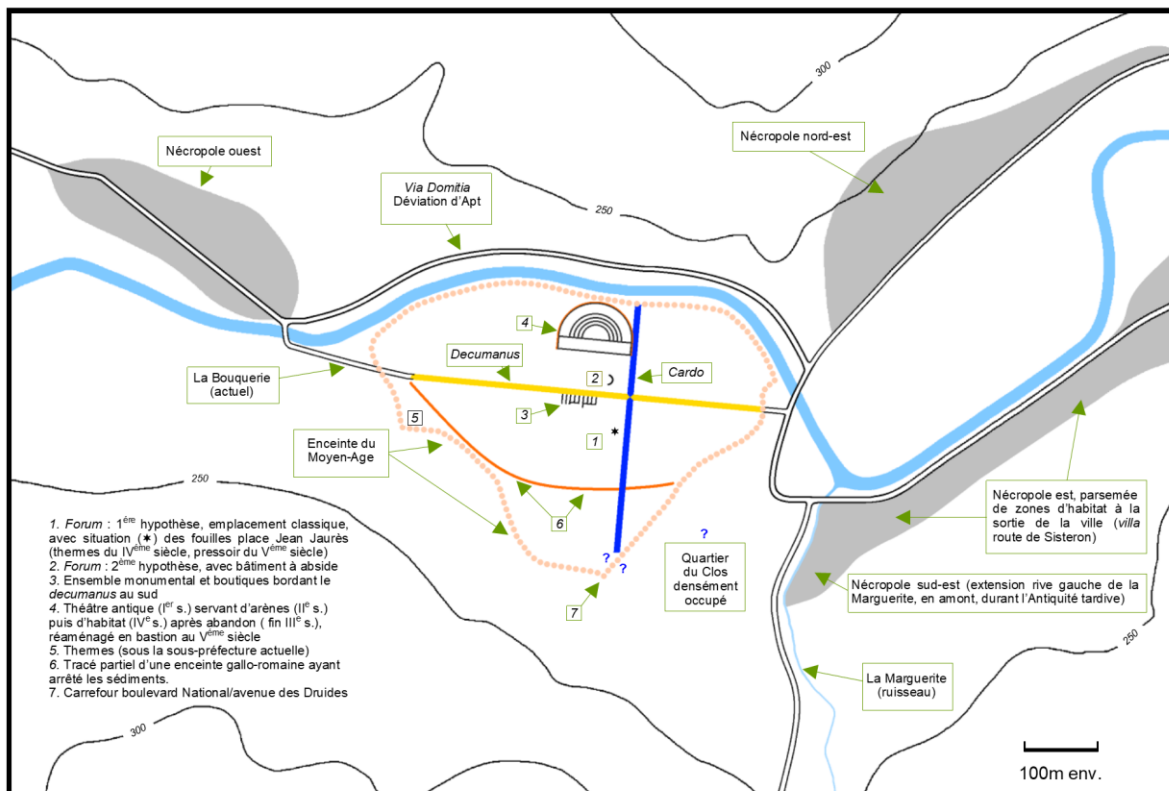
² CAG 84/2, p. 308 (103, 2).

³ F. Sauve, Découvertes gallo-romaines à Apt, ds Congrès archéologique de France, Avignon, 1909, (2, 1910), pp. 98-110 ici p. 104.

En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k35680x/f3.image>

Voir aussi CAG p. 134 (003, 35).

⁴ CAG 84/2, p. 278 (076, 3).



PI. 72 : COLONIA APTA JULIA VULGENTIA : APT GALLO-ROMAINE.

Probablement fondée en 45 ou 44 avant J.C. par César lui-même ou Tiberius Claudius Nero pour le compte de celui-ci, la *Colonia Apta Julia Vulgentium* associait intimement le nom du vainqueur de Pharsale et les *Vulgentes* ou *Vulgienses* qui avaient choisi le camp de Pompée en suivant leur vieille alliée *Massalia*. Ainsi César reconnaissait la bravoure des Albiques - et il les ancrant dans sa clientèle.

La nouvelle cité élevée sur la voie Domitienne s'est sans doute dotée assez rapidement des attributs de la ville romaine : temple, théâtre, forum, quartier des affaires autour du forum, basilique civile (qui abritait l'assemblée de notables constituée sur le modèle du Sénat romain et le prétoire chargé de veiller au respect de la *Lex Romana*)... La construction d'une partie au moins de l'ensemble monumental (temple, théâtre) se situerait aux alentours du changement d'ère ou au début du I^{er} siècle de notre ère. On a également retrouvé la trace de thermes (à l'emplacement de la sous-préfecture) mais on ignore s'il s'agissait là de bâtiments publics ou privés.

Pendant le Haut Empire la cité débordait largement les limites qui seraient celles de la ville médiévale.

Au début de l'Antiquité tardive, la ville se serait entourée de murailles. Au V^e s. le théâtre a été réaménagé en bastion défensif ou en forteresse. Le tracé de l'enceinte, que l'on peut supposer contemporaine de ce réaménagement, demeure inconnu. La topographie a suggéré qu'il passait par les rues Scudéry et Rousset. G. Barraol a en effet signalé un important dénivelé de part et d'autre de ces rues, qui correspond sans doute à une accumulation de sédiments contre la muraille pendant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age. Il y a eu un fort colluvionnement : tandis qu'à l'intérieur du tracé présumé de l'enceinte les vestiges sont en moyenne entre 4 m et 4,50 m de profondeur, à l'extérieur de celle-ci ils se trouvent parfois à près de 15 m (au sud-ouest de la ville). Ce colluvionnement, dû essentiellement au ruissellement provenant du plateau des Claparèdes, confirme qu'il a pu y avoir, pendant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age, des orages d'une grande violence.

Tout autour de la ville enfin, de part et d'autre de la voie Domitienne comme le long des voies secondaires qui rejoignaient *Aquae Sextiae* au sud ou le pays albique au nord, s'étendaient les nécropoles. La plus ancienne était peut-être la nécropole de l'est. Les fouilles ont révélé que l'on y trouvait aussi un quartier d'habitation (*villa* du parking Intermarché, route de Sisteron,). Utilisée du I^{er} au IV^{ème} siècle, la nécropole de l'ouest (que traverse l'actuelle rue du Gaz située sur le tracé de la voie Domitienne) a parfois accueilli des familles aisées (bijoux en or). Mais si l'on en croit les vestiges, le quartier "chic" se trouvait dans la nécropole sud-est, sur la rive droite du ruisseau de la Marguerite.



13.3.1. L'édilité.

Dans les villes de province, les domaines agricoles ne représentaient pas seulement une vitrine de la fortune de leurs maîtres. Ils en étaient une composante essentielle, qui les enracinait dans le sol et fournissait une assise à leur *dignitas* et à leur *auctoritas*. Le développement d'activités connexes, artisanales, telle la production de matériel en terre cuite (poteries domestiques, vases de stockage, tuiles) et plus encore, dans le Luberon, la transhumance, ont pu assurer la prospérité de nombre de ces domaines. Mais l'exemple de la *villa* de Tourville tend à illustrer les limites de celle-ci dans le contexte d'une agriculture très traditionnaliste, peu inventive et peu réactive.

Les vestiges retrouvés à Cabrières-d'Aigues (bas-relief) ou à Cucuron (peinture murale) permettent donc, peut-être, d'aller un peu plus loin : on devine là d'autres sources de richesse - et au premier rang de celles-ci, bien sûr, le commerce plus ou moins lointain que corroborent les nombreuses dédicaces à Mercure. En dehors des très grandes entreprises de commerce international, on doit alors en effet prendre en compte la présence d'un nombre sans doute assez élevé de petits et de moyens intervenants. Leurs activités leur conféraient une aisance suffisante à faire d'eux des notables dans leurs campagnes et dans leurs villes. Toujours subordonnées aux secondes, les premières servaient de socle, et en quelque sorte de garantie, à l'aboutissement de toute réussite sociale : l'accession à l'édilité dans sa ville, voire parfois de plusieurs villes. On a déjà vu que les membres de nombre de familles, par leurs alliances, débordaient du cadre territorial de leur cité. Les édiles aussi s'exportaient. On trouve trace d'un sévir d'Apt qui résidait apparemment à Glanum, et d'une *flaminica* (épouse d'un flamine) d'Apt à Arles¹. On trouve également des témoins de leur accession à la dignité d'édiles dans ces autres villes. C'est le cas d'un Lucius Volusius Severianus, fils d'un Lucius, qui a été quattuorvir deux fois, et flamine, à Apt, ainsi que duumvir et pontife à Avignon² :

D(IS) M(ANIBVS)
L(VCIO) VOLVS(IO) L(VCII) F(ILIO) VOL(TINIA) SEVE
RIANO IIIIVIR(O) C(OLONIA) APT(A) II
ET FLAM(INI) ITEM IIVIR(O) C(OLONIA) I(VLIA)
HAD(RIANA) AVENN(INENSI) ET PONTIF(ICI)
SACERDOT(I) VRBIS ROM(AE)
AETERN(AE) VOL(VSIA) SEVERIANA
PATRI INCOMPARABILI

" Aux dieux Manes,
A Lucius Volusius Severianus, fils de Lucius, de la tribu Voltinia,
quaattuorvir à deux reprises et flamine de la colonie d'Apta
aussi duumvir et pontife de
la colonie Julia Hadrianna d'Avignon
prêtre de la ville de Rome éternelle
Volusia Severiana
à son père incomparable"

Le culte de Rome est apparu au début du règne d'Hadrien (117-138) et la ville d'Avignon qui avait reçu de César son statut de colonie latine vers 43 avant notre ère, a été promue colonie

¹ R. Häussler, Pouvoir et religion dans un paysage gallo-romain : les cités d'Apt et d'Aix-en-Provence, p. 165.

² CAG 84/2, pp. 152-153 (003, 57). - ILN, IV, 27.

romaine par Hadrien, sans doute en 121-122. Cette inscription, qui accompagnait une urne funéraire, daterait du II^e siècle. Elle serait donc postérieure au premier quart de ce siècle.

13.3.2. Les espaces funéraires.

Aux I^{er}-II^e s., les zones funéraires se situaient principalement en amont de la ville, à l'est de celle-ci. Les restes des incinérations étaient déposés avec des offrandes dans des urnes (en terre cuite ou en verre) elles-mêmes déposées dans des amphores ou des cistes - caissons en pierre formés d'un seul bloc parallélépipédique creusé ou plus souvent d'un assemblage de dalles dressées, le tout recouvert d'une dalle horizontale. On y trouve fréquemment des lacrymatoires (petits flacons en verre destinés à recueillir les larmes des survivants, en fait des parfums), des balsamiques (petits flacons à onguents parfumés), des patères (petites coupes en argile, en verre, ou plus rarement en bronze, munies d'un manche, destinées aux sacrifices) des lampes sépulcrales et diverses médailles ou amulettes en bronze.

Il n'y avait pas bien sûr que des tombes riches. Certaines appartenaient à des gens plus modestes. C'était sans doute le cas de celle de Quietia Avita dont l'épithaphe a été trouvée sur la rive gauche de la Marguerite près du chemin de Rocsalrière¹

AVRELIV(S)
EVXENIVS
MIL(ES) L(EGIONIS) IX
QUIETIAE
AVIT(A)E A(NNORVM)
CONIVGI INCOMPA
RABILI

« (*Aux dieux Manes*),
Aurelius
Euxenius,
soldat de la IX^eme légion,
à Quietia Avita morte à l'âge de ... ans
et son épouse incomparable » 30.

dans laquelle le M de *incomparabili* a été remplacé par un N.

Comme il n'y a pas eu de terres distribuées à des vétérans à Apt, on serait tenté d'y lire la trace d'un indigène enrôlé dans les légions lors du processus de romanisation, comme le guerrier de Vachères. L'absence de la formule DM, *Dis Manibus*, pourrait suggérer une date assez haute - que ne confirment toutefois ni la forme du monument, ni la déclinaison latine des noms, à la différence de la stèle de Dubia à Aurons déjà signalée dans le chapitre précédent². En fait l'inscription ne serait pas antérieure au II^e s. et au règne de Marc-Aurèle (161-180)³ auquel se référerait le nom d'Aurelius, même si la IX^e légion n'est plus mentionnée ni connue après les années 120-130.

Mais à côté de ces modestes témoignages, la richesse de certaines tombes indique l'aisance de certains aristocrates provinciaux, quoiqu'elle fût naturellement sans commune mesure avec le

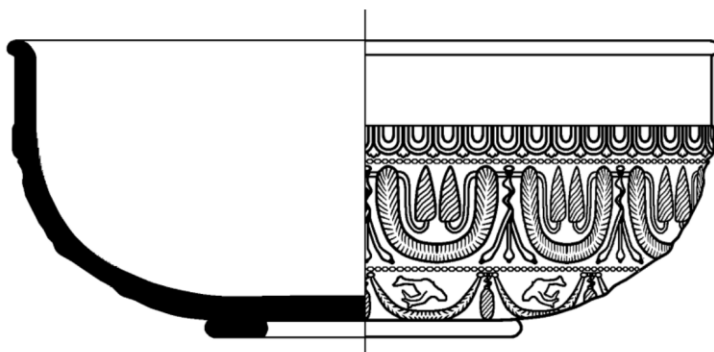
¹ CAG 84/2, fig. 91 p. 132 (reproduction d'une copie de F. Sauve).

² A. Gay, Histoire du village, du château eu du Fort de Buoux, Forcalquier, Masson, 1866, p. 34. - F. Sauve, Le vallon de l'Aiguebrun, Buoux, le village et l'ancien fort, Saint-Symphorien, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, F. Seguin, Avignon, 1904, p.147. - CAG, 84/2, p. 199.

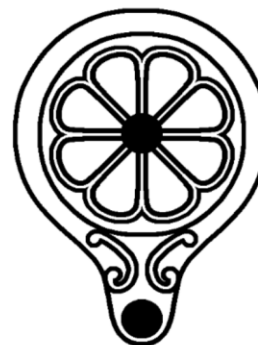
³ CAG 84/2, p. 132 (003, 34).

PI. 73 : MATÉRIEL DES TOMBES GALLO-ROMAINES.

OBJETS MÉTALLIQUES, POTERIE, VERRE.



Poterie sigillée de la Graufesenque (Sannes)



Lampe à huile
en céramique
(Apt)



Amulette phallique
en bronze
(Sannes)

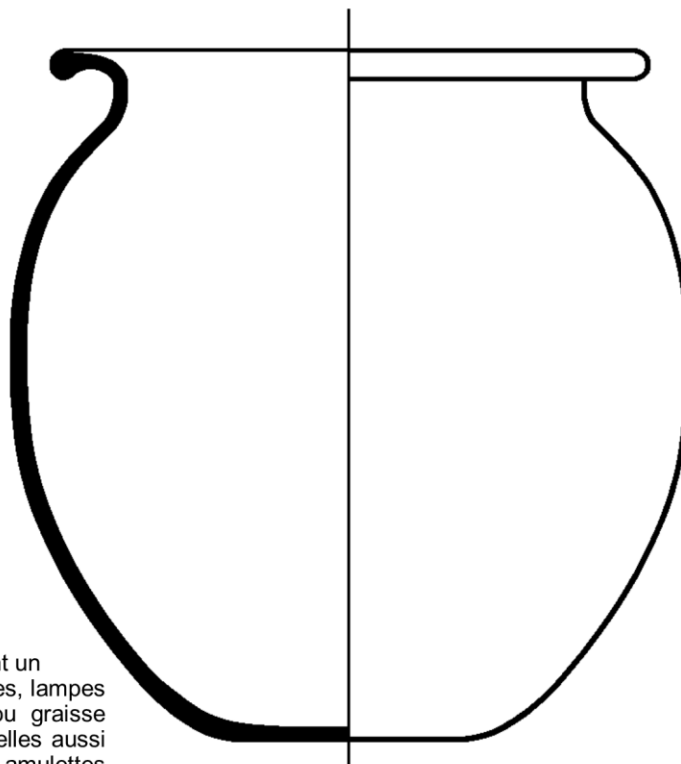


Amulette phallique
en argent
(Apt)

Balsamaire en verre
(Apt)



2cm



Urne cinéraire en verre (Apt)

Les tombes du Haut-Empire renferment un matériel très varié : céramiques sigillées, lampes à huile, balsamares (pots à huile ou graisse parfumée) en verre, urnes cinéraires elles aussi assez souvent en verre, ainsi que des amulettes à caractère phallique. Celles-ci sont parfois garnies comme à Apt d'une plaque trapézoïdale bouletée évoquant la toison pubienne.

fortunes qui s'étaient à Rome. Une autre tombe signalée dans le chapitre précédent, qui contenait une représentation de Minerve (une intaille sculptée dans de l'ambre)¹ faisait partie d'un ensemble de riches tombes à incinération (Ie-IIe s.) situées le long de la voie Domitienne, à l'est d'Apt. Elles ont livré en 1860, outre l'intaille, une bague en or ornée d'une turquoise et un miroir brisé. A proximité on a découvert en 1889 une urne en bronze haute de 11 cm, munie d'une anse mobile décorée d'une tête de serpent, qui renfermait 102 monnaies d'argent de Marseille, et une boîte en ivoire, conique, contenant une bague en bronze portant deux monogrammes R.ISEI sur le chaton. Ceux-ci évoquent l'inscription CRISEI gravée sur un anneau a cachet, en bronze, trouvé anciennement sur le site du Fort de Buoux². Malheureusement ni l'un ni l'autre de ces mots (ou abréviations) ne semblent pour l'heure devoir trouver d'explication.

On connaît d'autres tombes riches. Dès 1786, on avait ainsi découvert dans un autre groupe de tombes, à l'occasion d'un élargissement de la route de Sisteron, un petit anneau d'or sur lequel était enchâssé un grenat, un autre anneau en pâte de verre (dont le chaton, rehaussé d'une feuille d'or, représentait deux gladiateurs) des fragments de miroir antiques, un strigile (racleur en fer recourbé utilisé pour se gratter la peau au moment du bain), une petite flûte ne os ainsi qu'une curieuse feuille de plomb "artistiquement enroulée et servant d'enveloppe à la tige ou à la racine d'une plante odoriférante, d'environ huit pouces (20 cm) de longueur" : malgré le laps de temps, elle aurait conservé "un reste de son odeur suave" selon l'abbé Giffon qui a relaté les découvertes³. Il y aurait eu là, également, des fragments d'une grande statue de pierre. En 1786 toujours, l'abbé Giffon a décrit aux abords du même chemin de Céreste (Sisteron) que l'on élargissait, un grand tombeau de pierre de taille qui contenait une urne de verre à deux anses (plus rares que les urnes simples) une bague en or, une tasse en agate, douze petites figurines d'ivoire en bas-relief et une grande quantité d'épingles en fer à tête d'or. Le propriétaire du champ lui-même, un sieur Vilary, a retrouvé dans des cistes carrés ou cylindriques des monnaies d'Hadrien (117-138) ou d'Antonin (138-161) des lacrymatoires, des balsamiques (petits flacons à onguents parfumés), des patères en verre ou en poterie, des lampes sépulcrales ainsi qu'un anneau de chevalier romain (en or, décoré d'une tête sur le chaton) , des fragments d'ambre et d'ivoire, une opale parfaitement polie ainsi qu'une coupe en agate de 5 cm environ de diamètre pour un peu moins de 4 cm de profondeur⁴. Beaucoup plus récemment (1960), on a encore trouvé, dans le même quartier de la Madeleine, des tombes à incinération en amphores du milieu du Ier s. avec des monnaies et une bague en fer ornée d'une intaille en calcédoine (représentant un Eros armé d'un fouet, sur un dauphin)⁵.

En aval d'Apt, enfin, à l'ouest de la ville, rue du Gaz au quartier Saint-Lazare, dans une nécropole à inhumation du IIIe siècle, on a retrouvé à proximité immédiate l'un de l'autre deux sarcophages en plomb reposant sur un lit de galets⁶ qui contenaient le premier les restes d'une fillette avec entre autres 2 boucles d'oreille en en or (ainsi, bizarrement, qu'une lampe à huile ornée d'un motif érotique mettant en scène une femme et un singe) et le second un très jeune

¹ CAG 84/2, p. 155 (003, 61).

² F. Sauve, Le vallon de l'Aiguebrun, Buoux, le village et l'ancien fort, Saint-Symphorien, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, F. Seguin, Avignon, 1904, p. 162.

³ CAG 84/2, p. 152 (003, 51).

L'abbé Giffon était le secrétaire du dernier évêque d'Apt (Laurent-Michel Eon de Cély, 1778-1801) qui s'intéressait aux fouilles, apparemment pour satisfaire un goût de collectionneur de médailles selon E. Calvet : cité ds CAG 84/2, p. 152.

⁴ CAG 84/2, p. 153 (003, 58).

⁵ CAG 84/2, pp. 154-155 (003, 60).

⁶ CAG 84/2, p. 142 (003, 51).

enfant avec entre autres sa bulle¹ en or, un collier en or, et une amulette en argent figurant un phallus d'enfant (?).

Parfois, sans bijoux, la richesse éclate simplement dans la qualité du mobilier. On a déjà évoqué les belles urnes en verre à deux anses, plus rares, mais même parmi les urnes sans anses on peut trouver des exemplaires splendides. C'était le cas de l'une d'entre elles, trouvée à la Madeleine en 1876, en verre sombre moucheté (ou caillouté) de blanc. Elle était accompagnée de deux miroirs (un rond et un rectangulaire), d'une *pyxis* (ou *pyxide*)², réalisée comme son couvercle en verre multicolore (bleu, moucheté de blanc et marbré de jaune) et un canthare³ en verre bleu avec semis et inclusion de verre jaune doré qui a peut-être cherché à imiter le lapis-lazuli. Le tout serait très ancien puisqu'il daterait de la fin du Ier s. avant notre ère ou de la première moitié du Ier siècle de notre ère⁴.

Enfin, sans que l'on connaisse les tombes correspondantes, on doit mentionner ici les statues retrouvées entre 1720 et 1722, probablement en 1721, sur la rive droite du ruisseau de la Marguerite, toujours au quartier de la Madeleine⁵. Il s'agirait en effet de statues funéraires. La première représente un homme imberbe debout, plus grand que nature (2,03m) la hanche appuyée contre un tronc d'arbre coupé. Le torse est nu, l'épaule gauche drapée dans un manteau qui tombe sur les jambes. La droite est légèrement repliée vers l'arrière, le personnage étant en appui sur la gauche reposant sur le fût. Le bras droit écarté du corps est à moitié tendu vers l'avant, la paume de la main tournée vers le haut, le gauche replié soutient les plis du manteau. Il a une épaisse chevelure bouclée. La seconde sculpture est en fait un groupe formé par une femme assise et à sa droite une jeune fille debout à côté d'elle, un peu déhanchée, appuyé contre le siège de la première, sans doute sa mère. Celle-ci, drapée dans un tissu qui paraît assez léger, le serre de sa main droite contre son épaule gauche. Sa main gauche repose en travers sur le haut de sa cuisse droite où elle accueille la main gauche de la jeune fille posée sur elle. Le bras droit de la jeune fille est replié devant sa poitrine, sans la toucher. La mère a une coiffure très élaborée que l'on a rapprochée de modèles connus à la fin du Ier s. et dans le premier quart du IIe siècle, notamment chez l'impératrice Domitia Longina, épouse de Domitien (81-96, morte en 126). La jeune fille a les cheveux bouclés. Ces statues auraient été retenues pour décorer les jardins de Versailles. On les a encore évoquées au moment où se constituait, à partir des marbres exposés à Versailles, le musée des Antiques du Louvre. Mais elles ne sont sans doute jamais entrées dans les collections royales. Selon F. Sauve, elles auraient bien été vendues à Paris - 4.000 livres, ce qui faisait une belle somme - par la propriétaire de la terre où on les avait exhumées, une demoiselle Olivier ou Ollivier, mais selon toute vraisemblance à un amateur ou un marchand d'art chargé de repérer des œuvres intéressantes pour de riches clients étrangers. On les a en effet finalement retrouvées en 1901 en Angleterre, dans la collection du duc de Devonshire⁶.

¹ Il s'agit de deux demi-sphères reliées par une bande de même matière et rapprochées de façon à former une capsule emprisonnant quelques minuscules amulettes placées entre elles, la bande se transformant alors en boucle de suspension. Les *bullae* (pluriel de *bullā*) que les enfants ne quittaient que lors de leur passage à l'âge adulte pouvaient être en cuir ou en or - et dans ce dernier cas plus ou moins ouvragées, certaines recevant un décor sur leurs demi-sphère et le pont les reliant.

Celle d'Apt a été dessinée (avec son mode de fabrication) par A. Dumoulin, Recherches archéologiques dans la région d'Apt, ds Gallia, 16, 1958, 1, pp. 197-241, ici fig. 24 p. 218.

² Les *pyxides* sont des pots plus ou moins cylindriques, à fond plat et à couvercle, qui servaient à ranger fard, poudre ou bijoux.

³ Le canthare est un vase profond à deux anses hautes et verticales, souvent posé sur un pied bien individualisé, plus ou moins fin. Il servait originellement à boire le vin.

⁴ CAG 84/2, p. 149 (003, 53bis) et fig. 121 p. 147.

⁵ CAG 84/2, pp. 149-151 (003, 54).

⁶ F. Sauve, Découvertes gallo-romaines à Apt, ds Congrès archéologique de France, Avignon, 1909, (2, 1910), pp. 98-110 et spécialement pp. 101-102. - M. Furtwaengler, ds Journal of Hellenic Studies, 1901, p. 217.

On a déjà rencontré dans l'épithaphe de l'un des *Allii* de Gordes, retrouvée à Apt, la mention de deux statues qu'ils avaient fait élever à la mémoire d'un père et d'un fils¹. Les deux statues de la Marguerite n'ont évidemment rien à voir avec celles-ci - et le premier grand historien d'Apt, J.-F. de Rémerville, ne s'y est pas trompé². Avec l'épithaphe, elles montrent cependant que la dédicace de statues funéraires était une pratique assez courante pour les familles aptésiennes aisées du Haut Empire.

S'il en était besoin, c'est la preuve en tout cas que certains des habitants de la ville avaient les moyens. On pourrait être tenté de mettre ceux-ci en relation avec les *villae* suburbaines ou les *domus* périurbaines souvent évoquées³ autour d'Apt.

13.3.3. *Villae* suburbaines et *domus* périurbaines.

13.3.3.1. Route de Sisteron.

La plus documentée demeure celle du parking du magasin Intermarché⁴, sur la route de Céreste ou de Sisteron encore une fois - ce qui suggère que certaines de ces propriétés, au moins les plus modestes, étaient imbriquées avec les nécropoles. En deux campagnes, en 1985 et 2000, les chercheurs (P. Borgard et A. Kauffmann puis L. Martin) ont pu dessiner là une *domus* périurbaine - même s'ils n'ont pu fouiller qu'une faible partie, 15% environ, de sa superficie estimée. Son histoire commence entre l'extrême fin du Ier s. avant notre ère et la première moitié du Ier s. de notre ère avec un habitat bordant la voie Domitienne, de 30 à 40 m². On trouvait là des murs à deux parements en moellons plus ou moins rectangulaires, montés à la terre et dotés intérieurement d'un enduit (badigeon) blanc et rouge. Ils définissaient une grande salle assez étroite longue de 12,60 m, aux sols en terre battue. Au sud, une cour abritait un puits circulaire et des fosses. Entre le milieu et la fin du Ier s. de notre ère, cet habitat a connu divers remaniements et surtout agrandissements qui l'ont radicalement transformé en une *domus* de plus de 400 m² - peut-être mitoyenne, à l'ouest, d'une autre *domus*. De nouveaux murs en moyen appareil ont été montés en moellons réguliers, toujours à la terre mais jointés à la chaux. Des cloisons réalisées en terre banchée ou briques d'adobe revêtues d'enduit, sur un soubassement de pierres d'environ 1,30m de haut, ont partagé les volumes. Au nord, la partie jouxtant la voie Domitienne a été dévolue à de petites pièces à usage domestique, notamment une cuisine au sol en béton de tuileau comportant une canalisation d'évacuation des eaux réalisée en *tegulae*. Les fouilles n'ont pas permis de dégager l'entrée principale : si elle s'ouvrait sur la voie Domitienne, elle ne pouvait accéder que latéralement à la partie de l'ancienne cour promue *atrium*. Une canalisation, maçonnée, descendait de la colline située au sud alimentait la maison en eau et évacuait peut-être les eaux usées⁵. Elle effectuait dans la cour un curieux détour qui pourrait trahir la présence d'un premier bassin. Le statut de cette cour-*atrium*, de 70 m² environ, n'était peut-

¹ CIL, XII, p. 142, n° 1115 et p. 823. - ILN, IV, n° 35. - CAG, 84/2, pp. 175-176.

² G. Barrauol, Essai sur la topographie d'Apta Julia, ds Revue Archéologique de Narbonnaise, Tome I, 1968, p. 122.

³ Voir notamment G. Barrauol, Essai sur la topographie d'Apta Julia, pp. 154 et s.

⁴ CAG 84/2, pp. 124-127 (003, 31). - A. Kauffmann, Découverte d'un habitat gallo-romain à Apt, Association d'histoire et d'archéologie du pays d'Apt, n° 8, 2e trimestre, 1985, p. 1. - L. Martin, Parking Intermarché, ds BSR, 2001, pp. 178-179.

⁵ Une autre canalisation, en plomb, courait au nord le long de la voie Domitienne. Située au point bas de l'habitat elle alimentait la ville d'Apt. On l'a reconnue en divers points le long de la voie Domitienne - des ouvriers qui y travaillaient, en 1788, puis des paysans qui sur une longueur de 8 ou 10 toises (16 à 20 m) en ont tiré 29 quintaux de plomb qu'ils ont vendu : CAG 84/2, pp. 123-124 (003, 28).

être pas encore bien établi : de fait elle abritait un foyer extérieur en pierre qui, pour être très méditerranéen, n'en était pas moins étranger au prestige attendu d'un *atrium*. Au sud, quelques pièces de la *domus*, qui dominaient la cour-*atrium*, suivaient la pente du terrain. Leur fonction n'a pu être précisée. Un escalier reliait les deux parties. Au IIe siècle se sont fait jour de nouveaux aménagements. La fonction utilitaire des pièces bordant la voie Domitienne n'a pas changé, mais leur taille a été réduite - pour faire place notamment à un petit cellier abritant des amphores à vin. On a également détruit un bâtiment en matériaux légers pour permettre l'agrandissement de la *domus*. La cour a été agrandie jusqu'à 90 m² et transformée en *atrium* à *impluvium*. Elle a accueilli un bassin ponctué à ses angles de quatre colonnes d'ordre toscan, et entouré d'un dallage réalisé en pierre froide. L'*atrium*, qui abritait aussi un laraire, est alors devenu véritablement la pièce d'apparat de la *domus*. Par rapport aux vestiges, L. Martin a pu estimer que le toit de l'*impluvium* devait se trouver à 4 mètres au-dessus de la cour. Il serait donc possible d'envisager un étage du côté des communs. La partie la plus méridionale de la *domus* n'a pas pu être interprétée au-delà des quelques pièces déjà évoquées. Une grande fosse contenant les débris d'un stock d'amphores vinaires suggère néanmoins qu'il y avait là une cour ou un entrepôt plutôt qu'un jardin, au moins dans son dernier état du début du IIIe siècle. Cela pourrait également indiquer que les maîtres de la *domus* se livraient au commerce des vins locaux - ou qu'ils en étaient grands amateurs. Le site a été abandonné dans le courant de ce IIIe siècle, sans doute assez tôt. La partie supérieure des cloisons s'est effondrée, puis la toiture et les murs. Comme sa situation coincée entre colline, nécropole et voie Domitienne pouvait le laisser supposer, les propriétaires de la *domus* n'appartenaient vraisemblablement pas à la tranche la plus favorisée des habitants de la cité. Ils étaient certes assez aisés pour pouvoir s'offrir un habitat imitant le modèle romain, mais pas réellement fortunés : pour en revenir à nos critères concernant les *villae* rurales, leur *domus* ne comportait en effet ni marbre, ni mosaïques, ni décors muraux évolués...

On pourrait attendre davantage des quartiers sud et sud-est d'Apt où l'on a souvent évoqué de belles *villae* suburbaines ou des *domus* périurbaines. Malheureusement, en l'état actuel des fouilles, cela tient surtout de la... légende urbaine.

13.3.3.2. Boulevard National/avenue des Druides.

On a certes évoqué en 1991 une riche demeure périurbaine à l'angle du boulevard National et de l'avenue des Druides¹ à l'emplacement du parking de l'actuel centre médical² - à l'ouest non du ruisseau³ mais du chemin de Rocsalère qui prolonge cette avenue. On se trouve là à peu de distance sans doute d'un site signalé jadis par J.-F. de Rémerville. Vers la porte Saint-Martin en effet - qui devait se trouver près du carrefour du cours Lauze de Perret et du boulevard Pelletan - l'historien a rapporté la découverte de plus de 4 toises (environ 8 m) de mosaïques⁴. Mais on n'a retrouvé en 1991 qu'un système de deux murs accolés, destiné vraisemblablement à prévenir la poussée de terres gorgées d'eau. Datant apparemment de la seconde moitié du Ier s. de notre ère, il aurait été construit quelques décennies après l'épisode orageux du premier quart du Ier s. pendant lequel l'emplacement du théâtre antique d'Apt a été inondé. C'était selon toute vraisemblance par les eaux du Calavon. Mais on peut penser que les ruissellements provenant des collines surplombant au sud la ville d'Apt - qui devaient plus tard recouvrir les vestiges des secteurs sud et sud-ouest de la ville (avenue Gambetta, sous-préfecture) d'une couche de sédiments parfois bien supérieure (12 à 15 m) à celle observée au

¹ Quant à ces "druides", *drudas*, voir plus loin dans la partie traitant du Moyen Age l'origine possible du terme.

² CAG 84/2, p. 140 (003, 46).

³ Erreur dans la carte archéologique de la Gaule.

⁴ G. Barrauol, Essai sur la topographie d'Apta Julia, p. 156.

centre-ville (4 m à 4,50 m près de la cathédrale)¹ - avaient dû attirer l'attention des bâtisseurs romains sur l'instabilité de certaines zones. D'une manière générale, les risques liés aux crues semblent avoir été soigneusement pris en compte. En parcourant le conduit couvert qui cache aujourd'hui la Marguerite, P. de Michèle a repéré sur l'une de ses rives, sur plus de 30 m de long, un ouvrage en grand appareil monté à joint sec dont les trois assises conservées atteignaient 2,20 m de haut. Il a également reconnu plusieurs blocs monumentaux, probablement des voussoirs, qui signalaient les restes d'un pont franchissant le ruisseau en direction de Saignon. Il semble donc assez évident que l'ouvrage en grand appareil devait servir d'enrochement pour éviter que les ruissellements torrentiels compromissent la stabilité du pont, voire emportassent celui-ci². En outre, au quartier du Clos, et à l'exception de la "voie de Marseille" située à l'ouest du ruisseau de la Marguerite, on a noté que toutes les rues étaient orientées est-ouest, ou plutôt ouest-est (descendant vers la Marguerite) et aucune nord-sud³ dans le sens d'écoulement des eaux. Il y avait peut-être des passages transversaux ou andrones comme à Sisteron, ou à Forcalquier, mais on peut entrevoir là une volonté d'endiguer d'éventuels déferlements de boue venus des pentes méridionales et de les canaliser vers la Marguerite. Toutefois le double mur que l'on a retrouvé entre le boulevard National et l'avenue des Druides - et qui aurait soutenu la terrasse sur laquelle aurait été implantée la belle demeure périurbaine - était pour sa part orienté nord-sud⁴. Il y a donc peut-être autre chose. C'était une structure élaborée : elle comportait, pour la face que l'on présume tournée vers la partie haute, une série d'arcs de cercles tangents, destinés très vraisemblablement à répartir l'effort d'une poussée puissante mais sans secousses - vraisemblablement exercée par de la terre plutôt que de l'eau. Le second mur qui formait la structure, tourné à l'est vers la partie basse, était pour sa part rectiligne, plus profondément ancré dans le sol, et apparemment contemporain du premier qu'il devait appuyer et renforcer. Le creux des arcs de cercles entre les deux murs avait en outre été comblé. Le premier mur (comportant les arcs de cercles) a été reconnu sur une vingtaine de mètres de long. Telle quelle, cette structure paraît cependant trop sophistiquée pour contenir seulement de la terre : un mur ordinaire, en pierre, comme ceux de toutes les restanques connues dans la région, aurait suffi. On peut donc envisager qu'il devait s'agir de terre susceptible d'être gorgée d'eau - et, ainsi, d'exercer une poussée bien supérieure⁵. La direction assez surprenante de la structure pourrait quant à elle s'expliquer par la position du site. On se trouve à l'est du quartier du Clos, et peut-être fallait-il alors compter parmi les origines possibles des affluents⁶, en plus des pentes méridionales, avec les pentes situées au sud-ouest. Ce sont ces dernières qui ont recouvert plus tard certains quartiers de la ville - situés juste au nord-ouest pour certains d'entre eux (rue Scudéry, rue Rousset) - sous plusieurs mètres de sédiments. Cependant, malgré la relation de J.-F. de Rémerville que l'on ne peut pas formellement lier à ce système de murs, c'est tout ce que l'on a retrouvé de la demeure périurbaine que l'on a évoquée. On peut donc se demander s'il s'agissait avec cette structure complexe d'asseoir une terrasse destinée à supporter (ou protéger) une riche

¹ Sur l'importance des colluvions venues des pentes de Saint-Cers, Saint-Massian et de la Tour de Thayme, voir G. Barraol, *Essai sur la topographie d'Apta Julia*, pp. 110-112, notamment pour la différence de niveau de 10 m observable entre l'intérieur de la ville, au nord de la rue Scudéry, et les boulevards extérieurs (bd Foch, bd National). Alors que dans le quartier de la cathédrale on trouve les sols romains à - 4 ou - 4,5 m en moyenne, on a parfois atteint 12 à 15 m dans ce secteur.

Les doutes émis par L. Tallah en 2004 (CAG 84/2, p. 60) ne paraissent pas de nature à remettre en question ces observations, non plus que les observations de F. Sauve rapportées par G. Barraol.

² P. de Michèle, Apt, ancienne caserne des pompiers, boulevard Elzéar Pin, ds BSR 2015, p. 168.

³ P. de Michèle, Apt, ancienne caserne des pompiers, boulevard Elzéar Pin, ds BSR 2015, p. 167.

⁴ CAG 84/2, p. 139.

⁵ On l'a vu à Cadenet il y a quelques années lorsque la muraille du XVI^e siècle s'est en partie effondrée au sud du village, heureusement sans faire de victimes.

⁶ Au sens physique du terme : celui d'un fluide qui se porte dans une direction déterminée.

habitation, ou bien de prévenir un glissement de terrain qui aurait pu ouvrir la porte à un ruissellement de boue vers le quartier du Clos situé juste à l'est - mais aussi vers le centre-ville, l'extrémité du *cardo* se trouvant sans doute à peu de distance. En fait on ne sait pas où celui-ci aboutissait et il n'est pas exclu qu'il se poursuivît jusque tout près de là avant de bifurquer (peut-être) vers l'est pour rejoindre la voie de Marseille. Pour les raisons d'instabilité évoquées plus haut, il semble en effet qu'il ne pouvait pas poursuivre droit au sud pour atteindre celle-ci. Mais la direction est-ouest des rues antiques du quartier du Clos pourrait indiquer qu'elles s'y raccordaient, avec tous les problèmes de ruissellement que cela pouvait poser - et auxquels le mur pouvait tenter d'apporter une réponse... Bien des choses ici relèvent de questions de niveaux, et on comprend l'intérêt de mesurer à présent l'altitude exacte de chaque sol antique fouillé. Pour en savoir plus, à défaut de pouvoir dégager les deux terrasses, il aurait fallu pouvoir poursuivre le dégagement du double mur afin de voir où (et comment) il se terminait, ou bien s'infléchissait éventuellement vers le sud-est ou le nord-ouest. La structure en tout cas demeure très intéressante, et on sait grâce à Rémerville que dans les environs devait se trouver une *domus* assez riche.

13.3.3.3. Quartier du Clos.

Les trouvailles effectuées au quartier du Clos au sud-est d'Apt, juste à l'est de la structure et de la *domus* que nous venons d'évoquer, ne sont malheureusement guère plus éloquents, même si elles suggèrent, au moins, l'aisance et l'ancienneté de ce quartier antique. Parcouru par plusieurs aqueducs descendus du vallon de Rocsalère¹, ce qui n'empêchait pas parfois ses habitants de faire creuser des puits profonds², le site recouvre une vaste propriété (5 ha) qui était comprise entre le cours Lauze de Perret, la route de Rocsalère, le boulevard du maréchal Joffre et le ruisseau de la Marguerite. Il était en outre longé à l'est par une voie nord-sud, entre le ruisseau la Marguerite et le boulevard Elzéar Pin qui devait la recouvrir par endroits³. On l'a, à juste titre sans doute malgré certaines réserves, assimilée à la voie de Marseille (*via vicina* sur le plan de F. Sauve)⁴. Assez récemment P. De Michèle en a retrouvé des tronçons. Selon lui, il n'est pas exclu qu'au niveau du jardin public actuel, cette voie ait tourné vers la ville en adoptant une direction est-ouest⁵ (mais cela pouvait être aussi le *cardo*, si celui-ci ne descendait pas au sud aussi loin que ce que l'on vient d'envisager). Il s'agissait peut-être en tout cas d'éviter le confluent de la Marguerite avec le Calavon ou le coude que fait celui-ci, qui pouvaient tous deux s'avérer dangereux en cas de violent orage. On a vu avec les assises du pont sur la Marguerite que les ingénieurs prenaient ce risque très au sérieux. Plus au sud sur la voie de Marseille, P. De Michèle a reconnu des ornières espacées de 1,90 m et un revêtement formé d'une couche de graviers et de petits cailloux pris dans une épaisse couche d'argile tassée et très dure. Il était posé directement sur un remblai très épais constitué par un mélange de sable et de graviers⁶. Ailleurs, un autre tronçon a livré sur sa bordure ouest un morceau de trottoir (construit à cet endroit avec ce qui est apparu comme les éléments retaillés

¹ F. Sauve, Découvertes gallo-romaines à Apt, p. 104, parle de nombreux tronçons d'aqueducs. De fait on en connaissait déjà un, mentionné par G. Barruol en 1968, et on en a retrouvé un autre en 1985.

G. Barruol, Essai sur la topographie d'Apta Julia, p. 114. - A. Kauffmann : CAG 84/2, p. 134 (003, 36).

² F. Sauve, Découvertes gallo-romaines à Apt, p. 104.

³ P. De Michèle, Apt, ancienne caserne des pompiers, boulevard Elzéar Pin, ds BSR 2015, p. 167.

⁴ F. Sauve, Découvertes gallo-romaines à Apt, ds Congrès archéologique de France, Avignon, 1909, (2, 1910), n. 1 p. 100 et plan entre les pages 104 et 105. - P. De Michèle, Apt, ancienne caserne des pompiers, ds BSR 2013, pp. 181 et 182 ; Apt, ancienne caserne des pompiers, boulevard Elzéar Pin, ds BSR 2015, p. 167.

⁵ P. De Michèle, Apt, ancienne caserne des pompiers, boulevard Elzéar Pin, ds BSR 2015, p. 168.

⁶ P. De Michèle, Apt, ancienne caserne des pompiers, boulevard Elzéar Pin, ds BSR 2015, p. 168.

d'une margelle de puits)¹. Plus loin enfin, la voie offrait un aspect plus classique (en tout cas plus attendu) puisqu'elle était formée de trois couches successives : une couche de blocs de calcaire et de galets, une couche de sable ou de graviers destinée à égaliser le sommet de la couche précédente, et une couche de roulement formée d'un agglomérat de sable fin, de graviers, de chaux et de terre ponctuellement réparé par des céramiques pilées². Comme on l'a déjà vu dans le chapitre précédent pour la voie Domitienne, les techniques de construction de la voie étaient donc très variables et, finalement, assez opportunistes comme on le voit avec le morceau de trottoir. La ville d'Apt a acquis la propriété du Clos en 1880 pour s'étendre. Elle a alors été divisée en deux : au nord un jardin public et un groupe scolaire, au sud une zone que la commune se proposait d'urbaniser. Ce sont les travaux réalisés pour mener à bien ce projet, notamment le percement de nouvelles rues (boulevards Pelletan et Joffre de direction est-ouest, boulevard Pin nord-sud) qui ont affirmé l'importance du site, déjà connu auparavant, en mettant au jour un grand nombre de vestiges, entre 3 et 5 m de profondeur en moyenne. Selon F. Sauve³, qui a fait la relation des découvertes, en certains endroits deux étages très nets pouvaient être distingués, correspondant au IIe s. et à une période plus récente que l'on pourrait assimiler au Bas Empire⁴. Toutes deux se trouvaient scellées par une couche de destruction avec incendie⁵. Tout ce qui avait de la valeur paraît avoir été emporté lors de la dernière destruction du site. F. Sauve a donc également évoqué le pillage : on n'a ainsi retrouvé qu'un très petit nombre de monnaies, et encore toutes en bronze⁶. Selon G. Barraol, on avait sans doute là un quartier résidentiel et artisanal⁷. De fait F. Sauve a évoqué une fabrique de tuiles (dotée d'un puits) et un atelier de sculpture qui semblait plus ou moins spécialisé dans les autels⁸. En outre il a rapporté des vestiges qui traduisent que les habitations de ce quartier affichaient une certaine aisance. La première des deux séquences qu'il a discernées se distingue ainsi par « *plusieurs centaines de morceaux de marbre* » de toutes variétés provenant d'entablements, de consoles, de montants de portes, « *décorés de moulures, de rinceaux, de guirlandes d'ove et de feuilles du goût le plus pur et de parfaite exécution* »⁹. En outre pour la plupart les sols étaient recouverts d'un béton extrêmement dur¹⁰, et les murs qu'il a pu étudier se signalaient par des enduits muraux de qualité. Il les a définis comme un placage en mortier de 2 à 3 cm d'épaisseur recouvert d'une couche de stuc « *onctueux au toucher, généralement coloré en rouge, plus rarement en jaune ou en bleu, et encadré par des bandes noires ou jaunes* »¹¹. Mais l'aisance paraît quand même relative. F. Sauve n'a pas mentionné de motifs figuratifs peints sur ces murs (pas même des frises ou des décors de chandeliers comme au Viély, à Cucuron, à côté des beaux panneaux décorés). Par ailleurs les fûts de colonnes étaient tous en pierre grossière, tandis que les chapiteaux corinthiens étaient

¹ P. De Michèle, Apt, ancienne caserne des pompiers, ds BSR 2013, pp. 181-182.

² P. De Michèle, Apt, ancienne caserne des pompiers, boulevard Elzéar Pin, ds BSR 2015, p. 168.

³ F. Sauve, Découvertes gallo-romaines à Apt, p. 99 et plus particulièrement ici p. 102.

⁴ Depuis, un troisième étage a pu être mis en évidence ponctuellement rue Mistral et au sud du boulevard Joffre, appartenant à l'Antiquité tardive et notamment matérialisé par de la céramique D-S-P et des sarcophages à couverture tectiforme : CAG 84/2, pp. 139 (003, 44) et pp. 136-137 (003, 40).

⁵ F. Sauve, Découvertes gallo-romaines à Apt, p. 103 : « *L'un et l'autre de ces étages ont subi une démolition brutale, accompagnée d'incendie et de pillage.* »

⁶ F. Sauve, Découvertes gallo-romaines à Apt, p. 103.

⁷ G. Barraol, Essai sur la topographie d'Apta Julia, p. 155.

⁸ F. Sauve, Découvertes gallo-romaines à Apt, pp. 104 et 106.

Depuis, on a tenté de réinterpréter cet atelier d'autel en en lieu de culte (CAG 84/2, p. 135) mais cette explication ne rend pas compte des autels inachevés qu'avait vus F. Sauve, à moins d'envisager qu'ils fussent terminés sur place.

⁹ F. Sauve, Découvertes gallo-romaines à Apt, p. 107.

¹⁰ F. Sauve, Découvertes gallo-romaines à Apt, p. 103.

¹¹ F. Sauve, Découvertes gallo-romaines à Apt, p. 104.

selon lui "mutilés" pour cause de "décadence" - sans doute là assez grossièrement exécutés donc¹. Enfin la statuaire et les mosaïques sont peu représentées, et assez simplement quand elles le sont. Pour la première on ne peut guère citer qu'une statue trouvée sur le Boulevard Pelletan (à peu près au quart de celui-ci en partant de l'angle du boulevard National selon le plan qu'il a fourni) : il s'agissait de la statue décapitée d'un personnage assis que F. Sauve a interprété comme un homme et dans lequel on a depuis voulu voir, peut-être gratuitement, une femme ou une déesse². Réalisée en pierre locale, elle est apparue assez fruste à F. Sauve qui l'avait rattachée à une habitation. Toutefois la proche présence d'un dallage en grandes dalles légèrement concaves de 2,50 m par 1,25 m suggère, au moins à l'emplacement du dallage, une structure publique, place ou lieu de culte. Il ne semble pas possible en effet de considérer qu'il s'agissait là d'une voie pavée bordant la maison comme F. Sauve l'avait fait, car aucune des autres rues d'Apt antique qui ont été reconnues n'était dallée. C'est encore à proximité de la statue qu'ont été trouvés les six autels mentionnés plus haut - dont trois inachevés³ et deux dédiés par un certain Titus Optatus, l'un Mars et l'autre à Mercure associé à Mithra⁴. On a également retrouvé là une inscription sur plaque de calcaire local, très fragmentaire, qui pourrait pour certains avoir mentionné un sévir ou un quatuorvir (...VIR EXS...)⁵. Il y a toutefois une autre statue citée par F. Sauve, qui se trouvait dans la collection Garcin (un torse de guerrier en marbre blanc) mais il situe son lieu de découverte de manière assez imprécise à la Marguerite, au Clos⁶. Or il a également cité parmi les trouvailles du Clos le groupe de statues funéraires mentionné plus haut, tout en précisant ailleurs qu'il avait été trouvé « à l'est du Clos, entre le ravin de la Marguerite et la voie Domitienne » et en les situant clairement rive droite de la Marguerite sur son plan⁷... Pour les mosaïques c'est également très pauvre. On en connaît seulement 3 exemplaires au Clos : une première à motifs géométriques noirs et blancs de 3,50 m par 4,50 m trouvée en 1920-1904 dans le jardin public du Clos, une deuxième à motifs en étoile (?) constitués de 4 cubes noirs accolés par les angles à un cube blanc trouvée en 1902-1904 dans ce qui a paru être un réduit exigü à côté de la précédente⁸, et la dernière trouvée en 1938 à l'angle des boulevards Pelletan et Pin dont les motifs tels qu'ils ont été décrits (fleurs constituées de 5 cubes)⁹ évoquent d'assez près ceux de la précédente. Mais F. Sauve a précisé dans une note que le sol de la plupart des maisons du Clos était garni d'un béton extrêmement dur, décorés parfois d'étoiles en mosaïques : peut-être en a-t-il donc vu d'autres exemplaires¹⁰. Il y aurait eu par ailleurs des "peintures murales" à l'angle des boulevards Pelletan et Pin¹¹, mais il s'agissait plus vraisemblablement de simples enduits peints que de motifs figuratifs puisque ceux-ci n'ont pas été décrits.

13.3.3.4. Sud de la ville.

¹ F. Sauve, Découvertes à Apt, ds Nouvelles archéologiques intéressant le département de Vaucluse, Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1903, pp. 155-159, ici VII p. 158.

² CAG 84/2, p. 133 (003, 35).

³ F. Sauve, Découvertes gallo-romaines à Apt, p. 106.

⁴ CAG 84/2, p. 133.

⁵ CAG 84/2, p. 134.

⁶ CAG 84/2, p. 131 (003, 33).

⁷ F. Sauve, Découvertes gallo-romaines à Apt, p. 102, plan entre les pages 104 et 105.

P. De Michèle les a cependant placées au Clos, boulevard Elzéar Pin : Apt, ancienne caserne des pompiers, ds BSR 2013, p. 181.

⁸ F. Sauve, Découvertes gallo-romaines à Apt, pp. 104-105.

⁹ J. Sautel, *Forma Urbis Romani*, Carte archéologique de la Gaule romaine, VII : Vaucluse, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1939, p. 10. - CAG 84/2, p. 134 (003, 38).

¹⁰ F. Sauve, Découvertes à Apt, n. 1 p. 157.

¹¹ G. Barrool, Essai sur la topographie d'Apta Julia, p. 156. - J. Sautel, *Forma Orbis Romani (FOR)*, VII, Vaucluse, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1939, n°48, p. 10.

Au sud d'Apt et au sud-ouest du quartier du Clos enfin, au quartier des Bassins, on a découvert en 1957 les restes d'une autre mosaïque à motifs géométriques. Composée de cubes d'un centimètre de côté, elle était bordée par deux lignes noires, chacune d'une largeur de 5 cubes, séparées par une bande blanche d'égale largeur. Au centre, le tableau était occupé par un damier de tesselles noires et blanches ponctué de plaques de marbre (plus ou moins carrées posées selon des lignes décalées de sorte à ce qu'elles soient disposées en quinconce) et de plaquettes de marbre triangulaires ou rectangulaires en marbre veiné. Les murs de la pièce ayant reçu la mosaïque (qui mesurait 3,20 m par 2,70 m) étaient ornés d'un enduit peint sans motifs figuratifs formé d'une large bande noire inférieure surmontée de traits parallèles polychromes¹. Il y avait donc là les restes d'une habitation qui, sans être forcément luxueuse, tranchait déjà un peu sur le commun².

Aux environs d'Apt on connaît toute une série d'habitats ruraux à la nature encore une fois mal définie mais relativement pérennes. On les a repérés à la chapelle Saint-Vincent (à 1,2 km au sud de la ville antique) à Rey en face de Rocsalrière (2 km au sud-sud-est)³, voire un peu plus loin à l'Isolette (à 4 km au sud-ouest)⁴. Proches de la ville, ils ont tous livré du matériel courant du Haut Empire jusqu'à l'Antiquité tardive en dépit du fort recul démographique que cette dernière époque a connu. On peut envisager qu'ils ont joué pendant celle-ci le rôle de quartiers ruraux pour la vieille cité (dont l'occupation paraît s'être réduite alors au centre-ville et à quelques habitats ponctuels dans ses anciens quartiers périphériques, notamment au Clos). Il n'y a rien de tel au quartier des Bassins, mais cela invite à lier l'habitat que l'on y a découvert avec la ville antique. Au-delà, ce sont d'ailleurs les probables *villae* des Tourettes (3 km d'Apt) et de Saint-Eusèbe à Saignon (4 km) que l'on pourrait alors ranger dans la catégorie des *villae* suburbaines.

Quoi qu'il en soit, les vestiges exhumés au sud et au sud-est d'Apt laissent entrevoir ici ou là une richesse supérieure à celle de la *domus* de la route de Sisteron, en particulier près du carrefour des boulevards Lauze de Perret et Pelletan avec 8 toises de mosaïques. Mais ils ne révèlent pas vraiment le grand luxe. On trouve les éléments de celui-ci, mais pas réunis. On n'a jamais retrouvé la trace d'un *atrium*, même aussi modeste que celui de la route de Sisteron. On ne sait donc pas vraiment où résidaient les familles susceptibles de se faire élever des mausolées comme celui dont sont issues les fameuses statues découvertes en 1720-22.

Pourtant certains personnages, tel C. Allius Celer, patron des *pagani* de Gordes devenu quattuorvir de la cité d'Apt⁵ devaient nécessairement avoir des pieds-à-terre à Apt. Même si l'on n'a pas pu la situer avec précision, l'existence à la fin du Xe siècle d'une *villa Celeriana* entre Gargas et Villars⁶ (à 4 km au nord-ouest d'Apt) pourrait suggérer dans le cas des Allii (Celeres) de Gordes la possession d'un domaine dans ce secteur. On n'en a retrouvé aucun témoin, mais cela pourrait indiquer que les grandes familles de la cité n'habitaient pas directement celle-ci - et en même temps que la *villa* des Tourettes, ou celle de Saint-Eusèbe à Saignon, n'étaient pas seulement des domaines agricoles dans lesquels les maîtres de la cité aimaient à étaler leur faste, mais également des implantations suburbaines majeures où ils résidaient tout en gérant leurs affaires en ville. Cela semble probable pour les sites des Tourettes et de Saint-Eusèbe où l'on a retrouvé la trace d'une famille ayant fourni des

¹ H. Rolland, Circonscription d'Aix-en-Provence (Partie Nord) ds Gallia, 16, 2, 1958, pp. 405-406.

² C'est dans ce secteur que les éditeurs du cartulaire d'Apt ont situé (sans certitude) la *villa Cicadio* citée en 991 : N. Didier, H. Dubled, J. Barraol, Cartulaire de l'Eglise d'Apt (835-1130 ?), Essais et travaux de l'Université de Grenoble, 20, Paris, Dalloz, 1967, p. 158.

³ Avec beaucoup de réserves, on pourrait tenter de rapprocher le nom du *Rius* de la charte XXVI (26) du cartulaire de l'Eglise d'Apt datée de 976 : N. Didier, H. Dubled, J. Barraol, Cartulaire de l'Eglise d'Apt, p. 131.

⁴ CAG 84/2, p. 162 (003, 92), p. 161 (003, 86), p. 160 (003, 75).

⁵ CIL, XII, 1114. - ILN, IV, 22. - CAG, 84/2, p. 105.

⁶ N. Didier, H. Dubled, J. Barraol, Cartulaire de l'Eglise d'Apt, charte XIV, p. 111 (et ILN, IV, 22 ; CIL, XII, n° 1115 pour les Allii Celeres).

magistrats à la cité. Mais il faudrait donc envisager la présence possible d'autres *villae* de même nature autour d'Apt - et élargir peut-être à ces 4 km (à vol d'oiseau, entre un quart d'heure et une demi-heure pour un cheval au trot) la zone que l'on doit considérer comme suburbaine. Le rapport à la ville de sa proche campagne s'en trouverait modifié. Il faut toutefois souligner que l'on n'a aucune trace d'implantation antique (ni d'ailleurs médiévale) sur l'emplacement supposé de la *villa Celeriana*, non plus que ceux des *villae* carolingiennes du IXe ou Xe siècle que l'on a situées aux abords immédiats de la ville d'Apt (*Petrolas, Domus, Arculas, Cicadio*). Il demeure donc hasardeux de récuser l'existence de *domus* périurbaines antiques pour cause d'absence de vestiges, alors que l'on accepte celle des *villae* carolingiennes dans la même situation sur la foi de quelques textes assez imprécis et de l'interprétation que l'on en a donnée - et plus hasardeux encore de fonder une hypothèse d'occupation antique (dans le cas des *Allii Celeres* entre Gargas et Villars) sur la foi de cette seule interprétation...

L'étude des vestiges retrouvés aux abords immédiats de la ville apporte cependant encore des renseignements d'un tout autre domaine : au sud du boulevard Joffre, un quartier nouveau colonisé dans le dernier quart du Ier siècle, et occupé essentiellement au IIe siècle, a périclité dans les deux premières décennies du IIIe tandis que le cadre de vie semble s'être paupérisé¹. Si on renvoie cette observation à l'occupation de la *domus* périurbaine de la route de Sisteron, abandonnée sans doute assez tôt dans le courant de ce IIIe siècle, et à l'histoire de la *villa* de Tourville, où les thermes ont été abandonnés dès la fin du IIe s. et l'activité fortement remaniée au IIIe siècle, on pourrait avoir là les traces d'une crise profonde née bien avant que les premiers "Barbares" apparaissent vers 260. De caractère économique et peut-être climatique, elle aurait d'abord affecté certains secteurs de l'agriculture (l'oléiculture en particulier)², avant de gagner le commerce et l'artisanat.

13.3.3.5. Centre-ville, enfin.

On ne sait pas beaucoup plus des habitations du centre-ville. Du fait de la densité de l'habitat moderne, aucune *insula* ni aucune *domus* n'a bien sûr pu être définie. Les fouilles menées place Jean Jaurès, si elles se sont révélées riches pour l'histoire de la cité et les activités que l'on y trouvait (pressoir de la fin du IVe ou du Ve s.)³ n'ont que peu éclairé les structures d'habitat, spécialement du Haut Empire⁴ : on y a bien décelé la présence de petits thermes, mais ils datent de la fin du IVe siècle. Il y a pourtant ici ou là des témoins d'habitations anciennes et assez riches, même s'ils restent fragmentaires.

Rue Saint-Georges, sur un lieu occupé semble-t-il continûment du IIe-IIIe s. avant notre ère jusqu'au IIIe s. de notre ère, on a retrouvé une cloison garnie sur une de ses faces d'un enduit peint offrant les restes d'une plinthe et d'un décor linéaire (bande rouge vermillon, bande ocre rouge, large bande blanche surlignée par deux liserés bruns, registres noir et vert rehaussés de jaune) ainsi que des motifs figuratifs plus rares. Ils représentent des végétaux : une tige verte parsemée de protubérances ou nodosités blanches (épines ou bourgeons) une fine volute blanche sur fond noir, des feuilles vertes à nervure blanche - peut-être d'olivier. Cet enduit peint daterait de la seconde moitié du Ier siècle de notre ère⁵. La cloison était liée à la terre, mais un mur découvert un peu plus loin était réalisé en moellons liés au mortier de chaux. Un

¹ CAG 84/2, p. 136.

² La viticulture a été affectée également. Voir à ce sujet S. Reinach, La mévente des vins sous le Haut Empire romain, ds *Revue Archéologique*, pp. 350-374.

³ CAG 84/2, pp. 100-101 (003,15-B).

⁴ CAG 84/2, p. 100 (003, 15-B).

⁵ CAG 84/2, pp. 128-129 (003, 33).

sol en terre battue du Ier s. surmontant un niveau augustéen précédait immédiatement la cloison ou était contemporain de celle-ci.

Un peu plus à l'est, à l'extrémité du passage Guiminel donnant sur la rue Saint-Pierre, près de la porte de Saignon, on a reconnu dès la fin du XVIIIe s.¹ une belle mosaïque figurée en 1835 par F. Artaud dans son "Histoire abrégée de la peinture en mosaïque"². Extraite en janvier 1860, une partie se trouve au musée d'Apt. Formée de cubes d'un centimètre de côté, elle est cernée par deux bandes noires de 6 cubes chacune séparées par une bande blanche d'égale largeur. A l'intérieur, la composition est partagée en 9 tableaux (au moins, car la mosaïque est incomplète) séparés par des tresses à deux brins jaune et rouge soulignés de noir. Les tableaux figurés par F. Artaud montrent des décors géométriques complexes et deux motifs végétaux : un calice à trois pétales (chacun dessiné par deux rangées de cubes rouge brique, deux vertes et un cœur jaune) et une feuille en forme de cœur rouge cernée de vert. L'œuvre daterait du deuxième quart du IIe s. de notre ère³. F. Sauve a rapporté la présence, à proximité de la mosaïque, d'un sol en béton très dur, de débris de poteries, de verres, de tuiles et de longs clous, le tout ayant subi les ravages d'un violent incendie (clous, verre et briques amalgamés et fondus ensemble) à une époque imprécise.

Enfin, on doit sans doute mentionner ici le fameux "trésor d'Apt" trouvé à la fin du XIXe s. sur l'emplacement de la fabrique de fruits confits Reboulin, au sud de la rue Scudéry⁴. En 1886, en creusant un puits, on a d'abord trouvé là des fragments de mosaïques aujourd'hui perdus, puis des murs romains entraîna la découverte d'un dépôt de 31 ustensiles en bronze et en cuivre (ou laiton) dont douze cruches du même type. Certains des objets étaient usagés. Il y avait également des monnaies et parmi les ustensiles une lampe, décorée de têtes de satyres, complète avec ses chaînes de suspension accrochées sous une plaquette votive. Sur celle-ci se lisait de chaque côté, avec des dispositions légèrement différentes⁵ :

GENIO COL(ONIAE)
G(AIVS) IVL(VS)
VALIDVS
EX VOTO

*"Au genie de la colonie,
Caius Julius
Validus,
en accomplissement de son vœu".*

Elle daterait de l'époque julio-claudienne (14 av. - 68 ap. J.-C.)

A proximité immédiate du dépôt a encore été trouvé un pilier en marbre orné d'une tête de faune en haut-relief⁶, ainsi que des restes qui semblent se rattacher à un dépotoir (ossements d'animaux, tests de bivalves marins, tessons de céramique). L'ensemble baignait dans une couche d'incendie attestée par des amas de cendres contenant des morceaux de bois carbonisés. Malgré la datation haute de la lampe et de certains autres objets, le dépôt ne date que du début du IVe s. de notre ère : parmi les monnaies se trouve en effet un *nummus* (ou

¹ E. Calvet l'a citée dans une lettre du 19 mai 1789.

² F. Artaud, Histoire abrégée de la peinture en mosaïque, suivie de la description des mosaïques de Lyon et du Midi de la France, Lyon, Atlas, 1835, pl. XXXVIII, 1. - CAG 84/2, p. 127.

³ CAG 84/2, pp. 127-128 (003, 32).

⁴ CAG 84/2, pp. 118-121 (003, 20).

⁵ CAG 84/2, pp. 120-121 (003, 20).

⁶ CAG 84/2, fig. 74 p. 121.

follis)¹ de Constantin. Plutôt qu'un dépôt votif, voire le dépotoir d'un temple où l'on eût jeté les offrandes usagées, comme on l'a cru jadis, il s'agirait des restes d'un atelier de bronzier - mais un bronzier prospère, à moins qu'il travaillât pour le maître de l'*insula* ou de la *domus* qui avait décoré sa demeure des mosaïques et de marbre sculpté. En tout cas, certains mangeaient bien sur ce site : dans le dépotoir, on a retrouvé, outre de nombreux ossements de bœuf, de porc et de cheval, deux coquilles de peigne (*pecten* ou *murex pecten* ?) et une coquille d'huître.

Ce n'est certes pas grand-chose mais au regard de ces découvertes, il semble que la ville abritait des demeures potentiellement riches - et même peut-être plus riches que celles des quartiers de la périphérie immédiate, même si ceux-ci témoignaient globalement d'une aisance que l'on n'a pas rencontrée route de Sisteron.

13.3.4. *Insulae* et verticalité urbaine.

Dans tous les cas cependant, et partout, on ne doit pas oublier l'existence, à côté d'habitations plus confortables, d'une quantité de lieux de vie réduits à une seule pièce exiguë, que l'étude des vestiges les plus riches (parce que les plus parlants) a tendance à passer sous silence. On a estimé que pendant le Haut Empire la ville comptait entre 5.000 et 10.000 habitants (contre 5.000 à 6.000 de la fin du Moyen Age au milieu du XXe s.)². Par rapport à ses dimensions estimées (90 m ou 82 m de large en dernier lieu³, 63 m de profondeur) le théâtre antique pouvait en accueillir plus de 6.000.

Sans doute, sur le modèle de nombreuses villes romaines, et de Rome elle-même, la ville antique d'Apt faisait-elle la part belle à la verticalité. Au Clos, F. Sauve a noté que sur les 3 à 5 m de sédiments recouvrant les sols antiques, la couche de conglomérat formé de terres, de tuiles brisées, de morceaux de marbre et de matériaux divers, atteignait parfois 3 m d'épaisseur⁴, ce qui paraît témoigner de bâtiments élevés jusque dans ce quartier périphérique. Au centre-ville, c'est moins net. Les niveaux de sols antiques sont recouverts par 4 m à 4,50 m de sédiments. Pour autant, à la différence de ce que F. Sauve a observé au Clos, le matériel provenant de la destruction des bâtiments y semble rare ou inexistant. Mais c'est peut-être parce que les remplois y ont été plus actifs. En effet on ne trouve pas non plus de nombreux témoins d'inondations du Calavon : c'est ainsi que celle du premier quart du Ier s. a pu être individualisée. On peut envisager que la rivière s'est assez rapidement enfoncée plus bas que les niveaux d'occupation gallo-romains. Le Haut empire s'inscrit dans une séquence de grand calme climatique et hydrologique. Les petites crues ordinaires, liées aux pluies saisonnières, qui déposaient des alluvions ou les enlevaient au gré de remaniements limités, devaient être la règle. Mais même dans ce contexte l'exemple de l'inondation du premier quart du Ier s. atteste la présence ponctuelle d'autres crues beaucoup plus violentes, susceptible d'arracher ces sédiments et de les emporter vers l'aval tout en creusant le lit de la rivière. A la différence des secteurs sud et sud-ouest de la ville, où les sédiments qui peuvent atteindre 12 à 15 m⁵ proviennent nettement de colluvionnements, une partie de ceux du centre-ville pourraient donc être issus de la destruction d'immeubles élevés de 3 à 4 étages (une douzaine de mètres

¹ Le *follis* était une petite pièce de bronze émise à partir de l'extrême fin du IIIe s.

² G. Barrauol, Essai sur la topographie d'Apta Julia, p. 157.

³ Patrick De Michèle, archéologue : "La découverte de théâtre antique d'Apt était inouïe, inespérée", ds Le Point, 18/08/2018, propos recueillis par V. Gairin.

En ligne : https://www.lepoint.fr/patrick-de-michele-archeologue-la-decouverte-du-theatre-antique-d-apt-etait-inouie-inesperee-18-08-2011-1429469_19.php

⁴ F. Sauve, Découvertes gallo-romaines à Apt, p. 103.

⁵ G. Barrauol, Essai sur la topographie d'Apta Julia, p. 112.

de haut) aux murs construits en briques crues (argile et sable fin) sur le modèle des bâtiments jouxtant le *cardo* à l'est sur la place J. Jaurès¹, ou bien encore en pierres brutes liées avec de la terre. Si l'espace monumental repéré au sud de la cathédrale était bien surmonté d'un temple capitolin, celui-ci, large d'une quinzaine de mètres (sur la foi des trois nefes qui l'auraient supporté) et disposant du podium formé par les pièces retrouvées le long du *decumanus*/rue des Marchands, devait atteindre une vingtaine de mètres de haut. Il aurait donc largement tranché sur les *insulae* avoisinantes. De l'autre côté du forum - s'il était bien situé à l'emplacement de la cathédrale - c'est également la hauteur (20 à 25 m)² que l'on a prêtée au théâtre antique.

13.3.5. Le théâtre antique d'Apta Julia, reflet de l'histoire de la ville et de l'Empire ?

Dans le chapitre précédent, pour évoquer l'organisation précoce de la ville, on a dû envisager la présence d'espaces publics, au demeurant de localisation et de vocation assez incertaines pour la plupart d'entre eux. Le théâtre antique offre un point stable. Comme les autres monuments, il a dû connaître son heure de gloire entre l'époque augustéenne et le IIIe siècle. P. de Michèle a pu définir en effet que la fosse de son rideau de scène, identifiée en 2004³, avait cessé d'être entretenue (et commencé d'être comblée) dans le dernier quart de ce siècle⁴. Il avait déjà connu quelques avatars auparavant : pendant la période antonine (96-192), il avait ainsi vraisemblablement servi d'arène pour des combats de gladiateurs⁵. Mais pendant le Ier siècle au moins, on s'y est sans doute réjoui des comédies de Ménandre peut-être, de Plaute et Térence sûrement, voire des tragédies de Sénèque⁶ au temps de sa puissance. Mais pas seulement. Au temps de la République déjà, certaines pièces se terminaient par un strip-tease des acteurs, et surtout des actrices, fort prisé du public. On en a un témoignage très clair chez Valère Maxime au temps de Caton d'Utique⁷. Au Ier siècle, on en est passé au sexe, souvent par des représentations de scènes mythologiques subies par des criminelles, des prostituées ou des esclaves. Dans son *Liber spectaculorum* (Spectacles) écrit pour l'inauguration du Colisée par Titus, en 80, Martial (40-104) a décrit le spectacle vivant de Pasiphaé prise par un taureau⁸. A partir du Ier siècle, la scène a servi de cadre à l'exécution de criminels - ou d'esclaves quand on manquait de criminels. Martial encore s'est fait l'écho des "spectacles" d'Orphée et de Dédale déchirés par des ours, ou du supplice de Laureolus - un brigand célèbre

¹ CAG 84/2, p. 101 (003, 15-B).

² CAG 84/2, p. 117 (20). - Patrick De Michèle, archéologue : "La découverte de théâtre antique d'Apt était inouïe, inespérée", ds Le Point, 18/08/2018, propos recueillis par V. Gairin (25 m).

³ P. De Michèle, Apt, caves du centre ancien, ds BSR 2004, pp. 239-240.

⁴ P. De Michèle, Apt, caves du centre historique, ds BSR 2005, p. 193.

⁵ P. De Michèle, Apt, place Carnot, ds BSR 2017, p. 186.

⁶ Ménandre : auteur grec du dernier quart du IVe s. avant notre ère. - Plaute : auteur latin du IIIe-IIe s. avant notre ère. - Térence : auteur latin du IIe s. avant notre ère. - Sénèque : tragédien latin des deux premiers tiers du Ier s. de notre ère (stoïcien et milliardaire, précepteur de Néron).

⁷ Valère Maxime, *Facta et dicta memorabilia, Actions et paroles mémorables*, Livre II, Chapitre X, 8.

« Un autre jour qu'il assistait aux jeux Floraux donnés par l'édile Messius, le peuple n'osa pas devant lui demander que les comédiens quittassent leurs vêtements. »

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/historiens/valere/livre2.htm>

⁸ Martial, *Liber spectaculorum*, V.

« Croyez à l'union de Pasiphaé avec, le taureau de la Crète. Sous nos yeux vient de se renouveler cette fable des vieux temps. » Les mots sont sans équivoque.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/satire/Martial/spectacles.htm>

qui a été crucifié. Par un curieux rapprochement avec le mythe de Prométhée, après avoir subi ce supplice sur scène ce dernier était dévoré par un ours encore, appelé à remplacer l'aigle de la légende¹. Déjà représenté du temps de Caligula², ce mime semble avoir connu un beau succès auprès des foules puisque Tertullien (qui l'a attribué à Catulle) en a fait mention vers 210³. A priori, ces exécutions sanglantes restaient du domaine de représentations données dans l'amphithéâtre (le Colisée chez Martial). Mais dans les villes qui n'en avaient pas, c'était le théâtre lui-même qui les accueillait. Cela semble très probable à Apt où dès la période antonine il a été aménagé pour servir à des combats de gladiateurs. Le monde romain se repaissait du sang, de la souffrance et de la mort donnés en spectacle - mais il faut reconnaître que les foules chrétiennes et bien catéchisées qui se pressaient, sous prétexte de s'édifier, pour assister au supplice de quelques malheureux roués, écartelés, ou encore brûlés vifs sur les bûchers de l'Inquisition - qu'elle fût catholique ou protestante - ne valaient pas mieux⁴. Il y a des goûts ou des tendances immondes en l'humain, ou chez une grande partie de l'humain, et les foules ne font généralement que les exacerber⁵.

Même si c'est le théâtre qui était amené à jouer ce rôle, la légende d'un amphithéâtre à Apt, née au XVIIe s. des observations forcément incomplètes de P. Le Grand, trouverait donc finalement quelque réalité. Elle avait été alimentée au XIXe s. par la découverte en août 1869 d'une série d'ossements humains, mais aussi de sangliers et d'ours, exhumés dans la rue qui longe la cathédrale à l'ouest (actuelle place de la cathédrale) en compagnie de restes de

¹ Martial, *Liber spectaculorum*, VIII.

« De même que Prométhée, enchaîné sur un rocher au fond de la Scythie, repaît de ses entrailles, promptes à renaître, l'oiseau de proie qui ne cesse de les dévorer ; de même Lauréolus, attaché à une véritable croix, a offert sa poitrine nue à un ours de la Calédonie [...] Dédale, lorsque tu es ainsi déchiré par un ours de la Lucanie, que tu voudrais avoir encore tes ailes ! »

² Suétone, *De vita duodecim Caesarum libri*, *Vie des Douze Césars*, LVII, 9.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/historiens/suetone/caligula.htm>

³ Tertullien, *Adversus valentinianos*, *Contre les Valentiniens*, XIV.

En ligne : http://www.tertullian.org/french/g3_04_adversus_valentinianos.htm#6

⁴ Il ne faut pas oublier que si l'Inquisition était une institution catholique, le monde protestant a également connu des milliers de procès de sorcellerie et de bûchers. Entre le XVIe et le XVIIe siècle, en Europe, le nombre de ceux-ci a été estimé à 100.000 pour les premiers et 60.000 pour les seconds, avec et des taux de condamnation atteignant 90% dans le Pays de Vaud, et des périodes de pics, en Allemagne notamment (274 victimes dans la principauté catholique d'Eichstätt en une année, 133 victimes en un seul jour sur les terres du couvent protestant de Quedlinburg en 1589).

Sur ces données voir B. Levack, *La grande chasse aux sorcières en Europe au début des Temps Modernes*, Seyssel, Champ Vallon, 1991, ici pp. 32, 34-35.

En ligne (compte rendu) : https://www.persee.fr/doc/rhmc_0048-8003_1993_num_40_4_1699_t1_0683_0000_1

Pour d'autres chiffres, le détail des atrocités commises et des témoignages d'époque, voir C. Arnould, *Histoire de la sorcellerie*, Paris, Tallandier (Texte), 2019, pp. 325-328, 330-331, 334...

Il est à noter que ce sont majoritairement des femmes qui ont été ainsi assassinées au départ - et nombre d'entre elles parce qu'à l'aide de plantes elles soignaient (ce que la médecine officielle ne pouvait accepter) et surtout remédiaient aux problèmes de femmes en prescrivant plantes contraceptives ou abortives (ce que les religions catholique et réformée pour une fois dévotement réconciliées ne pouvaient tolérer).

Si l'on veut croire à Dieu et à Diable, de quel côté Satan se trouvait-il, là ? Du côté des innocentes battues, atrocement torturées et finalement brûlées vives, ou bien du côté de leurs bourreaux ? Et que dire des foules imbéciles, sadiques et par-dessus tout fanatisées qui ont assisté à ces spectacles édifiants quand elles n'y ont pas mis la main par "piété" ? Où était leur âme alors, dont ils prétendaient tant se soucier, à tous ces gens ?

⁵ Comme l'a justement fait remarquer N. Huston « *La barbarie n'a rien d'inhumain. Ne s'y livrent ni les animaux ni, pour autant l'on sache, les extra-terrestres.* »

N. Huston, *Sois fort*, Artignosc-sur-Verdon, éditions Paroles, 2018, p. 25.

M. Yourcenar avait déjà exprimé le problème dans une autre dimension : « *Il est étrange que pour nos chrétiens les prétendus désordres de la chair constituent le mal par excellence [...]. Personne ne punit avec rage et dégoût la brutalité, la sauvagerie, la barbarie, l'injustice.* »

M. Yourcenar, *L'Œuvre au Noir*, Paris, Folio Gallimard, 2004, p. 414.

mosaïques et de tronçons de colonnes¹. La profondeur à laquelle on les a trouvés (2 m au lieu de 4 m à 4,5 m dans ce secteur) suggère toutefois qu'ils s'intègrent probablement dans un remaniement du matériel antique. Il se pourrait donc qu'ils soient plus récents que celui-ci et ne datent que de l'époque de ce remaniement.

Quoi qu'il en soit - et même s'il servait à satisfaire les goûts morbides (pour ne pas dire franchement ignobles) de la population romaine - le théâtre antique d'Apt était un fort beau monument. Au vu du matériel qu'il a retrouvé dans la fosse du rideau de scène, et qui provenait de sa destruction progressive, P. De Michèle l'a décrit décoré de nombreuses corniches, de listels, de placages décoratifs, et de dalles travaillées dans des marbres originaires de toutes les régions de l'Empire². Il était en outre orné de sculptures et de statues, en marbre également. En 2005, l'archéologue a rapporté la découverte de trois exemplaires spectaculaires, en marbre blanc à grain serré, trouvés dans la fosse du rideau de scène. Il s'agissait de sculptures en demi-bosse ou haut-relief - attachées à un tableau arrière en marbre, mais ici par quelques centimètres seulement, ce qui en fait quasiment des statues ou rondes-bosses³. Dans les trois cas il ne s'agit que de morceaux de ces sculptures - mais de morceaux éloquents.

La première représenterait Dionysos/Bacchus. Bien que l'on n'ait que le torse et le bras gauche, on le reconnaît à l'un de ses attributs : une nébride (peau de cerf) attachée sur ses épaules, dont on voit bien les sabots⁴. De fait Dionysos était lié à la poésie (dithyrambes, chants dansés en l'honneur du dieu) mais aussi au théâtre, sans doute depuis la création de celui-ci Grèce - à travers la comédie parce que la divinité emmenait un cortège festif et... phallique, et la tragédie parce qu'elle venait (déjà pour Aristote)⁵ du dithyrambe et du drame satyrique. La seconde sculpture est un buste drapé dans une toge ou une *stola*. Elle présente une particularité intéressante au niveau du cou : une cavité soigneusement creusée a permis d'envisager que l'on pouvait en changer la tête - ce qui a fait penser qu'elle devait figurer la permanence d'un pouvoir (son corps) qui s'incarnait à travers divers personnages (sa tête) au fil du temps, des élections ou des nominations⁶. La troisième sculpture retrouvée, enfin, figurait le dieu Pan, ou Faunus. Comme Dionysos/Bacchus, il porte une nébride. Mais ce qui le distingue surtout, outre la *syrinx* (flûte... de Pan, bien sûr) qu'il tient dans sa main droite, ce sont ses jambes de bouc ici parfaitement rendues, et comme animées d'un mouvement impatient⁷. Il devait y avoir bien d'autres statues qui ont subi le même sort que celles-ci : à quelques dizaines de mètres de là, à l'entrée de la rue de la Juiverie sur la place Carnot, a été repéré un fragment de statue en marbre de Carrare⁸. On peut donc imaginer que le théâtre antique d'Apt devait être très richement orné, tant sur le plan de ses éléments architecturaux que sur celui de sa statuaire. Et les autres monuments ne devaient pas lui céder le pas. On a

¹ CAG 84/2 pp. 112 (003, 17-F) et 107 (003, 16-F).

Au demeurant ces ossements sont probablement plus récents, et ne signalent sans doute qu'un remaniement du matériel antique, car trouvés à 2 m de profondeur seulement.

² P. De Michèle, Apt, caves du centre historique, ds BSR 2005, p. 192. ; Apt, caves du centre historique, ds BSR 2006, p. 214.

³ P. De Michèle, Apt, caves du centre historique, ds BSR 2005, p. 195.

Une sculpture est dite en ronde-bosse quand elle ne repose que sur un socle, en demi-bosse ou haut-relief quand elle présente beaucoup de relief tout en restant attachée à un tableau arrière issu du même bloc de pierre, en bas-relief lorsqu'elle présente un faible relief par rapport à ce panneau.

⁴ P. De Michèle, Apt, caves du centre historique, ds BSR 2005, p. 194.

⁵ Aristote, Poétique, livre IV, ch. XII.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/Aristote/poetique.htm>

⁶ P. De Michèle, Apt, caves du centre historique, ds BSR 2005, p. 195.

⁷ P. De Michèle, Apt, caves du centre historique, ds BSR 2005, p. 194.

⁸ P. De Michèle, Apt, Apt, place Carnot, ds BSR 2017, p. 185.

ainsi fait état plusieurs fois au XVIIe siècle de têtes de bœufs ou de taureaux sculptées, dans la cathédrale ou à ses abords immédiats, dont une au moins ornait une corniche¹.

L'histoire du théâtre renvoie à l'histoire de la ville. Il n'a certes été délaissé que dans le dernier quart du IIIe siècle alors que la crise - née peut-être dans les campagnes à la fin du IIe siècle (Tourville) - paraît avoir affecté la cité dès la première moitié du IIIe siècle. Sans doute a-t-on essayé jusqu'au bout de conserver la distraction qu'il fournissait à la population, fût-ce dans les combats de bêtes ou de gladiateurs - du pain et des jeux, encore... mais aussi peut-être l'envie de se cramponner à un monde que l'on sentait glisser, déjà. Il n'y a pas une époque romaine, il y en a plusieurs bien sûr, et celle de la paix et de la prospérité, compromise par la cupidité des affairistes de l'empire, était en train de prendre fin. Le retour en Europe moyenne de températures moins clémentes, bien marqué par le coup de froid qui allait permettre aux "Barbares" de traverser plus facilement le Rhin gelé au IIIe siècle, allait précipiter les choses. Le crépuscule durerait longtemps, davantage en Provence qu'ailleurs, et il connaîtrait encore de beaux moments, mais dans le troisième quart du IIIe s. l'ère ouverte par Jules César et son petit-neveu Octave (Auguste) semblait bel et bien révolue.

¹ G. Barrauol, Essai sur la topographie d'Apta Julia, p. 147. - CAG 84/2, pp. 108 et 109 (erreur de pagination en citant le texte de G. Barrauol) : « *testes de taureaux* » pour P. Le Grand en 1605, « *corniche d'où sort une tête de bœuf toute de relief* » pour J. F. Rémerville en 1696.

G. Barrauol les a rapprochées de celles qui décoraient l'entrée de l'amphithéâtre de Nîmes et la porte Saint-Marcel à Die.

Table des matières du chapitre 13

CHAP. 13 : L'ÂGE D'OR.....	1
13.1. UNE PROVINCE ROMANISÉE.....	1
13.2. LA CAMPAGNE : UNE ORGANISATION POUSSÉE, DES RÉALITÉS DIVERSES.....	4
13.2.1. L'exemple du Luberon méridional, entre Puget et Vaugines.....	8
13.2.2. Des établissements très différents.....	18
13.2.2.1. Des <i>villae</i> très riches,.....	20
13.2.2.2. D'autres moins,.....	29
13.2.2.3. Et d'autres enfin assez incertaines... ..	35
13.2.2.4. Les habitats ruraux, des habitats isolés aux petites agglomérations.....	36
13.2.2.4.1. Habitats isolés.....	37
13.2.2.4.2. Petites agglomérations.....	37
13.2.2.4.3. Emprise sur le sol.....	45
13.2.3. Derrière la disparité des vestiges, la loi de Rome ?	46
13.2.3.1. Le cadre.....	46
13.2.3.2. Quelques grandes familles.....	48
13.2.4. La terre et ses ressources.....	55
13.2.4.1. Les céréales.....	55
13.2.4.2. Le facteur climatique.....	56
13.2.4.3. La vigne.....	57
13.2.4.4. L'olivier.....	58
13.2.4.5. L'élevage.....	60
13.2.4.6. Les ressources minérales.....	66
13.3. LA VILLE DU HAUT EMPIRE : L'EXEMPLE D'APT.....	68
13.3.1. L'édilité.....	70
13.3.2. Les espaces funéraires.....	71
13.3.3. <i>Villae</i> suburbaines et <i>domus</i> périurbaines.....	75
13.3.3.1. Route de Sisteron.....	75
13.3.3.2. Boulevard National/avenue des Druides.....	76
13.3.3.3. Quartier du Clos.....	78
13.3.3.4. Sud de la ville.....	80
13.3.3.5. Centre-ville, enfin.....	82
13.3.4. <i>Insulae</i> et verticalité urbaine.....	84
13.3.5. Le théâtre antique d'Apta Julia, reflet de l'histoire de la ville et de l'Empire ?.....	85